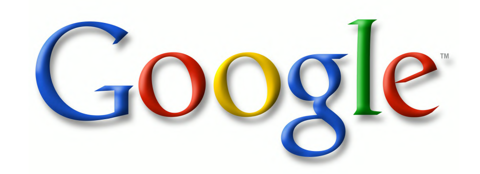


ESSAIS HISTORIQUES

SUR LES MODES

ET LA TOILETTE FRANÇAISE.

N Lowell Putnam

ESSAIS HISTORIQUES

SUR LES MODES

ET LA TOILETTE FRANÇAISE ;

PAR LE CHEVALIER DE ***.

TOME SECOND.

PARIS,

A la Librairie universelle de P. MONGIE, boulevard des Italiens, n° 10.

1824.

IMPRIMERIE DE DAVID,
RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE, N° 1.

ESSAIS HISTORIQUES

SUR LES MODES

ET LA TOILETTE FRANÇAISE.

E.

Eau. — Une goutte de vinaigre étendue dans un peu d'eau pure, vaut infiniment mieux pour la toilette des hommes et des femmes, que toutes ces eaux composées, aromatisées, qu'on vend à grand prix; aussi je ne m'amuserai point à parler de l'eau athénienne, axonge, rosée de Cypris, balsamique, des Bayadères, de Cologne, des Templiers, miraculeuse, de Ninon, des Odalisques,

de Vénus, de Mars, du zodiaque et de mille autres drogues parfumées, que mille charlatans vendent en bouteilles et en phioles.

Diane de Poitiers, dont la beauté brava la main du temps, et qui conserva tout son éclat jusqu'au moment où elle mourut, n'employa jamais d'autre fard, d'autre cosmétique, que de l'eau de pluie, dont elle se lavait tous les matins le visage, même dans la saison la plus rigoureuse. Diane de Poitiers mourut âgée de 67 ans. « Je la vis, dit Brantôme, » six mois avant sa mort; elle était si » belle encore, que je ne sache cœur de » rocher qui ne s'en fût ému, quoiqu'elle » se fut rompu une jambe peu de temps » auparavant. Les maux qu'elle endurait » auraient dû changer sa belle face : point » du tout, sa beauté, sa grâce, sa belle » apparence étaient toutes pareilles » qu'elles avaient toujours été. »

Écharpe. — La mode des écharpes est fort ancienne : et toutes les dames en portaient autrefois. Les écharpes entrent maintenant dans quelques parures.

Les hommes ont aussi porté longtemps des écharpes, les militaires particulièrement ; elles remplacèrent les ceintures ; on les mettait tantôt en baudrier, tantôt en ceinture, comme les portent encore les officiers-généraux. Les soldats portaient jadis deux écharpes : l'une, nationale, qui ne resta plus qu'aux enseignes et qui a pris le nom de cravatte, l'autre, d'uniforme particulier, qui dura jusqu'à la bataille de Steinkerque. Autrefois, chaque parti en guerre se distingait par la couleur de son écharpe. Dans la guerre civile des ducs d'Orléans et de Bourgogne, les gens du comte d'Armagnac, qui tenaient pour le duc d'Orléans, portaient une écharpe de linge pour enseigne. Quelques historiens pen-

sent que c'est l'origine des écharpes blanches. Le mot bayadère a remplacé le mot écharpe.

Dans les tournois, les chevaliers entraient dans la lice au bruit des fanfares, conduits par des dames jusqu'à l'entrée de l'enceinte de la barrière. Ils portaient ordinairement les couleurs de celle qu'ils chérissaient le plus; c'était une écharpe, un voile, un bracelet, une boucle, ou toute autre pièce de l'ajustement, que chaque chevalier avait reçue des mains de la dame dont il s'était déclaré l'esclave ou le serviteur, et qui servait à le faire reconnaître. C'est à cet usage que l'on doit sans doute ces expressions : *à bonne enseigne; à telles enseignes.*

Écran. — L'écran est un petit meuble dont on se sert en hiver, pour se garantir de l'ardeur du feu. Il en est de portatifs, dont quelques uns sont à

mécaniques, transparens, et du plus bel effet.

Il est d'autres écrans, posés sur deux pieds, ornés de glaces et de petits rideaux amovibles, qui servent aussi de table à ouvrage.

Tout le monde sait qu'une société de persifleurs s'était emparée de l'auteur de la jolie comédie du *Cercle*, homme fort crédule; qu'ils lui proposèrent d'acheter la charge d'*écran* chez le roi; et qu'on lui fit griller les jambes, pendant quinze jours, pour les accoutumer à soutenir l'ardeur du brasier.

Écrin. — On appelle écrin un petit coffre, dans lequel les dames mettent leurs pierreries et leurs parures les plus belles comme les plus riches.

Louis XV avait fait cadeau d'un superbe écrin à madame Dubarry. A la



mort du roi, Dubarry, le roué, craignant pour sa personne, demanda au sieur Gois, bouffon facétieux avec lequel il était fort lié, quel parti il lui conseillait de prendre dans cette conjoncture embarrassante. Ma foi, mon cher comte, lui dit le plaisant après s'être frotté le front, l'écrin et des chevaux de poste. Le comte prie son ami de lui chercher un autre expédient plus honnête que celui de voler sa chère sœur, et de s'enfuir ensuite comme un coquin. Eh bien! répondit Gois, après s'être de nouveau frotté le front, des chevaux de poste et l'écrin. Mais le comte ne put exécuter que la moitié du conseil, sa belle sœur avait mis l'écrin en sûreté.

La glorieuse épouse du czar Pierre-le-Grand a bien fait voir aux Turcs le pouvoir d'un écrin, en donnant le sien au visir qui commandait l'armée turque, sur les bords du Pruth. Son aspect sé-

duisit le vieux général, suspendit et détourna même la foudre prête à fondre sur le grand homme qui créa la Russie en la civilisant.

Élégance. — Élégance se dit du bon air, des manières, de la grâce. L'élégance est la fille du goût, elle embellit la beauté même, elle ajoute à la volupté, elle ajoute à l'attrait de la simplicité. Sans contredit, rien ne surpasse en élégance les dames françaises.

Épée. — L'épée est une arme fort ancienne, et dont toutes les nations ont connu l'usage. On en attribue l'invention à Tubalcain, fils de Lamech, qui commença le premier à forger l'airain et le fer, l'an du monde 150.

Cette arme, plus simple, plus maniable et plus forte qu'aucune autre, est en

quelque sorte, le principal instrument de la guerre.

Les Français, sous la première race, portaient, outre leurs javelots, des épées courtes et tranchantes, qui les rendaient très-redoutables dans toute sorte d'attaques. Il y a eu quelques changemens sous la seconde race, du moins on leur donna un arc et des flèches; mais pour cela on ne leur ôta pas l'épée. On remarque seulement que depuis, il y eut quelques variations dans la forme et les dimensions de cette arme. Il est certain que, tant qu'on ne quitta pas l'armure complette, les épées devaient être larges, fortes et d'une excellente trempe, pour ne point se casser sur les casques, les cuirasses, etc., qui faisaient tant de résistance : et telle sans doute fut celle de Godefroi de Bouillon, dont les histoires des croisades nous disent qu'elle fendait un homme en deux.

Quelques seigneurs ayant complimenté Godefroi sur la force de son bras, il répondit que cela venait de ce que sa main n'avait jamais été souillée par aucun attouchement déshonnête!!!

Le père Daniel dit avoir vu à Saint-Pharon-de-Meaux, une épée antique, qu'on disait être celle d'Ogier le Danois si fameux du temps de Charlemagne; il la trouva très-pesante, ce qui supposait une force extraordinaire dans celui qui la maniait. Il est probable que ces sortes d'épées, étaient plus longues que celles qui étaient généralement en usage dans ce temps-là, afin d'avoir plus de coup, et faire des exécutions telles qu'en faisait Godefroi. En effet, l'épée d'Ogier avait trois pieds un pouce de lame, trois pouces de largeur vers la garde, et un pouce et demi vers la pointe; la garde était de sept pouces de longueur; elle pesait cinq livres un quart.

Les épées du temps de Saint-Louis, étaient comme celles des Francs, courtes et tranchantes des deux côtés.

Sous le règne de François 1er, elles étaient plus longues que celles des anciens Français. En un mot, on peut dire que, dans ces temps déjà reculés, comme dans ceux qui les précédèrent, il y eut des épées de toutes les formes et de différentes longueurs. Il y en avait de courtes, nommées bracquemart, qui avaient de la pointe, et étaient à double tranchant; il y en avait de larges, nommées stocades; il y en avait d'autres qui étaient sans pointes, et taillant seulement d'un côté; il y en avait aussi dont on ne pouvait se servir qu'avec les deux mains, et qu'on nommait espadon: telle était celle d'Henri IV. Les gens d'armes portaient aussi quelquefois de grands coutelas tranchans, pour couper les bras maillés et trancher les morillons.

Sous Louis XIII, les mousquetaires et les piquiers avaient des épées d'une moyenne grandeur.

Une ordonnance de Louis XIV de 1676, donne aux soldats une bonne épée, sans en déterminer les dimensions.

Si les premiers Français se servaient avantageusement de l'épée, ceux de la troisième race, notamment sous les règnes de St.-Louis, de François 1er, d'Henri IV, de Louis XIII, n'ont point dégénéré. Toutes les fois qu'on a fourni à la nation française l'occasion de faire usage de l'épée, elle a prouvé que, dans sa main, cette arme était terrible et le garant de la victoire.

Anciennement en France, le fils d'un noble, quand il avait atteint l'âge de 14 ans, allait à l'église ayant au cou un ceinturon avec une épée. Son père et sa mère, chacun un cierge à la main, le conduisaient à l'autel et le présentaient au prêtre

au moment de l'offrande. Le prêtre prenait l'épée, la bénissait et la rendait au jeune homme, qui la tenait nue pendant le reste de la messe, et la mettant ensuite à son côté, commençait à jouir du droit de porter cette marque d'honneur attachée à sa naissance.

En 1663, un évêque s'avisa de donner le nom de valet-de-chambre à son premier laquais, et de lui faire porter l'épée.

Les Francs n'eurent long-temps pour autels que des faisceaux d'armes; ils juraient par l'air, soutien de la vie, et sur leurs épées, cause ordinaire de la mort.

L'empereur Frédéric 1er permit aux marchands qui voyageaient, d'attacher à la selle de leurs chevaux une épée pour se défendre, comme on y attache aujourd'hui des pistolets; il ne leur était pas permis de la porter à leur côté, parce qu'elle était la marque de la noblesse.

Besme, l'odieux assassin de l'amiral

Coligny eut l'imprudence de passer par la Saintonge, où les huguenots avaient des troupes; il fut pris et enfermé au château de Bouteville, dont Berthonville était gouverneur. Besme ayant gagné par argent un soldat de la garnison, parvint à se sauver. Le gouverneur, qui en fut aussitôt informé, monta de suite à cheval, s'attacha seul à sa poursuite, et l'arrêta. Besme prit alors un des pistolets du gouverneur, et lui dit : Tu sais que je suis un mauvais sujet; en même temps il tira son coup et le manqua. — Je ne veux plus que tu le sois, lui répliqua le gouverneur, en lui passant son épée au travers du corps.

Le marquis de...... voyant un gentilhomme d'une fort petite taille, et qui portait à son côté une longue épée, ne put s'empêcher de le regarder avec un grand étonnement, et s'écria en riant :Qui a donc attaché ce cadédis à cette épée là ?

Pepin-le-Bref, ainsi surnommé à cause de la petitesse de sa taille, s'étant aperçu que les seigneurs français n'avaient pas pour lui le respect convenable, leur montra un jour, dans un combat d'animaux, un lion furieux qui s'était jété sur un taureau, et leur dit qu'il fallait lui faire lâcher prise. Les seigneurs étant effrayés de cette proposition, il courut lui-même dans l'arêne, l'épée à la main, sur le lion, et lui coupa la tête; puis, se retournant vers eux, il leur dit avec une fierté héroïque : « Eh bien! vous semble-t-il que je sois digne de vous commander?»

Chez tous les peuples, surtout chez les peuples sauvages, l'homme est armé. Le seul instinct de sa conservation lui dit de porter constamment un moyen de défense; c'est ce qu'on voit chez les sauvages du Canada et parmi les cosaques irréguliers. Les premiers portent constamment une zagaye ou un casse-tête ; et

ceux-ci, en temps de paix, remplacent le glaive par un bâton ou une baguette.

Il n'en est pas de même chez les peuples civilisés, chez lesquels s'est introduit le système de l'inégalité. Elle y a classé les citoyens et distingué les rangs. Là, les puissans, qui se sont mis au premier, s'y sont armés et ont désarmé les hommes du dernier rang, c'est-à-dire le peuple. L'arme dont ils se sont réservé exclusivement le port est devenue, outre son objet d'utilité matériel, un objet moral, un insigne du privilége, une décoration.

C'est ainsi que la noblesse se distinguait en France par le port horizontal d'une épée au côté gauche, comme dans l'Orient les hommes de première classe, par le port vertical, à la ceinture, d'un poignard, d'un pistolet ou d'une dague.

En désarmant le peuple, les nobles étendirent en France leur propre privi-

lége jusqu'à celui de faire porter l'épée à leurs laquais, aux gens de livrée; et l'usage s'en continua jusqu'à la moitié du siècle de Louis XIV, où il cessa, d'après une ordonnance rendue par suite de l'événement de la mort du père de M. de Tilladet, beau-frère du chancelier Letellier, qui fut tué par un homme portant livrée.

On peut dire que les laquais tranchaient en tout du gentilhomme; car outre qu'ils en portaient la marque distinctive, l'insigne, ils s'en servaient dans leurs affaires *d'honneur* particulières. « Hier matin, dit Guy Patin (en 1660), rue Barbette, il y eut un grand carnage de plusieurs laquais qui se battaient en duel, et il y en eut plusieurs de blessés et de tués sur la place. »

La défense de porter l'épée ne s'étendant qu'aux laquais, les valets-de-chambre des nobles, et particulièrement ceux des

évêques dont ils portaient la queue aux cérémonies religieuses, continuèrent à porter l'épée, tandis que c'étaient des gens à livrée qui portaient la queue aux dignitaires laïques ou gens de robe; et l'usage s'en conserva sous les règnes suivans. Les nobles eurent aussi, sous Louis XV et Louis XVI, dans leur maison domestique, des chasseurs, des eyduks avec des sabres. Les maîtres d'hôtel portaient le couteau de chasse en manière d'épée, qu'on pourrait, à toute rigueur, regarder, par sa forme, comme instrument, attribut du métier d'écuyer tranchant.

Enfin, l'usage ou droit de porter l'épée en France, disparut à la révolution, pour tous, maîtres, gens nobles et serviteurs.

Depuis le retour des Bourbons, les épées ont reparu avec l'habit à la française, et les eyduks et les chasseurs étalent encore leurs épaulettes, leurs cocardes, leurs larges sabres derrière une voiture.

Les anciens chevaliers donnaient des noms à leurs épées : celle de Charlemagne s'appelait *joyeuse*, celle de Roland *durandal*, celle d'Olivier *hauteclerc*, celle d'Agier *courtin*, celle de Renaud *flamberge*, etc.

Les Scythes adoraient Mars; mais ils n'avaient pas de statue de ce dieu : une épée leur en servait.

Guy de Lusignan ayant acheté l'île de Chypre, y institua l'ordre de l'épée.

Il y a long-temps que la noblesse française porte l'épée au côté, comme un reste de l'ancienne armure qu'elle ne quittait jamais autrefois, et par conséquent comme une preuve de son origine militaire. La première et vraie noblesse en France fut la noblesse militaire. Tout Français qui pouvait prouver sur ses titres le mot *miles*, soldat, était réputé et reconnu noble. Si la profession des armes a toujours honoré l'homme, on peut dire

que le Français a toujours honoré la profession des armes. Le même esprit a toujours animé les militaires. L'honneur est le caractère national. La postérité rendra justice à l'armée française; le titre *miles* sera un titre de noblesse: et les vrais nobles seront toujours les descendans des braves qui auront combattu *pro aris et focis*.

Pendant une partie du siècle de Louis XIV, les épées s'attachaient à de longs baudriers qui traversaient le corps de droite à gauche.

Les gens du bon ton en avaient de magnifiques; ils étaient quelquefois contenus par l'écharpe, que l'on a portée quelque temps encore après le baudrier, et qui marquait la taille. Il n'y a plus à présent que les suisses de porte qui puissent donner l'idée de ces baudriers.

Les nœuds d'épée sont un reste du nœud qui assujétissait le baudrier sur l'é-

paule droite; il devint ornement et parure. Il est presque passé de mode.

Épingle. — L'épingle est un petit instrument de métal, droit, pointu par un bout, ayant une tête à l'autre, qui sert d'attache amovible au linge et aux étoffes, pour fixer les différens plis qu'on donne à la toilette, à l'ouvrage.

François Bisson, cité à l'article *étiquette*, dit que l'invention des épingles est due aux dames, et fait sans doute beaucoup d'honneur à leur modestie, car c'est avec elles qu'on attache les fichus, les cornettes, les coiffes, les voiles; d'ailleurs elles mettent les insolens en risque de se faire des blessures. Enfin, dit galamment Besson, *ce sont les épines des roses chrétiennes.*

Quoique, de tous les ouvrages mécaniques, l'épingle soit le plus mince, le plus commun et le moins précieux, c'est

peut-être celui qui demande le plus de combinaisons. Tant il est vrai que l'art, ainsi que la nature, étale ses prodiges dans les plus petits objets, et que l'industrie est aussi bornée dans ses vues qu'elle est admirable dans ses ressources. Une épingle, avant d'être livrée au commerce, passe dans les mains de dix-huit ouvriers différens.

Avant l'invention des épingles, les dames se servaient de brochettes de bois très-déliées, très-flexibles. Les premières épingles furent faites en Angleterre, en 1543.

On fait des épingles d'or, d'acier. Quelques-unes ont pour tête de petits brillans. Elles servent à la coiffure, à la parure.

On dit d'une femme affectée dans sa parure, qu'elle est tirée à quatre épingles.

Epingles se dit aussi du présent qu'on fait aux filles ou aux femmes lorsqu'elles ont rendu quelque service, ou qu'on

achète quelque chose où elles ont part. Epingle est pour les femmes ce que pot de vin est pour les hommes.

La nature a créé les épines pour punir l'indiscret qui attente à la fraîcheur des roses ; l'art a dû inventer les épingles pour punir le téméraire qui attente à la pudeur des femmes.

Que de guerres civiles causées à Paphos pour une épingle ôtée ou remise!

Un prédicateur disait : « Mesdames, qui » faites les délicates, qui nourrissez votre » corps, cette vermine, avec tant de peines, » qui souvent manquez de venir entendre » la parole de Dieu, quoique vous n'ayez, » pour entrer à l'église, que le ruisseau à » passer, je suis sûr qu'on mettrait moins » de temps à nétoyer toute une écurie où il » y aurait quarante chevaux que vous n'en » mettez à attacher toutes vos épingles. »

On disait jadis délit d'épingle, parce qu'en 1445, une insigne latronesse dont

on ignore le pays, mais qui n'était de Paris ni des environs, ni peut-être même de France, creva les yeux à un enfant de deux ans, et commit le délit d'épingle : ce qui était une grande cruauté. Cette femme fut mise en croix; on l'exécuta toute échevelée, avec une longue robe et ceinte d'une corde, les deux jambes liées ensemble au-dessous. Toutes les femmes de Paris, à cause de la nouveauté, la voulurent voir mourir, chacune interprétant son supplice à sa manière. Les unes disaient que c'était à la mode de son pays; d'autres que sa sentence le portait ainsi, afin qu'il en fût plus longuement mémoire aux autres femmes; toutes que ce crime méritait une plus grande punition.

L'épingle n'a pas toujours été, pour les dames, l'arme de la cruauté. On sait quel usage en faisait, au temps du roi Jean, dit le Bon, la dame des *belles Cousines.*

C'est en portant une épingle à sa bouche qu'elle indiquait un rendez-vous au petit *Jehan de Saintré*; et, dit l'historien véridique des amours de cette princesse et de ce page, elle mettait si souvent l'épingle en jeu, qu'on craignait que l'habitude ne gâtât bientôt les plus belles dents du monde; il fut même question de la dénoncer pour ce fait, comme coupable d'attentat sur elle-même, à la cour d'amour, qui l'eût probablement acquittée sur la question intentionnelle.

Les épingles sont des instrumens belliqueux, même pour les hommes. Un tacticien ne saurait s'en passer. On s'en sert pour indiquer, sur les cartes géographiques, les positions des armées.

Plus d'un militaire en crédit maintenant n'a fait marcher que des soldats de ce genre, n'a gagné des batailles qu'à coups d'épingles. Les armées de ces césars-là ont sur des pelottes.

En 1350, il parut une pièce de vers dans laquelle l'auteur donne aux dames de bons conseils, notamment celui de ne permettre à aucun homme d'introduire sa main dans leur sein. Votre mari seul en a le droit, ajoute-t-il. C'est pour servir d'obstacle à ces privautés qu'on a inventé les affiches, c'est-à-dire, les épingles ou agraffes, dont l'objet est de rapprocher et de contenir les vêtemens de la poitrine, de manière à ce que la main ne puisse y avoir un accès trop facile.

Il blâme, dans les dames, leur habitude à découvrir leur gorge, leurs jambes et même leur côté. Cette dernière nudité, inconnue à la coquetterie moderne, résultait de la forme des habits de cette époque.

Éponge. — L'éponge est une des productions dont la nature équivoque n'est pas encore bien parfaitement connue. Ap-

puyés sur de grandes autorités, plusieurs savans l'avaient mise au rang des zoophites, quand M. Peyssonnel occasionna une révolution, en rendant tous les zoophites au règne animal. Ce naturaliste, et ceux qui l'ont suivi, ont regardé les éponges comme l'ouvrage de petits animaux analogues aux polypes.

Cette dissertation n'entre point dans mon plan. Il me convient seulement de dire que les hommes et les femmes font tous usage des éponges, que toutes ont un emploi particulier pour la toilette.

Dans les armures que portaient jadis quelques femmes guerrières, les formes du sein n'étaient point marquées, une seule protubérance du poitrinal en fer emboîtait sans goût leurs deux mamelles. Dans la partie inférieure de la cuirasse, près de l'enfourchure, on voyait une forme proéminente, à charnière, qui s'ouvrait à volonté. Voici son usage :

Quand ces illustres dames allaient en guerre, et qu'un besoin naturel les pressait, elles ne descendaient point de cheval pour le satisfaire; mais une éponge placée dans la cavité de cette proéminence, recevait le liquide épanchement; puis ces dames retiraient l'éponge, l'exprimaient et la replaçaient.

On voit au Musée militaire une de ces vieilles armures.

ÉTEIGNOIR. — Heureux l'amânt à qui sa belle commande de se servir de l'éteignoir pour dérober leurs plaisirs!

La princesse héréditaire de Suède était dans l'usage de lire dans son lit. Elle reçut un éteignoir à ressort, avec ces vers :

Sage et brusque éteignoir, sachez au gré des gens
Vous bien tenir, tomber à temps;
Et comme un capuchon, guidé sur la bougie,
Quand la princesse lit, demeurez en arrêt

Tant que le livre lui plaît,
Et partez dès qu'il l'ennuie.
Des momens, dans son lit, à l'amour dérobés,
Respectez la durée et marquez bien le terme :
Quand elle est seule, tenez ferme,
Quand le prince arrive, tombez.

Étincelle. — On appelle étincelle un petit brillant que les hommes et les femmes portent au doigt ; quelquefois l'épingle, dont un brillant forme la tête, et qui sert à fixer le pli d'un jabot, d'une cravatte, d'un fichu, ou d'une collerette.

Étiquette. — Les cérémonies, les titres, les prééminences, etc. ; toutes ces choses, qui seraient inutiles et même fort impertinentes dans l'état de pure nature, sont fort utiles dans l'état de notre nature corrompue.

Plus un peuple est libre, moins il a de

cérémonies, de titres fastueux, de démonstrations d'anéantissement devant son supérieur.

Le fauteuil à bras, la chaise à dos, le tabouret, la main droite et la main gauche ont été, pendant plusieurs siècles, d'importans objets de politique et d'illustres sujets de querelles.

Long-temps après Attila et Dagobert, quand le luxe s'introduisit dans les cours, et quand les grands de la terre eurent deux ou trois fauteuils dans leurs donjons, ce fut une belle distinction de s'asseoir sur un de ces trônes : et tel seigneur châtelain prenait acte comme, ayant été, à demi-lieue de ses domaines, faire sa cour à un comte, il avait été reçu dans un fauteuil à bras.

Nos histoires nous réjouissent par vingt combats à coups de poing, pour la préséance : le parlement contre les clercs de l'évêque, à la pompe funèbre

d'Henri IV; la chambre des comptes contre le parlement dans la cathédrale, quand Louis XIII donna la France à la vierge; le duc d'Epernon dans l'église de Saint-Germain, contre le garde-des-sceaux Duvain.

Les présidens des enquêtes gourmèrent dans Notre-Dame, le doyen des conseillers de grand'chambre Savare, pour le faire sortir de la place d'honneur; et on fut obligé de faire *empoigner* par quatre archers, le président Barillon, qui frappait comme un sourd sur le pauvre doyen. On ne voyait pas de telles contestations dans l'aréopage, ni dans le sénat romain.

A mesure que les pays sont barbares, ou que les cours sont faibles, le cérémonial est plus en vogue.

La vraie puissance et la vraie politesse dédaignent la vanité.

Un colonel français, étant dans Bru-

xelles un an après la prise de cette ville par le maréchal de Saxe, et ne sachant que faire, voulut aller à l'assemblée de la ville. Elle se tient chez une princesse, lui dit-on. Soit, répond l'autre, que m'importe ? Mais il n'y a que des princes qui aillent là, êtes-vous prince ? Va, va, dit le colonel, ce sont de bons princes; j'en avais l'année passée une douzaine dans mon antichambre, quand nous eûmes pris la ville; et ils étaient fort polis.

On conte qu'un vieil officier qui savait peu le protocole de la vanité, ayant écrit au marquis de Louvois, *Monsieur*, et n'ayant point eu de réponse, lui écrivit *monseigneur*, et n'en obtint pas davantage, parce que le ministre avait encore le *monsieur* sur le cœur. Enfin, il lui écrit à *mon dieu*, *mon dieu Louvois*, et au commencement de la lettre, il mit *mon dieu*, *mon créateur*.

Comment vous portez-vous, mon cher

ami, disait un duc et pair à un gentilhomme? A votre service, mon cher ami, répondit l'autre. Et dès ce moment, il eut son cher ami pour ennemi implacable.

Un grand de Portugal parlait à un grand d'Espagne, et lui disait à tout moment votre *excellence;* le courtisan lui répondait votre *courtoisie*; c'est le titre qu'on donne aux gens qui n'en ont pas. Le Portugais piqué, appela l'Espagnol à son tour votre *courtoisie*; l'autre lui donna alors de l'*excellence.* A la fin, le Portugais lassé lui dit : pourquoi me donnez-vous toujours de la *courtoisie* quand je vous donne de l'*excellence ;* et pourquoi m'appelez-vous votre *excellence*, quand je vous dis votre *courtoisie*? C'est que les titres me sont égaux, répondit humblement le Castillan, pourvu qu'il n'y ait rien d'égal entre vous et moi.

La plûpart des rois de l'Asie étaient et

sont encore cousins-germains du soleil et de la lune; leurs sujets n'osent jamais prétendre à cette alliance; et tel gouverneur de province qui s'intitule *muscade de consolation* et *rose de plaisir*, serait empalé, s'il se disait parent le moins du monde de la lune et du soleil.

Louis XI fut le premier en France qu'on appela communément *majesté*. On se servait du terme *altesse* avec les rois de France; long-temps après lui, on voit encore des lettres à Henri III, dans lesquelles on lui donne ce titre. Les états d'Orléans ne voulurent point que la reine Catherine de Médicis fut appelée *majesté*. Le nom est indifférent: il n'y a que le pouvoir qui ne le soit pas.

Il n'y avait anciennement que deux marquis en Allemagne, deux en France, deux en Italie. Le marquis de Brandebourg est devenu roi et grand roi: ce

fut Frédéric III. Nos marquis italiens et français sont d'une autre espèce.

Quelques seigneurs français se vantaient d'avoir des *barons* allemands dans leurs *écuries;* quelques seigneurs allemands disaient avoir des *marquis* dans leurs *cuisines*.

Avant l'année 1635, non-seulement les évêques ne se *monseigneurisaient* pas, mais ils ne donnaient point du *monseigneur* aux cardinaux.

Ces deux habitudes s'introduisirent par un évêque de Chartres, qui alla, en camail et en rochet, appeler *monseigneur*, le cardinal de Richelieu; sur quoi Louis XIII dit : « ce Chartrain irait baiser » le derrière du cardinal, et pousserait » son nez dedans, jusqu'à ce que l'autre » lui dit : c'est assez. »

On a connu un président qui ne voulut pas se faire saigner, parce que son chirurgien lui avait dit : « *monsieur*, de



»quel bras voulez-vous que je vous »saigne? »

Lorsqu'en Espagne, un mendiant rencontre un gueux, il lui dit : « seigneur, »votre courtoisie a-t-elle pris son cho»colat? » Cette manière de s'exprimer éléve l'âme, et conserve la dignité de l'espèce.

Pour terminer le grand procès de la vanité, il faudra un jour que tout le monde soit *monseigneur* dans la nation, comme toutes les femmes qui étaient autrefois *mademoiselle*, sont actuellement *madame*.

Puisse la lecture de cet article corriger quelques coqs-d'Inde qui passent leur vie à faire la roue!

Louis XIV avait ordonné aux secrétaires-d'état de donner le *monseigneur* et l'*altesse* aux gentilshommes des maisons de Bouillon et de Rohan. Louvois s'y soumit. Il écrivit un jour au cheva-

lier de Bouillon : « *monseigneur*, si votre »*altesse* ne change pas de conduite, je »la ferai mettre dans un cachot. Je suis avec respect, etc.»

L'infortunée Marie-Antoinette, n'étant encore que dauphine, avait l'étiquette en horreur, malgré le goût qu'ont, pour cette servitude, les princes et princesses de sa nation. On sait qu'elle donna le nom de *madame l'étiquette* à madame de N....., l'une de ses dames d'honneur, qui n'était occupée qu'à la lui rappeler. Il arriva même qu'un jour cette princesse s'étant laissée choir à bas d'un âne, cria, avec une naïveté fort ingénieuse, à la dame d'honneur : madame, quelle est l'étiquette en France, pour qu'une reine se relève, quand elle est tombée en bas d'un âne ?

Le roi d'Espagne Philippe III, convalescent, après une maladie dangereuse, était assis à côté d'une cheminée où l'on

avait allumé une si grande quantité de bois, qu'il pensa étouffer de chaleur. Sa grandeur ne lui permettait pas de se lever pour appeler du secours; les officiers en charge s'étaient éloignés; et les domestiques n'osaient entrer dans l'appartement. A la fin, le marquis de Pobar reparut auprès du roi, qui lui ordonna d'éteindre le feu; mais celui-ci s'en excusa, sous prétexte que l'étiquette lui défendait de faire une pareille fonction, pour laquelle il fallait appeler le duc d'Ussède. Le duc était sorti, et la flamme augmentait; néanmoins le roi soutint la chaleur, plutôt que de déroger à sa dignité; mais il s'échauffa tellement le sang, que le lendemain il eut un érysipèle à la tête, avec des redoublemens de fièvre, qui l'emportèrent.

Cette autre anecdote prouvera encore avec quelle rigueur incroyable l'étiquette est observée à la cour de Madrid. La

reine d'Espagne, épouse de Charles II, aimait beaucoup à monter à cheval. Elle voulut un jour essayer un jeune coursier andalous, qui se cabra et la renversa. Le pied de la princesse s'embarrassa malheureusement dans l'étrier; et le cheval l'entraîna, sans que personne osât la secourir; l'étiquette s'y opposait formellement: car il est défendu, à quelque homme que ce soit, sous peine de la vie, de toucher le pied d'une reine d'Espagne. Charles II, qui était amoureux de sa femme, jetait, du haut d'un balcon, des cris redoublés; mais l'étiquette retenait les graves Espagnols. Cependant deux cavaliers se décidèrent à délivrer la jeune reine; et, malgré la rigueur de la loi, l'un se saisit de la bride du cheval, l'autre dégagea le pied de Sa Majesté. Ils songèrent ensuite à la peine qu'ils avaient méritée, pour avoir violé une loi aussi

auguste, et profitèrent du trouble où l'on était encore pour se sauver. Mais la reine demanda et obtint la *grâce* de ces deux coupables.

Dans le royaume de Mandoa, l'étiquette défendait à qui ce soit, de toucher la tête du prince. Un roi de Mandoa étant tombé dans une rivière, en fut retiré par un esclave, qui s'était jeté à la nage et l'avait saisi par les cheveux. Le monarque n'eut pas plutôt repris connaissance, qu'il appela celui qui l'avait sauvé, lui demanda comment il avait osé mettre la main sur la tête de son prince, et lui fit sur le champ donner la mort. Quelque temps après, ce même despote, plongé dans l'ivresse, se laissa de nouveau tomber dans une petite rivière où il se promenait en bateau. Une de ses femmes, qui pouvait le sauver, se souvint de l'histoire du malheureux esclave, et fut assez prudente pour laisser périr le

tyran, plutôt que de manquer à l'étiquette.

Soixante-dix personnes conspirèrent contre l'empereur Basile : il les fit fustiger, et on leur brûla les cheveux et le poil. Un cerf l'ayant pris avec son bois par la ceinture, quelqu'un de sa suite tira son épée, coupa sa ceinture, et le délivra. Basile fit trancher la tête à cet homme, parce qu'il avait tiré l'épée contre lui. «Qui pourrait penser, dit Montesquieu, que sous le même prince, on eût rendu ces deux jugemens? »

Avant la révolution, les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, dans toutes les cérémonies, faisaient les révérences comme les femmes. On ignore d'où venait cet usage.

Les femmes aujourd'hui font la révérence à peu près comme les hommes.

Dans un ouvrage de François Billon, en l'honneur des dames, intitulé *la For-*

teresse inexpugnable de l'honneur et vertu des dames, divisée en quatre bastions, imprimé en 1500, l'auteur parle d'une duchesse de Bourbon, qu'il ne désigne pas précisément, qui avait fait un réglement dans sa maison, assurément fort honorable au beau sexe; elle voulait que tous ses domestiques mâles respectassent les personnes du sexe féminin, et ne se présentassent jamais devant elles, qu'un genou en terre : ainsi les valets de chambre s'agenouillaient devant les femmes de chambre, et les valets de pied devant les servantes.

Éventail. — L'éventail est un petit instrument qui sert à agiter l'air et à le porter contre le visage pour le rafraîchir. Ce mot vient de l'italien *ventaglio*.

L'usage des éventails est de toute ancienneté dans l'Orient, les Indes et la Chine; ils étaient connus en Italie et en

Espagne, bien avant que nous en eussions entendu parler en France; ils ne sont venus jusqu'à nous que dans le 16e siècle: encore les premiers éventails n'étaient-ils pas comme ceux d'aujourd'hui; ils n'avaient qu'un manche surmonté d'un carton léger, peint et ordinairement entouré de plumes.

Ce n'est qu'au 17e siècle qu'on a fait des éventails montés sur plusieurs baguettes de différentes matières; et cette mode nous est venue directement de la Chine.

La mode, qui donne du prix à tout, fit, sous Louis XIV, un objet de luxe des éventails. Le bois fut remplacé par le nacre, l'ivoire, l'or, l'acier, l'écaille. A la place des papiers qui les couvraient, le pinceau dessina, sur les branches, des portraits, des vues, des paysages, mit à contribution les scènes galantes de la mythologie.

On ne quitta plus les éventails ; l'hiver ils garantissaient de la chaleur du feu, l'été ils tempéraient l'ardeur du soleil.

L'éventail fut sans doute inventé par la coquetterie pour suppléer au défaut de pudeur ; il est fait de manière qu'il permet de tout voir, sans qu'on soit obligé de rougir.

L'art a multiplié les avantages qu'on peut tirer d'un éventail. Sous la main de l'ouvrier, il a pris mille formes gracieuses. Tantôt il est orné d'un petit télescope placé à la naissance des lames, au moyen duquel on reçoit et on renvoie l'expression des plus tendres sentimens ; tantôt il devient une arme offensive et défensive ; et plus d'une fois l'éventail brisé dans la main d'une belle, n'offre plus que les tronçons de la lance d'un guerrier après un illustre combat.

Tout est mystère dans la manière de développer, d'agiter un éventail.



A Athènes, on regardait l'éventail comme le sceptre de la beauté; les dames romaines l'avaient aussi en grand honneur.

Christine, reine de Suède, se trouvait à la cour de Louis XIV, lorsque l'éventail y déployait, pour la première fois, son pouvoir, sa richesse et ses ornemens précieux. Plusieurs dames du haut rang lui demandèrent si elles devaient céder à l'empire de la mode : « Je ne crois pas, » leur répondit fort sérieusement cette » princesse; vous êtes assez éventées » sans cela. » La réponse était peu galante, surtout à la cour d'un roi, le modèle de l'urbanité. Les femmes, piquées de la brusquerie de Christine, mirent plus que jamais l'éventail en faveur, et ne virent plus, dans cette reine, qu'une femme tourmentée du regret d'avoir quitté le trône, une femme sans grâce, sans goût, et dont le pourpoint chevaleresque et la

jupe d'amazone étaient teints du sang de son amant, assassiné, par son ordre et sous ses yeux, à Fontainebleau.

On attribue à Louis XVIII, alors *Monsieur*, les vers suivans, qui accompagnaient l'envoi d'un éventail à son auguste belle-sœur, Marie-Antoinette d'Autriche :

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
J'aurai soin, près de vous, d'amener les zéphirs;
Les amours y viendront d'eux-mêmes.

Héliogabale, après avoir quitté la pourpre impériale et s'être fait saluer du nom d'impératrice pour épouser un cocher, prit la robe traînante, la quenouille et l'éventail.

Auguste avait toujours à ses côtés un officier, dont l'emploi consistait à agiter l'air avec un éventail, lorsque cet empereur dormait.

ÉPITAPHE.

Ici gît l'abbé Duportail,
Qui mourut d'un coup d'éventail.

A la première représentation de l'opéra-comique de *Corisandre*, en 1820, la chaleur était si excessive que tout le parterre s'arma d'un éventail. Ce mouvement fut bientôt partagé par tous les spectateurs, et les éventails prirent le nom de *corisandres*.

Autrefois les diacres portaient à l'autel un éventail, dont ils se servaient, en été, pour rafraîchir l'air et pour écarter les mouches. Saint Jérôme en parle dans une lettre à Marcella, par laquelle il la remercie de plusieurs petits présens qu'elle lui a envoyés, et, entr'autres, de petits *éventails* pour éloigner les insectes.

Enfin un éventail,

Pour la décence et pour la volupté,
Est le meuble le plus utile;

Sur les yeux, ce rempart fragile,
A la pudeur semble offrir un asile,
Et sert la curiosité.
En glissant un regard entre ses intervalles,
D'un coup-d'œil juste, on peut en sûreté
Observer un amant, critiquer ses rivales.
On peut, par son secours, en jouant la pudeur,
Tout examiner, tout entendre,
Rire de tout, sans alarmer l'honneur.
Son exercice est ce qu'il faut apprendre :
Son bruit sait exprimer le dépit, la fureur;
Son mouvement léger, un sentiment plus tendre.
L'éventail sert souvent de signal à l'amour,
Met un beau bras dans tout son jour,
Donne un maintien, quand on sait prendre
Des airs nobles et naturels.
Entre les mains d'une femme jolie,
C'est le sceptre de la folie,
Qui commande à tous les mortels.

Jean Gay, poète anglais, a composé un poème ingénieux, et d'une galanterie délicate, sur l'éventail; ce poème est en

trois chants. Un sieur Milon, de Liége, l'a imité en français.

Falbala. — On nomme falbala une garniture de robe de toute espèce. De nos jours, les dames en ont outré la mode, par la quantité qu'elles en emploient à leurs ajustemens.

L'origine des falbalas est très-ancienne. Les Romains ont eu aussi des falbalas, que les guerres que Valérien eut à soutenir dans l'Orient apportèrent à Rome, et qui armèrent, dans la suite, toute la sévérité des lois pour en corriger l'abus. Cette mode consistait à ajouter sur l'habit, quelque beau qu'il fût, une étoffe de couleur différente ou plus riche, coupée par bandes, et appliquée, en forme de cercle, de distance en distance. Horace parle aussi du falbala, qu'il appelle *pannus*, ce qui prouve que le falbala est plus ancien encore que Valérien.

Je ne sais qui a dit que *la modestie est le falbala du talent.*

Fard. — La décence est la grâce de la vertu, et le fard du vice.

Le fard est un cosmétique : et cosmétique se dit de toutes compositions, soit de blanc, soit de rouge, dont les femmes, et quelques hommes mêmes, se servent pour embellir leur teint, imiter les couleurs de la jeunesse, ou les réparer par artifice. Le nom de fard était encore plus étendu autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui, et faisait un art particulier qu'on appela commotique, c'est-à-dire, l'art de farder, qui comprenait, non-seulement toutes les espèces de fards, mais encore tous les médicamens qui servaient à ôter, à cacher, à rectifier les difformités corporelles ; et c'est cette dernière partie de l'ancienne commotique que nous nommons orthopédie.

L'amour de la beauté a fait imaginer,

de temps immémorial, tous les moyens qu'on a crus propres à en augmenter l'éclat, à en perpétuer la durée, ou à en rétablir les brêches; et les femmes, chez qui le goût de plaire est très-étendu, ont cru trouver ces moyens dans les fardemens, si je puis me servir de ce vieux terme collectif, plus énergique que celui de fard.

L'auteur du livre d'Enoch assure qu'avant le déluge, l'ange Azaliel apprit aux filles l'art de se farder : d'où l'on peut du moins inférer l'antiquité de cette pratique. L'antimoine est le plus ancien fard dont il soit fait mention dans l'histoire, et, en même temps, celui qui a eu le plus de faveur. Job marque assez le cas qu'on en faisait, lorsqu'il donne à une de ses filles le nom de vase d'antimoine, ou de boîte à mettre du fard.

Comme, dans l'Orient, les yeux noirs, grands et fendus, passaient, ainsi

qu'en France aujourd'hui, pour les plus beaux; les femmes qui avaient envie de plaire, se frottaient le tour de l'œil avec une aiguille trempée dans du fard d'antimoine, pour étendre la paupière, ou plutôt pour la replier, afin que l'œil en parût plus grand. Aussi, Isaïe, dans le dénombrement qu'il fait des parures des filles de Sion, n'oublie pas les aiguilles dont elles se servaient pour peindre leurs yeux et leurs paupières. La mode en était si reçue, que nous lisons dans un des livres des Rois, que Jésabel, ayant appris l'arrivée de Jéhu à Samarie, se mit les yeux dans l'antimoine, ou les plongea dans le fard, comme s'exprime l'Écriture, pour parler à cet usurpateur, et pour se montrer à lui. Jérémie ne cessait de crier aux filles de Judée : « En vain vous vous revêtirez de pourpre, et vous mettrez vos colliers d'or; en vain vous vous peindrez les yeux avec l'anti-

moine, vos amans vous mépriseront. »

Les filles de Judée ne crurent point le prophête ; elles pensèrent toujours qu'il se trompait dans ses oracles; en un mot, rien ne fut capable de les dégoûter de leur fard. C'est pour cela qu'Ezéchiel, dévoilant les dérèglemens de la nation juive sous l'idée d'une femme débauchée, dit qu'elle s'est baignée, qu'elle s'est parfumée, qu'elle a peint ses yeux d'antimoine, qu'elle s'est assise sur un très-beau lit et devant une table bien couverte.

Cet usage du fard tiré de l'antimoine, ne finit pas dans les filles de Sion; il se glissa, s'étendit, se perpétua partout. Nous trouvons que Tertullien et Saint-Cyprien, déclamèrent à leur tour très-vivement contre cette coutume, usitée de leur temps en Afrique, de se peindre les sourcils avec du fard d'antimoine.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au-

jourd'hui les femmes syriennes, babyloniennes et arabes, se noircissent, du même fard, le tour de l'œil, et que les hommes en font autant dans les déserts de l'Arabie, pour se conserver les yeux contre l'ardeur du soleil. M. Darvieux, dans ses ouvrages, remarque, en parlant des femmes arabes, qu'elles bordent leurs yeux d'une couleur noire, composée avec de la tutie; qu'elles tirent une ligne de ce noir, en dehors du coin de l'œil, pour le faire paraître plus fendu.

Depuis les ouvrages de M. Darvieux, le savant M. Sharr rapporte, dans ceux qu'il a faits en Barbarie, à l'occasion des femmes de ces contrées, qu'elles croiraient qu'il manquerait quelque chose d'essentiel à leur parure, si elles n'avaient pas teint le poil de leurs paupières et de leurs yeux, de ce qu'on nomme al-co-hol, qui est la poudre de mine de plomb. Cette opération se fait en trem-

pant, dans cette poudre, un petit poinçon de bois de la grosseur d'une plume; et, en le passant ensuite entre les paupières, elles se persuadent que la couleur sombre, que l'on parvient de cette façon à donner aux yeux, est un grand agrément au visage de toutes sortes de personnes.

Les femmes grecques et romaines empruntèrent des Asiatiques, la coutume de se peindre les yeux avec de l'antimoine; mais pour étendre encore plus loin l'empire de la beauté, et réparer les couleurs flétries, elles imaginèrent deux nouveaux fards, inconnus auparavant dans le monde, et qui ont passé jusqu'à nous : je veux dire, le blanc et le rouge. De là vient que les poètes feignirent que la blancheur d'Europe ne lui venait que parce qu'une des filles de Junon avait dérobé le petit pot de fard blanc de cette déesse, et en avait fait présent

à la fille d'Agénor. Quand les richesses affluèrent dans Rome, elles y portèrent un luxe affreux; la galanterie introduisit les recherches les plus raffinées dans ce genre, et la corruption générale y mit le sceau.

Ce que Juvénal nous dit des baptes d'Athènes, de ces prêtres efféminés, qu'il admet aux mystères de la toilette, se doit entendre des dames romaines, sur l'exemple desquelles, ceux dont le poète veut parler, mettaient du blanc et du rouge, attachaient leurs longs cheveux d'un cordon d'or, et se noircissaient le sourcil, en le tournant en demi-rond, avec une aiguille de tête. Nos dames, dit Pline le naturaliste, se fardent par air jusqu'aux yeux : mais ce n'était là qu'un léger crayon de leur molesse.

Nous avons, dans Ovide, des recettes détaillées des fards, qu'il conseillait de son temps aux dames romaines; je dis

les dames romaines, car le fard du blanc et du rouge était réservé aux femmes de qualité; sous le règne d'Auguste, les courtisanes et les affranchies n'osaient point encore en mettre. « Prenez donc de l'orge, leur disait-il, qu'envoient ici les laboureurs de Lybie; ôtez-en la paille et la robe; prenez une pareille quantité d'ers ou d'orobe; détrempez l'un et l'autre dans des œufs, avec proportion; faites sécher et broyer le tout; jetez-y de la poudre de corne de cerf; ajoutez-y quelques oignons de narcisse; pilez le tout dans le mortier; vous y admettrez enfin la gomme et la farine de froment de Toscane; que le tout soit lié par une quantité de miel convenable : celle qui se servira de ce fard, ajoute-t-il, aura le teint plus net que la glace de son miroir. » Mais on inventa bientôt une recette plus simple que celle d'Ovide, et qui eut la plus grande vogue; c'était un fard, composé

de la terre de Chio ou de Samos, que l'on faisait dissoudre dans du vinaigre. Pline nous apprend que les dames s'en servaient pour se blanchir la peau, de même que la terre de sélineuse, qui est, dit-il, d'un blanc de lait, et qui se dissout promptement dans l'eau. Fabula, selon Martial, craignait la pluie à cause de la craie qui était sur son visage : c'était une des terres dont nous venons de parler; et Pétrone, en peignant un efféminé, s'exprime ainsi : « Des ruisseaux de gomme coulaient sur son front avec la sueur, et la craie était si épaisse dans les rides de ses joues, qu'on aurait dit que c'était un mur que la pluie avait déblanchi. »

Poppée, cette célèbre courtisane, douée de tous les avantages de son sexe, hors de la chasteté, usait, pour son visage, d'une espèce de fard onctueux, qui formait une croûte durable, et qui ne

tombait qu'après avoir été lavée avec une grande quantité de lait, lequel en détachait les parties et découvrait une extrême blancheur; Poppée, dis-je, mit ce nouveau fard à la mode, lui donna son nom : et Juvénal dit que, si elle eût été exilée, elle eût mené avec elle son troupeau d'ânesses, et se serait montrée avec ce cortége jusqu'au pôle hyperborée.

Cette pâte, de l'invention de Poppée, qui couvrait tout le visage, formait un masque avec lequel les femmes allaient dans l'intérieur de leur maison; c'était là, pour ainsi dire, le visage domestique, et le seul qui était connu du mari. Ses lèvres, si nous écoutons Juvénal, s'y prenaient à la glu. Ce teint tout neuf, cette fleur de peau, n'était faite que pour les amans; et sur ce pied-là, ajoute l'abbé Nadal, la nature ne donnait rien ni aux uns ni aux autres.

Les dames romaines se servaient, pour le rouge, au rapport de Pline, d'une espèce de *fucus*, qui était une racine de Syrie, avec laquelle on teignait les laines.

Mais Théophraste est ici plus exact que les naturalistes romains : les Grecs, selon lui, appelaient *fucus* tout ce qui pouvait peindre la chair, tandis que la substance particulière dont les femmes se servaient pour peindre leurs joues de rouge était distinguée par le nom de *rizion*, racine qu'on apportait de Syrie en Grèce à ce sujet. Les Latins, à l'imitation du terme grec, appelèrent cette plante *radicula* ; et Pline l'a confondue avec la racine dont on teignait les laines.

Il est si vrai que le mot *fucus* était un terme général pour désigner le fard, que les Grecs et les Romains avaient un *fucus* métallique qu'ils employaient pour le blanc, et qui n'était autre chose que la

céruse ou le blanc de plomb de nos revendeuses à la toilette.

Leur *fucus* rouge se tirait de la racine *rizion*, et était uniquement destiné pour rougir les joues; ils se servirent aussi, dans la suite, pour leur blanc, d'un *fucus* composé d'une espèce de craie argentine; et, pour le rouge, du *purpurissum*, préparation qu'ils faisaient de l'écume de la pourpre, lorsqu'elle était encore toute chaude.

C'en est assez sur les dames grecques et romaines; poursuivons à présent l'histoire du fard jusqu'à nos jours, et prouvons que la plupart des peuples de l'Asie et de l'Afrique sont encore dans l'usage de se colorier diverses parties du corps, de noir, de blanc, de rouge, de bleu, de jaune, de verd, en un mot de toutes sortes de couleurs, suivant les idées qu'ils se sont formées de la beauté. L'amour-propre et la vanité ont égale-

ment leur recherche dans tous les pays du monde; l'exemple, le temps et les lieux n'y mettent que le plus ou moins d'entente, de goût et de perfection.

En commençant par le Nord, nous apprenons qu'avant que les Moscovites eussent été policés par le czar Pierre Iᵉʳ, les femmes russes savaient déjà se mettre du rouge, s'arracher les sourcils, se les peindre ou s'en former d'artificiels. Nous voyons aussi que les Groënlandaises se bariolent le visage de blanc et de jaune, et que les Zembliennes, pour se donner des grâces, se font des raies bleues au front et au menton.

Les Mingréliennes, sur le retour, se peignent tout le visage, les sourcils, le front, le nez, les joues; les Japonaises de Jédo se colorent de bleu les sourcils et les lèvres; les insulaires de Sobréo, au nord de Nicobar, se plâtrent le visage de verd et de jaune; quelques femmes

du royaume de Décan se font découper la chair en fleurs, et teignent ces fleurs de diverses couleurs avec du jus de racines de leur pays.

Les Arabes, outre ce que j'en ai dit ci-dessus, sont dans l'usage de s'appliquer une couleur bleue aux bras, aux lèvres et aux parties les plus apparentes du corps; ils mettent, hommes et femmes, cette couleur par petits points, et la font pénétrer dans la chair avec une aiguille faite exprès : la marque en est inaltérable.

Les Turquesses africaines s'injectent de la tutie préparée dans les yeux, pour les rendre noirs, et se teignent les cheveux, les mains et les pieds en couleur jaune et rouge. Les femmes maures suivent la mode des Turquesses; mais elles ne teignent que les sourcils et les paupières, avec de la poudre de mine de plomb. Les filles qui demeurent sur les

frontières de Tunis, se barbouillent de couleur bleue le menton et les lèvres; quelques-unes impriment une petite fleur dans quelqu'autre partie du visage, avec de la fumée de noix de galle et du safran. Les femmes du royaume de Tripoli font consister les agrémens dans les piqûres sur la face, qu'elles pointillent de vermillon; elles peignent leurs cheveux de même. La plupart des filles nègres du Sénégal, avant que de se marier, se font broder la peau de différentes figures d'animaux et de fleurs de toutes couleurs. Les négresses de Sarra-Liona se colorent le tour des yeux de blanc, de jaune et de rouge.

Les Floridiennes de l'Amérique septentrionale se peignent le corps, le visage, les bras et les jambes, de toutes sortes de couleurs ineffaçables, parce qu'elles ont été imprimées dans les chairs par le moyen de plusieurs piqûres. Enfin,

les femmes sauvages caraïbes se barbouillent toute la face de rocou.

Si nous revenons en Europe, nous trouverons que le blanc et le rouge ont fait fortune en France. Nous en avons l'obligation aux Italiens qui passèrent à la cour de Catherine de Médicis; mais ce n'est que sur la fin du siècle passé, que l'usage du rouge est devenu général parmi les femmes de condition.

Callimaque, dans l'hymne intitulée *les Bains de Pallas*, a parlé d'un fard bien plus simple. Les deux déesses Vénus et Pallas se disputaient le prix et la gloire de la beauté. Vénus fut long-temps à sa toilette; elle ne cessa point de consulter son miroir, retoucha plus d'une fois à ses cheveux, régla la vivacité de son teint, au lieu que Minerve ne se mira ni dans le métal ni dans la glace des eaux, et ne trouva pas d'autre secret pour se donner du rouge, que de courir un long espace

de chemin, à l'exemple des filles de Lacédémone, qui avaient coutume de s'exercer à la course sur le bord de l'Eurotas. Si le succès alors couronna les précautions de Vénus, ne fut-ce pas la faute du juge plutôt que celle de la nature?

Quoiqu'il en soit, je ne pense pas qu'on puisse réparer par la force de l'art les injures du temps, ni rétablir sur les rides du visage la beauté qui s'est évanouie. Je sens bien la justesse des réflexions de Rica dans sa lettre à Usbeck : Les femmes qui se sentent finir d'avance par la perte de leurs agrémens, voudraient reculer vers la jeunesse; eh! comment ne chercheraient-elles pas à tromper les autres? elles font tous leurs efforts pour se tromper elles-mêmes, et pour se dérober à la plus affligeante de toutes les idées. Mais, comme le dit Lafontaine,

Les fards ne peuvent faire
Que l'on échappe au temps, cet insigne larron;
Les ruines d'une maison
Se peuvent réparer; que n'est cet avantage
Pour les ruines du visage!

Cependant, loin que les fards produisent cet effet, j'ose assurer au contraire qu'ils gâtent la peau, qu'ils la rident, qu'ils altèrent et ruinent la couleur naturelle du visage; j'ajoute qu'il y a peu de fards, dans le genre du blanc, qui ne soit dangereux. Aussi les femmes qui se servent de l'huile de talc comme d'un fard excellent, s'abusent beaucoup; celles qui emploient la céruse, le blanc de plomb ou le blanc d'Espagne, n'entendent pas mieux leurs intérêts; celles qui se servent de préparations de sublimé, font encore plus de tort à leur santé; enfin, l'usage continuel du rouge, surtout de ce vermillon terrible qui jaunit tout ce

qui l'environne, n'est pas sans inconvénient pour la peau.

Afranius répétait souvent, et avec raison, à ce sujet : « Des grâces simples et naturelles, le rouge de la pudeur, l'enjouement et la complaisance, voilà le fard le plus séduisant de la jeunesse; pour la vieillesse, il n'est point de fard qui puisse l'embellir que l'esprit et les connaissances. »

« Si c'est pour les hommes que les femmes se fardent, dit Labruyère, si c'est pour eux qu'elles s'enluminent, j'ai recueilli les voix; je leur prononce, de la part de tous les hommes, ou de la plus grande partie, que le blanc et le rouge les rendent affreuses et dégoûtantes; que le rouge seul les vieillit, et qu'ils protestent sérieusement contre tout l'artifice dont elles usent pour se rendre laides. »

Le fard de Ninon se composait de grâces simples et naturelles, du charme

sentiment, de la finesse et des agrémens de l'esprit, et surtout de cette égalité d'humeur qui fixait près d'elle ses amans et ses amis, après plus de soixante hivers.

Une duchesse très-fardée se promenait dans un parc, avec d'autres dames; un seigneur de sa connaissance survient et veut lui donner un baiser, qu'elle esquive en se retranchant derrière une statue, que le galant va baiser, en courant après la dame qu'il voulait attraper. Cette aventure provoque le rire général. Le seigneur, un peu piqué, dit, sans se déconcerter : « Il n'y a rien de perdu à tout cela ; c'est *plâtre* pour *plâtre.* »

Un vieux proverbe dit : Temps pommelé, femme fardée, ne sont pas de longue durée.

Fauteuil. — Tabouret. — Bergère. — Pliant. — Les bancs à dos et les simples

banquettes sont presque de toute antiquité. Les chaises et les tabourets étaient connus des Romains, puisque les chaises curules, qui étaient la marque des premières dignités de la république, étaient des espèces de petits fauteuils à dos. La chaise du roi Dagobert était dans ce goût. On voit encore, dans quelques vieux châteaux, des grands fauteuils d'invention française, et d'une époque très-reculée; ceux de nos ancêtres étaient faits entièrement de bois, et n'étaient ni couverts ni garnis. Les fauteuils rembourrés sont modernes, et n'ont été d'abord qu'à l'usage des infirmes et des dames. Les siéges légers et de forme portative, les petites chaises, les petits fauteuils, les cabriolets, les gondoles, les sophas, les ottomanes, les plians, les X sont modernes.

L'ancienne étiquette pour les fauteuils simples, les fauteuils à dos, les fauteuils

à bras, la chaise à dos, le tabouret, ont souvent causé bien des disputes.

L'étiquette pour les fauteuils vient de ce que, chez nos barbares de grands-pères, il n'y avait qu'un fauteuil tout au plus dans une maison; et ce fauteuil ne servait qu'au maître. Quand le luxe s'introduisit dans les cours, et que les grands de la terre eurent deux ou trois fauteuils dans leurs donjons, ce fut une belle distinction de s'asseoir sur un de ces trônes; et tel seigneur châtelain prenait acte comme, ayant été à une demi-lieue de son domaine faire sa cour à un comte, il avait été reçu dans un fauteuil à bras.

On voit, par les mémoires de *Mademoiselle*, que cette auguste princesse passa un quart d'heure de sa vie, dans les angoisses mortelles des disputes, pour les chaises à dos. Devait-on s'asseoir, dans une certaine chambre, sur une chaise ou sur un tabouret, ou même ne pas s'as-

seoir? voilà ce qui fort intriguait toute une cour. L'étiquette a causé bien d'illustres débats.

Lorsque le cardinal de Richelieu traita du mariage d'Henriette de France et de Charles Ier, avec les ambassadeurs d'Angleterre, l'affaire fut sur le point d'être rompue pour deux ou trois pas de plus que les ambassadeurs exigeaient auprès d'une porte. Le cardinal se mit au lit pour trancher toute difficulté.

Un jeune prince de la maison de Bourbon ayant voulu se coucher sans prier Dieu, le gouverneur, qui était un homme d'esprit, fut s'asseoir dans le fauteuil du prince, qui s'en aperçut, lui demanda ce qu'il faisait là, et ajouta : « Otez-vous ; personne n'a le droit de s'asseoir dans mon fauteuil. — Je le sais, répondit le mentor; mais comme vous vous êtes couché sans prier Dieu, moi je ne vous dois plus rien. — Eh bien ! ôtez-vous de

mon fauteuil, dit le jeune prince; j'aime mieux me lever pour prier Dieu, que de vous voir dans mon fauteuil.» C'est où l'attendait le gouverneur.

Le dauphin, fils de Louis XIV, étant allé, dans son enfance, rendre ses devoirs à sa majesté, demanda un fauteuil. Le roi lui fit donner un pliant, et le gronda d'avoir osé demander plus en sa présence. Le soir, l'enfant royal récitant son *credo* en français, s'interrompit à ces paroles : «et est assis à la droite de Dieu, le père tout-puissant», et dit à sa gouvernante : «Madame, est-il assis dans un fauteuil, ou seulement sur un *pliant*?»

Tout le monde sait quel honneur on attache à la permission d'avoir le tabouret chez les rois et les princes.

L'amour s'assied rarement sur un tabouret; quand cela lui arrive, il s'y trouve comme sur les épines.

L'étiquette est une chose qui serait

inutile et même impertinente, dans l'état de pure nature; mais qui est fort utile dans notre nature corrompue et ridicule. Plus un peuple est libre, moins il a d'étiquette, de titres, de cérémonies.

Pour terminer le grand procès de la vanité, il faudra un jour que tout le monde soit *monseigneur* dans la nation, comme toutes les femmes qui étaient autrefois *mademoiselle* sont *madame*.

Grâce à notre siècle, qu'il y a loin de nos meubles actuels aux bancs simples et grossiers, aux chaises de jonc de nos très-honorés aïeux!

Faveur.—Faveurs.— On appelait autrefois faveurs des rubans, des gants, des boucles, des nœuds d'épée, donnés par une dame.

Le comte d'Essex portait à son chapeau un gant de la reine Elisabeth, qu'il appelait faveurs de la reine.

Le dieu *favor*, chez les mythologistes romains, était fils de la beauté et de la fortune.

On appelle encore faveur, un bienfait plutôt qu'une récompense.

On obtient aussi la faveur des princes et les faveurs de l'amour. Ces faveurs de l'amour sont tout ce que donne ou accorde l'amour sensible à l'amour heureux, etc.

Fichu. — Cravatte. — Fraise. — Le fichu est de simple étamine au village ; à la ville, il est de gaze, de dentelle, de soie.

A quatorze ans, quel bonheur d'être fille !
Fille et jolie ! Eglé l'était, dit-on.
Son grand œil noir, sa mine appétissante,
Le tour heureux de son petit menton,
Les deux trésors de sa gorge naissante,
Charmaient déjà tous les yeux du canton.

Advint qu'un jour, sur ces globes d'albâtre,
Point n'étendit cet envieux tissu
Qui les dérobe au regard idolâtre.
Ah! quel bonheur! si Colin l'avait su!
Mais cet oubli, par la mère aperçu,
Fit bien gronder la pauvre Eglé surprise.
Que vois-je? ô ciel! ô fille mal apprise!
Quoi! sans fichu! quel coupable dessein
Aux yeux lascifs découvre votre sein?
Ah! gardez-vous de paraître ainsi nue!
Sous un mouchoir il faut vous enterrer.
Las! j'y consens, dit la fille ingénue;
Mais avec quoi pourrai-je me parer?

La vertueuse Elisabeth, sœur de Louis XVI, étant dans la fatale charrette qui la conduisait au supplice, son fichu vint à tomber. Exposée, en cet état, aux regards de la multitude, elle adressa au bourreau ces mots mémorables : « Au nom de la *pudeur*, ramassez ce mouchoir, et couvrez-moi le sein.»

Pendant un temps, les femmes ont

porté des fichus tortillés et attachés sur le côté. Ces fichus ont porté le nom de *steinkerque*, du nom du champ de bataille où M. le duc de Luxembourg battit le roi d'Angleterre, en 1692. L'armée française ayant été surprise, le 3 août, par le roi Guillaume, les princes et autres principaux officiers s'étant habillés avec précipitation pour le combat, n'eurent que le temps de passer négligemment leur cravatte autour de leur cou, avant que de se rendre à leurs postes. Les guerriers, de retour de l'armée, ont continué de porter ainsi leurs cravattes. Les femmes de Paris ont adopté cette manière de porter les linges qui couvraient leur cou, à l'imitation des *cravattes* des guerriers victorieux. Cette mode subsiste encore pour certaines étoffes dont les dames se couvrent le cou et la gorge.

L'usage des fraises a commencé sous Henri II. De là sont venus les collets,

les jabots, les cravattes, enfin les cols.

Sous Henri III, hommes et femmes portaient des fraises. Cette mode fut publiquement et souvent ridiculisée, parce qu'elle venait des mignons du roi; et l'on chantait dans les rues une chanson dont le refrain était : *A la fraise on reconnaît le veau.*

Un curé de Saint-Etienne-du-Mont, après avoir souvent déclamé en chaire contre les femmes qui, pendant la messe, venaient aux yeux du célébrant exposer leur gorge découverte, et voyant ses représentations inutiles, leur dit un jour : » Franchement, pourquoi ne pas vous couvrir en notre présence ? sachez que nous » sommes de chair et d'os comme les autres hommes. » On se mit à rire. Le prédicateur, gardant son sérieux, dit : « Quand » on vous parle en termes couverts, vous » faites la sourde oreille; quand on vous » parle en termes clairs, vous vous mettez à rire. »

Flacon. — On en trouve de toutes les grandeurs, de toutes les formes, sur la toilette des dames. Ils ont tous un usage particulier, selon que les dames ont des caprices, des vapeurs, et surtout pour la force ou la faiblesse de leurs nerfs.

Plusieurs lords étaient dans une taverne de Londres; tout-à-coup un homme tombe à leurs pieds, avec des symptômes d'apoplexie. «Je parie qu'il ne vivra pas vingt minutes, dit l'un d'eux. —Cinquante guinées qu'il est mort sous un quart d'heure. — Cent qu'il meurt avant dix. — Cent qu'il respire encore. » Tous les paris sont aussitôt acceptés que proposés. L'un de ceux qui avaient parié pour la vie se joint à la foule assistante, et porte au moribond un flacon sous le nez. « Milord! Milord! s'écrie un de ceux qui avaient parié pour la mort; un instant! les *flacons* n'en sont pas!

Rabelais, dans le chapitre v de *Gargan-*

tua, dit que les moines avaient inventé, pour leur usage, des flacons faits en forme de bréviaire, et qu'on les trouvait occupés à boire, quand on les croyait en oraison. Il ajoute, au chapitre XVIII du même *Gargantua*, que les moines, grands joueurs de dames et d'échecs, appelaient leur damier *l'évangile* de bois.

Flèche. — Je ne parlerai point des flèches d'Apollon, des flèches en usage pour la guerre chez les différens peuples, mais des flèches plus meurtrières qu'Amour porte dans son carquois, et que les dames placent dans leurs cheveux pour les soutenir en tresses, en boucles, en nœuds, et qui sont ornées, enrichies de pierreries, de brillans, de diamans.

Fleurs, Fleurettes. — Les dames portent sur leurs chapeaux des fleurs naturelles ou artificielles; elles en ornent aussi

leurs cheveux. Le choix des fleurs, leur assortiment rehaussent la fraîcheur et l'éclat du visage d'une jolie femme.

Les amans leur content des fleurettes; et plus d'une innocente a donné ou laissé prendre sa fleur, en écoutant trop de fleurettes.

A l'entrée de nos rois dans une ville, c'était ordinairement une jeune fille qui les haranguait, marchant devant le maire et les échevins, vêtue de blanc, la chevelure flottante et couronnée de fleurs.

On a exposé au Louvre, en 1823, des fleurs artificielles fabriquées avec de la baleine; elles rivalisent avec celles qui font du magasin de Mme Nattier, un parterre où Flore se croit elle-même dans ses domaines.

FONTANGE. — Madame de Fontange succéda à Mme de Montespan dans la cour de Louis XIV. Un coup de vent vient dé-

ranger la coiffure de la nouvelle favorite, dans une partie de chasse au bois de Vincennes. Mme de Fontange la rattacha avec une de ses jarretières. Cette singularité plut tant au roi, qu'il pria la marquise de garder cette coiffure toute la journée.

Le lendemain, toutes les dames parurent à la cour avec un ruban, qui prit le nom de *fontange*.

L'abbé de Choisi dit que Mme de Fontange était belle comme un ange et sotte comme un panier, ne s'occupant que de modes, pour lesquelles elle dépensait dix mille écus par mois. La somme est un peu forte pour le temps. L'abbé n'aimait pas Mme de Fontange.

La fontange ne paraît plus que sur le front de quelques douairières.

On appelle aussi fontange, le ruban que nos grands-pères portent pour serrer la coiffe et le bonnet de nuit.

En 1778, la duchesse de la Vallière, que son grand âge empêchait de sortir et de venir voir Voltaire chez le marquis de Villette, où il logeait, lui envoya douze *fontanges* ou rubans de tête.

Fourrures. — L'usage de garnir les habillemens d'hommes et de femmes de fourrures, se perd dans l'antiquité. Avant que les étoffes fussent inventées, on se couvrait de la dépouille des animaux. Celle du lion, du tigre, de l'ours et autres bêtes féroces, devint le vêtement de celui qui les avait terrassés, vaincus, dépouillés; elles étaient des insignes pour ceux qui les portaient. Ensuite, on doubla les manteaux, les pourpoints, de fourrures. Les femmes s'en servirent aussi pour leurs ajustemens. Les fourrures passèrent dans tous les états. Les prêtres portèrent des aumusses, les juges des simarres, doublées d'hermine. Au siècle

dernier, tous les gens de robe portaient des habits, ou fourrés, ou garnis, ou bordés de fourrures. Cet usage n'a plus que quelques partisans; mais les plus riches fourrures garnissent les robes, les witschouras, composent les palatines, les collets des quirogas de nos dames et des redingottes de nos élégans.

Dans un livre imprimé en 1597, intitulé *les Chastes Amours d'Hélène de Marte et de Valentin du Soleil*, on lit, après mille et une aventures des deux amans, les pages suivantes qui en sont le dénouement :

« Valentin sentit enfin qu'il ne serait » jamais aimé d'Hélène, et se retira dans » son château de Rupignan, qu'il avait » conquis. Ce fut là que les blessures qu'il » avait reçues en combattant le duc de » Juliers, s'étant r'ouvertes, il expira, en » priant le ciel de le venger d'une inhu- » maine dont les rigueurs lui arrachaient

» la vie. Le jour même que son corps fut
» inhumé, on vit paraître sur sa tombe
» un tournesol; et c'est de là que le mal-
» heureux amant a été appelé Valentin
» du Soleil. Au moment de la mort de ce
» chevalier, un prodige effrayant mani-
» festa l'indignation du ciel, aux yeux de
» toutes les personnes qui habitaient le
» château de Mont-Belliard. Hélène sen-
» tit quelque chose au-dedans d'elle; son
» corps se racourcit, et se couvrit entière-
» ment de poil; elle se transforma, aux
» yeux de tous ceux qui étaient présens,
» en une petite bête sauvage, qui, s'élan-
» çant du lit où elle était, courut dans la
» forêt, poursuivie par les chiens. On a,
» depuis, appelé cet animal *marte*, et
» c'est de sa peau que les dames font des
» fourrures précieuses.»

L'auteur prend de là occasion, en plaignant le marquis de Marte d'avoir donné le jour à une fille si orgueilleuse,

de recommander aux dames et aux demoiselles de se ressouvenir du sort d'Hélène de Marte, et de traiter leurs amans avec moins de rigueur.

Gants. — Cette partie de l'ajustement des dames figure souvent dans l'histoire galante des temps modernes. Aux siècles de la chevalerie, une jeune personne ne faisait pas une action indifférente en donnant son gant. C'était une manière très-significative de dire beaucoup sans dire mot, de tout promettre sans parler. On lit dans un vieux roman, qu'une *damoiselle*, touchée de l'empressement avec lequel Gérard de Nevers avait embrassé sa défense dans une circonstance des plus délicates, « prit son gant senestre (gau»che), si le bailla à Gérard qui moult vo»lontiers le prit, icelle lui disant : Sire, »mon corps, ma vie, mes terres et mon »honneur, je mets en la garde de Dieu

»et de vous.» Que de choses dans un gant!

De là cette locution *en avoir les gants*; et comme, en certain cas, on ne rencontrait pas toujours ce que les gants avaient promis, de là encore : *vous n'en avez pas*, *vous n'en aurez pas*, *vous n'en avez pas eu les gants*. On conçoit aussi, d'après cette explication, tout le sens de cette autre phrase : *s'en donner les gants*.

Les chevaliers qui, comme les écrevisses, étaient armés de la tête aux pieds, étaient encuirassés du bout du nez jusqu'au bout des doigts, les chevaliers portaient des gants. Ces gants, revêtus à l'extérieur d'écailles de métal, étaient de vraies masses d'armes, de vrais maillets de fer, au bout des bras d'un Roland ou d'un Duguesclin.

Le gant fut aussi un truchement, dans les mœurs chevaleresques. Un paladin voulait-il porter un défi? il lui suffisait

de jeter son gant pour indiquer qu'il acceptait le combat. De là, certaines locutions encore employées aujourd'hui au figuré.

On ne relevait pas impunément le gant de Tancrède ou de Bayard.

Il était autrefois défendu aux juges royaux de siéger les mains gantées.

Jeanne d'Albret, mère du grand Henri, du bon Béarnais, mourut, dit-on, empoisonnée par l'odeur d'une paire de gants que lui avait vendu un nommé Réné, grand scélérat et parfumeur, suivant la cour de Catherine de Médicis, qui prépara, pendant deux ans, l'affreuse journée de la Saint-Barthélemi!!!

Nos grands'mères portaient des mitaines tricotées de laine ou de coton, ou de soie. Leurs petites-filles portent des gants de peaux d'agneaux ou de chevreaux blanchis au lait, et glacés. L'usage des gants blancs nous est venu

d'Italie, au 16e siècle; cependant, on en fabriquait en France, à Blois.

On ne connaît plus aujourd'hui une manière de parfumer les gants, qui était en vogue aux 16e et 17e siècles, et qu'on appelait à la *frangipane*. C'était un mélange de différentes odeurs, d'où il résultait un parfum agréable, un goût excellent, et même une couleur qui était d'un jaune rougeâtre. On prétend que l'étymologie du mot remonte jusqu'à un comte italien de la maison de Frangipani qui, étant venu en France, se piquait de bon goût, et donnait des conseils aux parfumeurs, et même aux cuisiniers de la cour. C'est à ce comte que nous sommes redevables de la tourte dite de frangipane.

Un jour que François Ier s'amusait à regarder un combat de lions, une dame laissa tomber son gant dans l'arène. Elle dit à son amant, nommé Delorges : « Si

»vous voulez que je croie que vous m'ai-»mez autant que vous me le jurez tous »les jours, allez ramasser mon gant.» Delorges descendit, ramassa le gant au milieu de ces terribles animaux, remonta, le jeta au nez de la dame, et depuis, malgré toutes ses avances, ne voulut jamais la voir.

L'usage de jeter le gant pour proposer un cartel, a été suivi jusqu'à la fin du 16e siècle; et quoique de pareils combats ne soient pas permis maintenant, il y a encore une cérémonie dans laquelle on jette un gant pour annoncer un défi: cette cérémonie a lieu au couronnement du roi d'Angleterre. Le champion de Sa Majesté, armé de pied en cap, et très-bien monté, entre dans Wesmenster,—hooc, —et publie à haute voix que si quelqu'un lui conteste les droits du prince à la couronne, il est prêt à les soutenir, à les défendre dans un combat singulier. Après

cette déclaration, il jette son gant en signe de défi.

Je crois que personne ne s'aviserait, au 19e siècle, de relever pareil gant; aussi je n'ai pas lu que cette cérémonie ait eu lieu au couronnement de Georges, en 1822, à Londres.

De même qu'on donnait une paire de gants à celui qu'on investissait d'une dignité, on ôtait les gants à celui que l'on privait de sa charge.

Sous le règne d'Edouard III, le comte de Carlisle ayant été condamné à la dégradation et à la mort, pour sa correspondance avec les Ecossais, ses éperons furent brisés avec une hache, et on lui ôta ses souliers et ses gants.

Sous Louis XI, un seigneur de Montmorency fut envoyé en ambassade à Londres, où le roi lui fit un grand accueil; un jour qu'il fut invité à la table de ce monarque, il aperçut à la bouton-

nière de l'habit d'un seigneur qui était assis à côté de lui, un gant de femme, chargé, à chaque doigt, de superbes diamans de toutes couleurs, ce qui attira l'attention du seigneur de Montmorency. Le lord qui remarqua la curiosité de l'ambassadeur, n'attendit pas qu'il lui demandât la raison de cette singularité. Il lui dit : « Je vois bien que vous » trouvez estrange de ce que gorgiase- » ment j'ai acoustré un pauvre gant, ce » que j'ai encore plus envie de vous dire : » car je vous tiens tant homme de bien, » et connaissant quelle passion c'est qu'a- » mour, que si j'ai bien fait vous me » loûrez ; ou sinon vous excuserez l'a- » mour qui commande à tous honestes » cœurs. Il faut que vous entendiez que » toute ma vie j'ai aimé, aime, et aime- » rai encore après ma mort, une belle et » respectable dame. Je demeurai sept ans » sans oser lui en faire le semblant ; mais

» un jour étant dans un pré, et la regar-
» dant, me print un si grand battement
» de cœur que je perdis toute couleur et
» toute contenance, dont elle s'aperceut;
» et me demandant ce que j'avais, je lui
» dis que c'était une douleur de cœur
» insupportable. Elle charitable posa la
» main gantée sur mon cœur, et alors
» lui serrai la main contre mon estomac,
» lui disant : « Hélas! madame, recepvés
» le cœur qui veut rompre l'estomac pour
» saillir en la main de celle dont j'espère
» grâce, vie et miséricorde. »

« Quand elle entendit ce propos, le
» trouva estrange, et voulut retirer sa
» main; mais je la lui tins si ferme que le
» gant resta en la place de sa cruelle main,
» et pour ce que j'avais, je n'avais eu ne
» ay eu depuis plus grande privauté d'elle;
» je attaché ce gant comme l'emplâtre le
» plus propre que je puisse donner à mon
» cœur, et l'ai aorné comme voyé. »

Le sire de Montmorency était trop poli pour rire tout haut de cette extravagance; au contraire, il loua en apparence le lord, et lui dit qu'il était heureux de n'avoir obtenu que le gant de sa dame, puisque, vraisemblablement, si elle lui avait accordé son cœur, il serait mort de plaisir.

L'empereur Othon III fut empoisonné avec une paire de gants parfumés, que lui envoya la veuve de son ennemi.

Dans un tournoi que Charles VI fit célèbrer, pour conférer l'ordre de chevalerie au roi de Sicile et à son frère, en 1389, plusieurs dames marchèrent avec les chevaliers jusqu'à la barrière. « Alors, » dit l'historien, elles tirèrent de leur » sein diverses livrées de rubans et des » gants de soie, pour récompenser la va- » leur de ces nobles champions. »

Un petit garçon adoré de sa mère, était avec elle chez Mad. Geoffrin, où se

trouvait un homme honnête et de fort bonne société. On portait alors des gants à franges; l'enfant prit un de ces gants, et en donna un soufflet de toutes ses forces à cet homme respectable. Les grains d'épinards entrèrent dans ses yeux, et lui firent beaucoup de mal. Pour toute cor rection, la mère s'écrie : « Eh bien! mon fils, toujours de la main gauche! »

On bénissait les gants au couronnement du roi de France; Favin dit que cet usage est un reste de l'*investiture* par le gant.

Voici un exemple bien remarquable de cette cérémonie. Coradin fut privé de la couronne et de la vie, par Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis. Lorsqu'il fut sur l'échafaud, il se plaignit de la cruauté de son sort, justifia de ses droits au trône de Naples; et jeta, en signe d'investiture, son *gant* parmi le peuple, en priant ceux qui l'entouraient, de le

porter à quelqu'un de ses parens qui pût venger sa mort. Le gant fut ramassé par un chevalier, qui le remit à Jacques d'Arragon, qui eut la hardiesse de se faire couronner à Palerme.

Pour faire un calembourg, le marquis de Bièvre envoyait de *longs gants* gris ou de *longs gants* blancs à une jolie femme.

On lit, dans un vieux bouquin imprimé à la Haye en 1604, que les habitans de Cambrai, pour recevoir dignement le Roi qui devait passer par leur ville, eurent l'attention délicate de faire faire la barbe à un pendu qui était exposé aux fourches publiques, et de mettre un gant, avec une frange d'or magnifique, à une main de bois qui servait de guide sur le grand chemin de la ville.

Garniture. — On appelle garniture les assortimens nécessaires à plusieurs cha-



ses, pour s'en servir, ou pour les orner.

Garniture se dit particulièrement d'une certaine touffe, ou quantité de rubans, que jadis on mettait sur les habits, ou à la coiffure, pour les orner; et que l'on applique en divers lieux, suivant la mode.

On appelle garniture de diamans, un certain assortiment de diamans dont les femmes ornent leur tête; et garniture de linge ou de dentelle, la fraise, la cravatte, le jabot, les manchettes, pour les hommes.

On assure que, lors du dernier bal donné par la ville, en l'honneur du vainqueur au Trocadéro, madame de B... renvoya sa femme-de-chambre pour avoir montré une garniture nouvelle de robe, à la meilleure amie de madame de B...

On ajoute qu'un célèbre coiffeur a perdu une de ses meilleures pratiques

pour avoir ébruité la coiffure que le duc de V... aurait à ce même bal de la ville.

Femmes-de-chambre et coiffeurs
Ne sauront-ils jamais se taire?

Gaze. — La gaze est le tissu ou de fil ou de soie, le plus clair et le plus léger. On en voit de toute espèce; elle prend toutes les couleurs, est susceptible de toutes sortes d'ornemens.

La gaze est connue depuis long-temps, car les femmes grecques en portaient; la gaze de Cos était la plus estimée. Horace, Tibulle, Properce en font mention. Cette gaze avait été inventée par une femme nommée Pamphila; car, selon la remarque de Pline, il ne faut pas frustrer cette femme de la gloire qui lui appartient, d'avoir trouvé ce merveilleux secret de faire que les habits montrent les femmes toutes nues.

En effet, cette étoffe était si déliée, si transparente, qu'elle laissait voir le corps comme à nu : c'est pourquoi Varron appelait les habits qui en étaient faits, des habits transparens comme le verre. Publius Syrius les nomma du vent tissu d'une nuée de lin. « Est-il honnête, dit-» il, qu'une femme mariée porte des ha-» bits de vent, et paraisse nue sous une » nuée de lin ? »

Cependant les femmes et les filles d'Orient, et particulièrement de Jérusalem, étaient vêtues d'habits semblables à la gaze de Cos.

A Rome, les courtisanes osèrent mettre les premières de tels habits ; mais les honnêtes femmes ne tardèrent pas à les imiter. La mode en subsistait même encore, du temps de saint Jérôme. Horace traita Lycée, une de ses anciennes maitresses, de ridicule, de ce qu'elle portait des habits transparens de Cos, pour faire la jeune.

« Croyez-moi, lui dit-il, ces habits de gaze de Cos ne vous conviennent plus. »

On inventa la gaze
Pour doubler l'attrait du plaisir.

Plus on se sert de gaze dans une ville, dit un philosophe austère, moins il y a de pudeur.

Gerbes. — Épis. — Après s'être montrées sous le costume de Vénus, avec l'écharpe des Grâces, parées du bandeau de l'Amour, sous le casque de Minerve, ombragées du chapeau de Flore, les Françaises embellissent les traits de Cérès, en plaçant des gerbes, des épis dans leur coiffure.

Glace. — Miroir. — Les glaces sont un des plus beaux ornemens de nos appartemens, d'autant plus qu'en répétant

les objets, elles semblent les multiplier.

Les premiers miroirs furent de métal. Cicéron en attribue l'invention à Esculape, dieu de la médecine. Moïse fait mention, dans le chap. XXXVIII de l'Exode, des miroirs des femmes qui se tenaient assidûment à la porte du tabernacle, et dont il fit un miroir d'airain : ce qui prouve que, chez les Hébreux, les femmes se servaient de miroirs d'airain pour leur toilette. Les Grecs s'en servaient aussi.

Ce ne fut que du temps de Pompée, que l'on apporta à Rome des miroirs qui étaient d'argent. Quoique d'une matière plus riche, ils devinrent bientôt plus communs et à meilleur marché, parce que le métal naturellement brillant était plus aisé à travailler. Ce fut en cet état que les miroirs passèrent dans les Gaules. On en a trouvé dans les tombeaux des anciens rois et généraux francs et gaulois.

Du temps de Pline, on apporta, d'É-

thiopie à Rome, des pierres brillantes, qui se séparaient aisément par couches minces, et s'appliquant sur un fond de métal, rendaient très-bien tous les objets. Cette pierre était sans doute un talc très-fin et très-éclatant. Il ne paraît pas qu'il ait été connu en France, où, jusqu'au 12e siècle, on ne s'est servi que de miroirs de métal. Sur la fin des croisades, on commença à porter des miroirs de verre ou de glace étamée. Ce fut à Sidon que l'on commença à en fabriquer.

Les Vénitiens s'emparèrent de ce secret et furent les premiers qui en établirent chez eux une manufacture : elle fut longtemps la principale et la seule de l'Europe, mais celles de France lui sont bien supérieures.

Colbert, en 1665, forma le premier établissement de glaces, à Tours-la-Ville, près Cherbourg. On n'y faisait d'abord que des glaces soufflées, comme à Ve-

nise, qui ne pouvaient pas avoir la même grandeur que celles coulées. La manufacture de ces dernières a été établie à St-Gobin en Soissonnais; on polit ces glaces dans le faubourg St-Antoine, à Paris.

Les glaces se sont multipliées dans les appartemens, au point que souvent elles en recouvrent tous les murs.. Beaucoup de boudoirs sont en glaces du haut en bas; le plafond même réfléchit les doux mystères, les plaisirs de l'amour.

Dans les appartemens décorés de meubles brillans, de tableaux, de gravures, de quelques glaces obligées, on place un miroir mobile, auquel on a donné le nom de *psyché*; c'est devant lui qu'une dame peut admirer de haut en bas la richesse, l'élégance, la grâce de son ajustement, et essayer ses armes pour triompher d'une rivale, pour séduire un cœur innocent, retenir un volage, ramener un infidèle

dans ses fers. Un miroir est toujours consulté.

Au printemps on le trouve utile;
Ou l'interroge encore dans l'été;
Mais vient l'hiver, il n'est plus consulté.
Comme tant d'autres on l'exile,
Pour avoir dit la vérité.

On tenait le miroir d'Othon comme une glorieuse dépouille remportée sur son ennemi. Le prince s'y mirait tout armé, lorsqu'il commandait qu'on levât les drapeaux pour aller au combat. C'est une chose digne d'être placée dans les annales, que la toilette d'un empereur, qui fait partie de ses bagages.

En 1580, les femmes avaient coutume de porter à leur ceinture des miroirs dans lesquels elles se regardaient souvent, pour voir si leur coiffure n'était pas dérangée. Il paraît que ces miroirs étaient ronds, et avaient un manche d'une matière plus

ou moins précieuse, par lequel il s'attachait à la ceinture et y pendait à côté de la bourse, appelée aumônière.

De nos jours, la boîte à mouches, ornée d'une petite glace, l'étui à cure-dent ont remplacé ces miroirs à manche.

On lit, au livre VII des Antiquités françaises, du président Fauchet, que les moines de saint Martin de Tours vivaient délicieusement, étaient vêtus de soie, et portaient des souliers *vitrei coloris.* — Un autre dit des miroirs à leurs souliers, pour contempler leurs beaux habits, même à l'église.

Gondole. — On appelle gondole un petit vaisseau de porcelaine, de fayence, d'agathe, d'or ou d'argent, qui a la forme d'un œil, et dont on se sert pour baigner, pour rafraîchir des yeux fatigués de travail, abattus par une vive insomnie.

GRACE. — *Les Grâces.* —

De la grâce comment expliquer les appas ?
Oh ! la grâce se voit et ne s'explique pas :
C'est cette fleur qu'on voit négligemment éclore,
Et qui prête à s'ouvrir semble hésiter encore.
L'esprit, qui sous son voile aime à la deviner,
Joint au plaisir de voir celui d'imaginer.
L'imagination en secret la préfère
A la froide beauté, constamment régulière ;
Je ne sais qui nous plaît dans ces traits indécis,
Que la beauté n'a pas dans ses contours précis.
Où peut-on rencontrer ce doux secret de plaire ?
Est-ce dans les palais ? est-ce dans la chaumière ?
Partout où la nature, en dépit de notre art,
La fait naître en passant, ou la jette au hasard.

Quand le poète chante la grâce, les femmes françaises en offrent le modèle.

La reine Marie-Antoinette regardait un jour une médaille, ayant d'un côté la figure de la vierge Marie, et de l'autre celle de Marie-Antoinette, c'est-à-dire la

sienne propre. La reine observa que cette médaille n'avait pas de légende. Le duc de Nivernois présent dit : « Quand on verra la figure de Marie reine du ciel, on dira *ave Maria ;* quand on verra celle de Marie reine de France, on ajoutera *gratiâ plena.*

Les Grâces. — Dans le grand nombre des divinités dont les poètes embellirent le monde, ils n'en imaginèrent jamais de plus agréables que les Grâces, filles de Bacchus et de Vénus, c'est-à-dire, d'un dieu qui dispense la joie des hommes, et d'une déesse qu'ils ont toujours regardée comme l'âme de l'univers. Le marbre, l'or, les pierres précieuses retraçaient l'image des Grâces. Grand nombre de médailles les ont fait passer jusqu'à nous. C'est d'après ces anciens modèles qu'on frappa, dans le 14[e] siècle, l'ingénieuse médaille de Jeanne de Navarre, où l'on

représenta d'une part cette princesse, et au revers les trois Grâces, avec cette légende : *ou quatre, ou une.*

C'est des Grâces que les autres divinités empruntaient tous leurs charmes : comme c'est des grâces des dames françaises que, dans tous les pays, les femmes empruntent celles qui les font valoir.

Guirlande. — La guirlande est un ornement de tête, fait en forme de couronne. Les guirlandes se font en diamans, en fleurs, en perles, etc.

Habillement des Dames. — A l'article *coiffure*, j'ai terminé, le plus complétement possible, ce grand objet de la toilette des dames. Je vais essayer de décrire les révolutions arrivées dans leur habillement.

Une tunique longue, descendant jusqu'aux talons et serrée d'une ceinture,

cachant bien la gorge, et fermée aux poignets, a été long-temps l'habillement des dames françaises. Les reines et les princesses y ajoutaient un long manteau fourré d'hermine. Cette tunique s'appelait *cotte hardie* : elle était commune aux hommes et aux femmes.

Suivant un auteur qui écrivait sous le règne de Charles v, un tailleur de Paris fit, pour une dame du Gâtinais, une *cotte hardie*, dans laquelle il entra cinq aunes de drap de Bruxelles à la grande mesure ; la queue traînait à terre de trois quartiers, et les manches à bombardes descendaient jusques sur les pieds.

Lorsque l'empereur Charles iv, de la maison de Luxembourg, vint à Paris, en 1377, il était vêtu d'une de ces *cottes hardies*, et par-dessus il portait un manteau d'écarlate, doublé d'hermine. Dans les présens que le roi de France fit à cet pereur, il lui donna un chapel ou cha-

peron garni de pierres précieuses, un frontier et une coiffe, vingt couronnes, des boutons et des boutonnières d'or et de perles; pour mantel, une robe d'écarlate, un mantel de même, un surcot d'étoffe de soie, un chaperon de velours fourré d'hermine, et un autre chaperon de satabis (satin) fourré de vair. Ce détail nous apprend quels étaient les noms des habillemens de ce tems-là.

Sous le règne de St Louis, et pendant les deux siècles suivans, les robes et les manteaux des dames et des demoiselles de haute naissance étaient chargés d'armoiries de leur maison; ceux des femmes mariées étaient mi-parties des armoiries de leurs maris et des leurs propres. Les veuves mettaient quelquefois, par dessus leurs tuniques armoiriées, un scapulaire blanc, semé de larmes noires, et ne le quittaient que dans le seul cas où elles se remariaient. Ces mêmes veuves avaient,

pour ceinture. une corde à gros nœuds, comme les religieuses de S[t] François; tandis que les dames mariées avaient des ceintures brillantes d'or et de pierreries. Les ceintures des veuves s'appelaient cordelières.

Au 15[e] siècle, il ne fut plus question de robes armoiriées : les dames commencèrent à découvrir leur cou et une partie de leur gorge ; elles se décorèrent de colliers de perles et de diamans, et de boucles d'oreilles brillantes ; elles portèrent des corps qui marquaient assez élégamment la taille, et des manteaux retroussés ; les manches continuèrent à descendre jusqu'au poignet, et les jupes d'être si longues qu'il était impossible de rien voir des pieds.

Charles VIII, Louis XII et François I[er], ayant fait la guerre en Italie, et la mère de Louis XII étant italienne, nos dames adoptèrent, pour l'habillement, une

partie des modes de ce pays-là, qui commençait à donner le ton à toute l'Europe, en matière de goût. Ce fut alors que l'on commença à voir à découvert les bras de quelques dames françaises, et que les jupes, devenues plus courtes, laissèrent apercevoir le bout de leurs pieds.

François 1er et Charles IX ayant épousé des princesses de la maison d'Autriche, les modes espagnoles succédèrent aux italiennes ou s'y mêlèrent. On vit alors les vertugadins ou *guard'enfans*, modèles de nos paniers, et plus ridicules encore que cette invention moderne, les collets montés qui siéent très-bien à certains visages, les robes et manches taillées et découpées.

Sous Charles IX, les dames avaient des corps de robes et d'amples vertugadins (*Voyez* VERTUGADIN.); les étoffes les plus riches étaient employées dans les différentes parties de leur parure; leurs robes,

ouvertes par devant, laissaient voir une superbe jupe, communément chargée de perles et de pierreries; leurs manches étaient, ou larges à grands paremens de fourrures, ou bouffantes, tailladées, ou à petites bouffettes séparées d'espace en espace par des perles; leur gorge ou leurs épaules, découvertes ou simplement ombragées par un filet de perles et de pierreries à grands carreaux; des espèces de manchettes, attachées aux amadis.

Montaigne nous apprend que les femmes de son siècle se servaient, pour se serrer les côtes et se donner une taille fine et dégagée, d'éclisses ou petits morceaux de bois. Ce philosophe dit qu'elles étaient si pressées entre ces éclisses qu'il appelle *coche*, que la chair en venait aussi dure et aussi insensible que la corne ou le cal qui vient aux mains des ouvriers. Les dames, avant d'être accoutumées à ces éclisses, souffraient et étaient à la

torture ; mais la mode le voulait : elles souffraient patiemment. Aux éclisses de bois, ont succédé les buscs et corps de baleine.

Sous Louis XIII, les dames abandonnèrent les larges vertugadins ; mais sous leur robe, ordinairement de velours ou de satin, elles portèrent une jupe d'une étoffe riche, surhaussée de broderie ; la robe était ouverte par devant, ou les deux côtés se relevaient par derrière, afin de laisser voir l'habillement de dessous ; les manches étaient bouffantes, à longues bandes, et nouées de distance en distance avec des rubans ; sur le bord de l'amadis, on appliquait un morceau de point, qui faisait l'effet d'une manchette relevée, par dessus ces manches ; il y en avait d'autres qui ne descendaient que jusqu'au pli des bras, et dont l'ouverture de l'épaule, aux jointures du bras, était assujétie avec un nœud de perles ou une

rosette de rubans ; les collets montés étaient de différentes formes, ou carrée ou ronde ; on les rabattait sur la robe, ou on les relevait, selon qu'on le jugeait à propos ; toujours ils laissaient la gorge assez découverte.

Jusqu'à nos jours, les modes dans l'habillement des dames sont impossibles à suivre dans leurs variations, dans leurs détails ; elles ont été et sont encore toutes imitées des anciens : un goût plus simple, élégant, conduit la main de nos modistes et de nos couturières.

Pour avoir une idée juste de toutes les modes, dans l'habillement et la coiffure des dames, il faut consulter le joli journal et les gravures que M. de la Mésangère consacre, depuis deux ans, à les retracer périodiquement six fois par mois.

En 1464, Olivier de la Marche, poète et guerrier, conseille aux dames, dans son poème intitulé *le Triomphe des Dames*, de

prendre une parure allégorique et morale, dont il leur donne les détails suivans. Il leur propose des pantoufles d'humilité, des souliers de bonne diligence, des chaussettes de persévérance, des jarretières de ferme propos, une cotte de chasteté, un demi-ceint de magnanimité, un épinglier de patience, une bourse de libéralité, un couteau de justice, une bague de foi, un peigne de remords de conscience, un chaperon de bonne espérance, etc.

Sous François 1er, les dames *à la grande gorge* (c'est ainsi que l'on appelait vulgairement les dames considérables) avaient des manches si larges que chacune suffirait pour faire à présent une robe tout entière. Les hommes, et même le roi, avaient des manches que l'on appelait de deux paroisses, parce qu'elles étaient, l'une d'une couleur et l'autre d'une autre, et toutes deux d'étoffes différentes. Le mot

de deux paroisses venait de ce que chaque paroisse habillait ses paroissiens de la même couleur, surtout quand elle les envoyait à la guerre : cette espèce d'uniforme faisait qu'ils se reconnaissaient entre eux.

Il fallait être fort riche, pour avoir un habit de velours entier ; mais du moins on portait le devant de son habit de cette étoffe, et le dos d'une autre qu'on appelait *ostade* : comme elle était fort légère, ceux qui portaient ces demi-habits semblaient ne rien avoir sur le corps, et ces habits avaient pris le nom de *nihil au dos*.

Du tems de Varron, on montrait encore la quenouille et le fuseau de Tanaquile, femme de Tarquin l'ancien, chargé de la même laine que filait cette reine, et la robe qu'elle avait tissue pour son gendre, Servius Tullius. — Ces espèces de reliques étaient placées dans le temple de la Fortune à Rome.

Les dames françaises ont de tout temps brodé des écharpes pour leurs chevaliers et des gilets pour leurs amans.

Ce n'est qu'au 16e siècle, que les femmes honnêtes, en France, ont découvert leur poitrine.

Maintenant l'habillement des dames est celui des Grâces; les modes les plus élégantes se succèdent; et toutes font, des Françaises, le type du bon goût uni à la dignité et souvent à la modestie.

Si l'on continue, comme on faisait en 1770, d'envoyer un mannequin, modèle des modes françaises, dans les cours étrangères, avec quel plaisir ne doit-il pas être reçu partout, si quelques vieilles douairières se souviennent de celui que madame Bertin expédiait dans son temps!

L'éclat extérieur dépend beaucoup de la manière de se vêtir; cette manière prend des formes différentes, selon les différens points de vue, où nous voulons

être regardés. L'homme glorieux ne néglige rien pour étayer son orgueil ou flatter sa vanité. On le reconnaît à la richesse ou à la recherche de ses ajustemens.

Un autre point de vue, que les hommes ont assez généralement, est de rendre leur corps plus grand, plus étendu. Peu contens du petit espace dans lequel est circonscrit notre être, nous voulons tenir plus de place, en ce monde, que la nature ne peut nous en donner. Nous cherchons à agrandir notre figure, par des chaussures élevées, par des vêtemens renflés; quelques amples qu'ils puissent être, la vanité qu'ils couvrent est encore plus grande.

Mais laissons l'homme vain faire parade de son mérite emprunté; et ne considérons que l'industrie de l'étoffe qu'il porte, dont il est redevable au génie du fabricant.

Que de magnificence, que de beauté, que de goût, l'art a déployé successivement, à l'aide de moyens simples, dont le hasard a presque toujours présenté l'usage! La laine, le lin, la soie, le coton, ou le mélange de ces choses les unes avec les autres ont constitué la matière et le fond de toutes les étoffes et toiles fines; le travail et les couleurs en font le prix et la différence.

Ainsi, d'un côté, la dépouille des animaux, les productions de la terre, l'ouvrage des vers; et de l'autre, des coquillages, des insectes, la graine des arbres, le suc des plantes, et quelques drogues, servent à la composition de tous les vêtemens.

On ne parlera point de la perfection où l'on a porté, depuis la révolution, la variété, le goût, la richesse, la solidité, la durée, en un mot, les fabriques admirables des principales étoffes, des bois,

des matières qui servent aux vêtemens, à la parure, aux meubles, aux ameublemens. Reportez-vous à la dernière exposition des produits de l'industrie française, au Louvre; et dites-nous, graves *laudatores pristini temporis*, si nous ne sommes pas dans le siècle des arts, de la philosophie, des lumières et des connaissances morales et physiques, et de la civilisation qui place la France au premier rang des nations.

HABILLEMENT DES ECCLÉSIASTIQUES. — Plus nous avons de monumens qui nous font connaître comment les évêques et les prêtres étaient vêtus dans l'exercice de leurs fonctions, moins les historiens nous ont laissé de traces de la façon dont ils étaient habillés dans l'intérieur de leurs maisons et dans la ville.

Point de doute que, pendant les premiers siècles de l'église, les ministres des

autels ne se soient servis de leurs habits ordinaires pour officier. Ils avaient trop raison de se cacher pour s'être couverts d'un vêtement particulier qui les aurait fait remarquer. Quant aux moines, qui furent presqu'aussitôt connus en France que le christianisme, la cape et le capuchon étaient en même temps leurs habits de voyage, de représentation et de chœur; et, dans l'intérieur de la maison, ils conservaient seulement la tunique de dessous, comme plus commode pour le travail et même pour le réfectoire.

Saint Benoît ne marque ni la couleur ni la qualité des étoffes pour les habillemens de ses moines. Il croit que, dans les pays tempérés, il suffit d'une cuculle, d'une tunique et d'un scapulaire, pour le travail; mais il exige que chaque moine ait deux vêtemens complets, afin d'en changer pour les laver; le linge n'était pas encore en usage, et les vêtemens étaient de laine.

Les religieuses étant cloîtrées, n'ont jamais eu deux espèces d'habits; quelques-unes avaient seulement des manteaux de chœur, qu'elles quittaient en sortant de l'office.

Les chanoines sont distingués aujourd'hui en réguliers et en séculiers; mais les premiers sont presque les seuls qui ayent conservé, en allant dans le monde, quelque chose des anciens usages ecclésiastiques pour le vêtement, qu'ils ont toujours porté long.

Ce n'est pas que les anciens conciles et quelques réglemens n'aient sévèrement défendu de porter des habits courts dans le monde; mais nos abbés ne se croient pas astreints à s'y conformer. La couleur des chanoines et des clercs a varié; de là vient que, suivant l'époque des règles auxquelles les chanoines réguliers se sont soumis, les uns sont vêtus de noir, les autres de blanc; car il y a eu un temps

où l'on a cru l'une ou l'autre de ces couleurs, et même le brun, plus convenable aux prêtres.

Jamais les couleurs éclatantes n'ont été à l'usage des ecclésiastiques, si ce n'est le rouge, la pourpre, pour les cardinaux. Cette couleur était celle des empereurs, des sénateurs, à Rome; et le violet et le cramoisi, pour les prélats dans leurs diocèses ou dans quelque cérémonie d'éclat.

Le noir a prévalu pour être la couleur cléricale. Comme le luxe se glisse parmi tous les états, on a vu de jeunes abbés égayer le brun ou le violet de leurs habits par des boutons et des boutonnières d'or.

Le camail, que les chanoines réguliers portent aussi dans la maison, est également un habit de commodité et de régularité. L'aumusse faisait autrefois le même effet; car elle se mettait égale-

ment sur la tête : le haut tenait lieu de capuchon, et le reste formait un manteau. C'est ainsi que les chanoines allaient la nuit à matines. Quelques-uns suivent encore cet usage dans pareille occasion.

Ce n'est plus par nécessité, mais bien par esprit de vanité, qu'ils portent l'aumusse sur le bras en toute saison; car les fourrures dont ces aumusses sont garnies rappellent l'ancien usage, qui ne permettait celui des manteaux fourrés, qu'aux personnes d'un rang distingué dans leur état; ainsi, en portant cet ornement, les chanoines prouvent qu'ils sont d'un ordre supérieur aux simples clercs et moines.

Je ne m'étendrai pas plus au long sur les habillemens des ecclésiastiques, encore moins ferai-je un article sur les moines et la bigarure des couleurs de leur robe, de leur froc; sur la manière dont

ils portent leurs cheveux, et quelques-uns leur barbe. Tous les pères séraphiques, bénédictins, prémontrés, jacobins, chartreux, *jésuites* n'existent plus.

Où l'oisiveté sommeillait, s'élève une manufacture; la bibliothèque des savans bénédictins est transformée en atelier; l'argile se façonne sur le marbre qui recevait la porcelaine et les richesses du Japon; un sopha remplace un prie-dieu; la charrue a sillonné le terrain sur lequel un monastère gothique bravait la faux du temps.

Je ne dirai qu'un mot des chanoinesses, des religieuses. Il y avait en France plusieurs chapitres nobles de chanoinesses, où les jeunes demoiselles pouvaient être reçues en très-bas âge, mais ne faisaient des vœux que très-tard.

Une célèbre princesse étrangère étant allé voir madame l'abbesse de Saint-Denis, et entrant avec elle dans quelques



détails sur cette maison, fut étonnée d'apprendre que les dames y faisaient des vœux. « Si des vœux, lui dit-elle, »pourquoi des grilles? si des grilles, »pourquoi des vœux? »

Une grande dame fit demander à madame Palatine de Bavière, abbesse de Montbuisson, la permission de lui faire visite, et de vouloir bien en régler le cérémonial, en lui faisant savoir aussi, si on lui donnerait la droite. « Depuis »que je suis religieuse, répondit la prin»cesse Palatine, je ne connais ni la »droite, ni la gauche, que pour faire »le signe de la croix. » Les maisons consacrées aux religieuses de différens ordres ne sont plus, ou du moins ostensiblement; mais il nous reste toujours, au lieu de ces saintes femmes et filles solitaires, qui se contentaient de faire des vœux au ciel, il nous reste ces anges sur terre, qui se sont consacrés au service

des malades, et dont les fonctions donnent l'idée de la bienfaisance.

Que de courage, que de vertus il faut, pour avoir sans cesse, sous les yeux, le spectacle terrible de son semblable aux prises avec les douleurs les plus cuisantes, les tourmens les plus affreux, luttant sans cesse contre la mort, qui se présente sous mille formes plus hideuses les unes que les autres! Quelle tâche à remplir que celle de soulager les malades, de panser leurs plaies, de les aider à porter à leur bouche quelques faibles alimens, les derniers souvent qu'ils prendront! Quels saints devoirs à remplir que ceux d'assister des mourans, de recevoir leur dernier soupir et leur dernière volonté, de voir se briser les liens qui les attachent si étroitement à leurs plus douces affections, d'entendre leurs plaintes, leurs gémissemens, leurs cris! Quel emploi que celui de revêtir sans cesse

des derniers vêtemens, des milliers de malheureux, de ne reposer ses yeux que sur des cadavres ! Oh ! qu'il est grand, qu'il est sublime ce sacrifice de son être! qu'elle est généreuse cette abnégation entière de ses facultés, pour servir les autres ! qu'il est sublime, ce dévouement auguste aux autels de l'humanité !

Habits. — Les Gaulois et les Francs, fixés dans un climat assez froid, et dont la température est très-variable, et venant de pays encore plus septentrionaux, ont certainement cherché de bonne heure les moyens de se garantir des influences de l'air. Leurs premiers habits ont probablement été de peaux de bêtes, grossièrement cousues ensemble. Tacite nous apprend que, quel que fût le froid, leurs enfans allaient tout nus, que les hommes ne portaient pour vêtement qu'un sayon, attaché avec une agraffe,

qui leur descendait à peine jusqu'aux hanches, et qui était fait de gros drap ou de peaux, le poil en dehors.

Ce fut, sans doute, en cousant ensemble plusieurs peaux de bêtes, qu'ils parvinrent à former des manteaux et des tuniques.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ils portaient des culottes. Elles n'avaient sans doute pas la forme des nôtres, mais elles en avaient la même utilité. (*Voy.* Brayes.)

Les femmes se vêtissaient de la laine qu'elles filaient de leurs propres mains; et les hommes s'habillèrent peu à peu avec des peaux préparées, après avoir appris des Romains l'art de les nétoyer, de les passer, en les faisant bouillir, pour leur ôter le poil.

Les tailleurs d'habits pour hommes, s'appelaient autrefois *pourpointiers*, ou plutôt il y avait deux espèces de tail-

leurs, dont les uns faisaient les robes longues, et les autres les habits courts ou pourpoints. Le travail des tailleurs a varié bien des fois depuis que la monarchie subsiste. Comme il n'existe aucun livre écrit avant, ou pendant le 16e siècle, qui traite particulièrement des habits que portaient nos aïeux, on ne peut, pour en parler, qu'avoir recours aux anciens monumens, à d'anciennes gravures, et à plusieurs passages de nos premiers poètes et de nos vieux romanciers.

Sous la première race de nos rois, les monarques même portaient de grandes tuniques, longues, fort amples, serrées avec une assez large ceinture, à laquelle pendait une bourse, escarcelle, ou aumônière, et par dessus un manteau. Les simples particuliers d'origine gauloise portaient un vêtement plus court, imité de la tunique romaine, et par dessus, un

manteau attaché sur l'épaule droite, et partagé de façon qu'il laissait le bras droit libre. Les Francs qui étaient toujours militaires ou supposés tels, avaient des tuniques encore plus courtes et plus serrées, une épée ou une dague à leur côté, attachée à leur ceinture. Vers le règne de Saint Louis, au 13e siècle, les hommes portaient de longues robes à manches pleines, par dessus leurs tuniques; ils avaient toujours la ceinture, la bourse et le chaperon à capuce, qui leur retombait sur les épaules, et pouvait leur couvrir la tête quand ils le jugeaient à propos. Tel était leur habillement en ville, et en temps de paix. Mais à la guerre, ils étaient vêtus de tuniques fort serrées, par dessus lesquelles ils pouvaient mettre leur armure de toutes pièces. Au lieu de culottes, ils avaient des espèces de *pantalons*, qui leur enveloppaient les cuisses et les jambes; cet

habillement des gens de guerre était ordinairement de peau. Charlemagne en portait de peau de loutre ; mais ses manteaux, habillemens et chaperons de dessus étaient toujours de drap ou d'étoffe tissue de laine ; et dans les cérémonies, ils étaient fourrés proportionnellement au rang et à la dignité du personnage qui les portait

Au 14e siècle, les chaperons s'allongèrent, et furent à queue ; mais d'ailleurs le fond de l'habillement resta à peu près le même, tant en paix qu'en guerre. Les gentilshommes s'accoutumèrent à porter l'épée ou le poignard, en paix comme en guerre. Au commencement du 15e siècle, on prit la mode des pourpoints plissés, des toques, en conservant les chausses toutes d'une pièce, mais couvertes sur le pied de ces singuliers souliers, dits à la *poulaine*. (*Voy.* Chaussure.) Quelque temps après, on mit par

dessus le pourpoint un petit manteau avec des manches, qu'on laissait pendre la plupart du temps par derrière : tels sont de nos jours les manteaux de nos hussards. Il y avait quelque différence entre l'habit bourgeois, et celui des nobles ; ces premiers ne portaient, ni épée, ni poignard, mais seulement une bourse à leur ceinture. Ils mettaient leur chaperon sur leur tête ; et ils en faisaient tourner la queue autour du cou, passant d'une épaule à l'autre. Au commencement du 16[e] siécle, les bourgeois et gens de robe portaient leurs habits de dessus beaucoup plus longs, et presque traînans. Mais les militaires et les gentilshommes prirent des pourpoints à courtes basques, des petits manteaux, des manches, des hauts de chausses et souliers tailladés, des toques avec une plume et des petites fraises.

Sous François 1[er], il se fit quelques

légers changemens à cet habillement : le manteau eut des manches larges et courtes; on y passait les bras, mais on voyait par dessous les manches tailladées du pourpoint. Les toques prirent une forme un peu différente; les souliers de chambre furent plus larges, et toujours tailladés. On commença à faire paraître les chemises de toile de lin fin et blanc, qu'on se faisait honneur de porter; on les faisait sortir tant au bout des manches que du côté du cou. Sous le règne suivant, la forme des habits changea peu; cependant l'on reprit les fraises à l'espagnole, et les manteaux flottans et attachés légèrement sur les épaules. Enfin, pendant les règnes de Charles IX et d'Henri III, il y eut des modes nouvelles en assez grand nombre; mais qui ne portaient que sur quelques parties de l'habillement, de la coiffure et de la chaussure.

La cour du dernier des Valois était si magnifique, si galante, et même si efféminée, que l'on chargea les habits des hommes de toutes les parures qui étaient inconnues, même aux dames du siècle précédent.

C'est alors que l'on vit, pour la première fois, les galons, les broderies, les passemens, les dentelles d'or et d'argent, couvrir les habits des seigneurs, les étoffes de soie de toutes couleurs en faire le fond, les plumes et même les pierreries orner leurs toques.

On peut encore juger de la forme des habits du temps d'Henri III, par ceux des ducs et pairs. Sous le règne d'Henri IV, on a tout à fait abandonné la toque pour le chapeau; mais l'habit est resté le même; il n'a changé que sous Louis XIII; alors on a porté les habits à large taille, les manches longues avec des paremens. Les habits de cour étaient brodés ou ga-

lonnés sur toutes les coutures. On portait, sur l'épaule, des nœuds de rubans. Les culottes étaient ornées de rubans, de nœuds. Cette mode subsista sous Louis XIV, et se continua jusqu'au milieu du siècle de Louis XV, où les habits, débarrassés de nœuds de rubans, d'aiguillettes, de passans, prirent la forme de ce que l'on appelle habit à la française. Ensuite sont venus les fracs, les redingottes, dont les formes ont variées à l'infini, ainsi que les culottes, les gilets, les pantalons.

Les habits des gens de robe et des gens d'église ont moins changé jusqu'à l'époque de la révolution, où les médecins, les procureurs, les juges, ont quitté l'ample perruque et l'habit large, pour prendre le costume le plus commode et le plus généralement reçu, sans nulle distinction d'état.

Il paraît que, dans tous les temps, la

mode des habillemens fut, comme à présent, outrée et souvent ridicule. Dans un livre imprimé en 1492, on trouve la figure d'un jeune homme sur la tête duquel est écrit le nom de *Caillette*, et qui est ajusté suivant les modes qu'affectaient, dans leurs habillemens, les jeunes gens. Ce personnage a des souliers, ou babouches découpées. Le fond en paraît noir, et les découpures blanches. Les bas et la culotte sont tout d'une pièce, étroits et serrés, et marquent bien la forme de la jambe et de la cuisse. Son pourpoint est également tailladé, surtout aux manches, et porte encore une chaîne ornée de pierreries, des cheveux longs et frisés en boucles, et la barbe faite de très-près.

Dans les Chroniques de France, par Nicole Gille, imprimées en 1492, on lit que Charles-le-Chauve déplut beaucoup à la nation française, parce qu'il mépri-

sait l'habillement de son pays; mais dit le chroniqueur : « Il se vêtissait à la »mode des Grecs, portant une longue »dalmatique, qui lui venait jusqu'aux »talons; avait la tête enveloppée d'un »couvre-chief de soie, comme on peint »le grand Soudan de Babylone. Il por»tait une couronne dessus, et toujours »avait à son côté un grand badelair tur»quois (sabre à la turque). »

Le même chroniqueur fait dériver le surnom de Capet, que portait Hugues, de ce que, dans sa jeunesse, il enlevait et emportait, sans façon, les capes ou chaperons des jeunes gens de son âge, et les forçait de se battre avec lui pour les ravoir.

Henri Étienne dit : « Nous avons aussi »l'honneur d'être les inventeurs des mo»des les plus agréables et les plus com»modes en fait d'habillement. Quelque»fois nous en avons adopté d'assez ridi-

» cules : on a vu, sous le règne de Fran-
» çois 1er, que les hommes avaient non
» seulement le cou découvert, mais aussi
» les épaules, la poitrine et la moitié du
» dos, au moyen des pourpoints échan-
» crés par le haut en demi-rond. »

Solin, qui écrivait sous l'empire d'Auguste, dit que les guerriers des Gelons se composent des vêtemens avec les peaux de leurs ennemis, et s'en servent pour couvrir leurs chevaux en manière de selles ou de caparaçons.

Je me garderai bien d'indiquer la mode du jour, elle sera vieille demain ; encore moins de faire la nomenclature de toutes les formes que les habits ont prises, et le nom des fracs, des redingotes, des habits en queue de morue ou hirondelle, etc.

Les habits militaires ont peu changé depuis soixante ans ; ils paraissent avoir acquis la dernière perfection pour la commodité et l'aspect guerrier.

Voici le costume d'un Franc, au temps de Charlemagne, d'après un moine de Saint-Gall. « Leur chaussure dorée en » dehors, est, dit-il, soutenue par de » longues courroies. L'étoffe qui couvre » leurs jambes et leurs cuisses, est entou- » rée de bandelettes qui se croisent. Ces » bandelettes, quoique de la même cou- » leur que l'étoffe qu'elles entourent, sont » d'un travail plus recherché. Le corps » des Francs est couvert d'une camisole » ou veste; à leur ceinturon ou baudrier, » est attachée une épée, placée dans son » fourreau, et fixée par des courroies et » par une étoffe très-blanche et très-lui- » sante; un manteau doublé de couleur » blanche ou bleue, et de forme carrée, » leur sert de surtout. Ce manteau des- » cend devant et derrière, depuis les » épaules jusqu'aux pieds; sur les côtés, » il couvre à peine les genoux. Ils portent » à la main droite un gros bâton de pom-

»mier, dont les nœuds sont à égales dis-»tances, et dont la pomme d'or et d'ar-»gent est ornée de ciselure.»

HÉRON. — Le héron est un genre d'oiseau qui appartient aux deux continens. Triste, solitaire, apathique, le héron est l'image de la douleur et de la misère. Immobile au bord des eaux, le corps droit, le col replié sous la poitrine, la tête appuyée sur le dos, il attend, avec une patience infinie, qu'une proie fugitive passe à sa portée, pour la darder avec son bec qu'il lance en développant son cou, comme un ressort qui se débande. Exposé à toutes les injures de l'air et des saisons, sans cesse en danger de mourir de faim, lorsque la surface des eaux qu'il habite est glacée par le froid, il souffre sans se plaindre, et mène une vie triste et malheureuse.

C'est pourtant avec les plumes de cet

animal, que la beauté, que les grâces ombragent leur front ! ! !

J.

JARRETIÈRES. — Chez les dames, une jarretière est un objet de luxe. La broderie, le tissu d'or et de perles y brille quelquefois. L'amour y dessine souvent des emblêmes, y trace des chiffres, des devises, telles que : *Heureux qui les sépare! — Puissé-je mourir à leur place! — Que je les envie!* On en a vu sur l'une desquelles était brodé un chien en sentinelle; sur l'autre, un amour en capuchon, le chien criait : *On ne passe pas.*

Dans l'Orient, les jarretières entrent pour beaucoup dans la parure des femmes. En Italie, en Grèce, les femmes galantes se piquaient d'avoir les jarretière les plus riches comme les plus élégantes. C'était même un ornement pour

les filles les plus sages; parce que, comme leurs jambes étaient découvertes dans les danses publiques, les jarretières servaient à les faire paraître et à en relever la beauté.

Catherine de Médicis, qui se plaisait à faire admirer sa jambe, en la donnant en spectacle sur le pommeau de sa selle, lorsque, montée sur sa haquenée, elle parcourait les rues de Paris, avait introduit, à sa cour, la mode des jarretières à ramage. Elle en changeait chaque jour; et l'essaim des jolies filles d'honneur qui l'accompagnaient, comme servant de cortége à Vénus, briguaient l'honneur de recevoir une jarretière de leur souveraine.

La jarretière la plus célèbre, sans contredit, est celle que portait à sa jambe gauche la belle comtesse de Salisbury, maîtresse d'Edouard III, roi d'Angleterre. Cette jarretière étant tombée dans un

bal, le Roi la releva. Quelques courtisans sourirent, de manière à déplaire au monarque, qui jura que tel qui faisait de cette jarretière l'objet de ses plaisanteries, s'estimerait un jour trop heureux d'en porter une semblable. Il tint parole, et institua l'ordre de la jarretière. Depuis plus de cinq siècles, cette jarretière jouit de l'insigne privilége de distribuer des brevets d'honneur et de gloire.

Quelques historiens doutent de l'avanture de la jarretière; Lorrey dit que la devise: *Honny soit qui mal y pense!* a été prise des amours de ce prince avec la comtesse de Salisbury; et on prétend, dit-il, qu'elle ne fut employée, par le fondateur, que pour marquer la bonne intention qu'il avait en instituant son ordre, en 1350, que tous ceux qui le recevraient se tinssent inséparablement unis. et fussent inviolablement attachés à la vertu. Selon les historiens les plus

exacts, Edouard III institua cet ordre en 1349 ou 1350. La victoire qu'il remporta à Crécy, en fut, dit-on, l'occasion. Quelques historiens disent qu'Édouard fit déployer sa jarretière pour le signal de la bataille, et, qu'à cause de cela, il voulut qu'une jarretière fut le principal ornement de cet ordre, qu'il établissait pour monument de sa victoire et symbole de l'union indissoluble des chevaliers.

La coutume de porter des jarretières avec une boucle, disait le vieux maréchal de Vivonne, me coûte, par an, cinq à six paires de manchettes du plus beau point d'Angleterre.

La reine Marguerite de Valois, femme du grand, du bon Henri, ayant vu Datte, l'un de ses pages, son favori, tué à la portière de son carrosse, par un nommé Vermont, son rival, fit arrêter l'assassin, et cria aux archers qui l'arrêtèrent : « Qu'on tue le méchant, qu'on l'étran-

» gle ; tenez, voilà mes jarretières. »

Les femmes de Valence qui, d'après le sobriquet qui leur est appliqué dans toute la Péninsule, ont *el alma atravesada*, (l'âme endiablée), portent presque toutes un poignard passé dans une de leurs jarretières; cet acier criminel a plus d'une fois fait couler le sang d'un amant ou celui d'une rivale; on peut dire que c'est l'éventail de ces dames, et qu'elles en portent des coups terribles, avec autant de facilité, que nos aimables Françaises donneraient, en badinant, des petits coups d'éventail sur les doigts d'un amant trop libre en ses discours, ou trop audacieux dans ses entreprises.

L.

Lacet. — Les différentes manières dont quelques dames se servent de lacet, suffit pour les juger.

ENVOI D'UN LACET.

Je reviens du sérail, adorable Daphné,
Et filou téméraire ou galant fortuné,
Que ce soit adresse ou mérite,
J'en ai rapporté ce lacet
Qui fit l'ornement du corset
De la sultane favorite:
Il se vante d'avoir paré
Le plus beau corsage du monde;
Qu'il vous serve, et je l'avoûrai,
Sa première gloire, à mon gré,
Ne vaudra jamais sa seconde.

En 1762, J.-J. Rousseau, voyant qu'il ne pouvait prendre la plume sans alarmer toutes les puissances de l'Europe, protesta de ne plus écrire, et s'occupa à faire des lacets. « Puisqu'on ne veut pas que je sois homme, disait-il, il faut bien que je devienne femme. » Une demoiselle lui fit demander, pour le jour de ses noces, un lacet de sa façon. Il le lui en-

voya avec ce billet : « Le voilà, Mademoi-
» selle, ce beau présent que vous avez dé-
» siré. S'il s'y trouve du superflu, faites-en
» bon usage, et qu'il ait bientôt son emploi.
» Portez, sous d'heureux auspices, cet em-
» blême de biens, de douceur et d'amour
» dont vous tiendrez enlacé votre heureux
» époux ; songez que porter un lacet tissu
» par la main qui traça les devoirs des
» mères, c'est s'engager à les remplir. »

Lavabo. — Le lavabo est un meuble élégant et moderne, qui décore un cabinet de toilette ; il a remplacé l'ignoble cuvette.

Les dames y trouvent toutes les choses nécessaires pour se laver.

Avant de faire usage d'eau, les dames doivent se rappeler l'avis suivant que leur donne un docteur aimable, leur ami :

« Ne vous lavez jamais les mains ..

le visage le matin, mais bien le soir en vous couchant. »

La raison, c'est que l'eau donne un apprêt à la peau, tel que, si l'air est froid, il la roidit et la gerce; s'il est chaud, il la hâle et la brunit.

LIÈVRE (patte de). — Les dames se servent de la patte d'une hase, femelle d'un lièvre, et de la patte de devant pour étendre le blanc sur leur visage, etc.

Pline dit que la chair de lièvre embellit les femmes. Mais il faut qu'elles en mangent pendant neuf jours.

Les magiciens assurent que si une femme avalait, à certains jours, neuf crottes de lièvre, sa gorge conserverait toujours la même fermeté.

On disait au duc de Longueville, que les gentilshommes, voisins de ses terres, y chassaient continuellement, et qu'il ne devait pas le souffrir. « J'aime mieux,

répondit-il, avoir des amis que des lièvres. »

Lin. — Linge. — Lingère. — Le lin nous vient des bords du Nil, dont il est l'anagrame, et où il croissait particulièrement. Ce ne fut que sous leurs empereurs que les Romains commencèrent à faire usage du lin. Combien de temps l'homme a-t-il foulé aux pieds ce végétal précieux! Le lin a deux grands objets d'utilité : la graine dont on extrait l'huile, la tige dont on prépare le fil de lin.

Il est souvent parlé, dans l'ancien Testament, des tuniques de lin que portaient les prêtres et les lévites. Le lin était connu des anciens, mais ils n'en faisaient pas autant d'usage que nous, quoiqu'ils en composassent des étoffes.

Ce qui rendait l'usage des bains si fréquent chez les Romains, c'était le défaut du linge. Les tuniques qui, chez

eux, tenaient lieu de chemises, ne furent long-temps que de laine.

Selon les statuts que St.-Louis, Philippe-le-Hardi et Charles VIII, donnèrent aux lingères, il leur était défendu de recevoir avec elles, ni filles ni femmes dissolues; et s'il se trouvait parmi elles quelque fille amoureuse, ou quelque veuve folle de son corps, les vieilles discrètes avaient le droit de jeter à la rue la marchandise de la coupable, et de la chasser honteusement de la compagnie.

Autres temps, autres mœurs: qu'elles soient modistes ou lingères, ou de tout autre corps ou corporation, ou association, les femmes peuvent disposer à leur fantaisie de leur conduite et de leur personne.

Le linon entre pour beaucoup dans les ajustemens d'une dame.

Le linge était sans doute commun du temps de Jésus, car le patronage de

sainte Véronique, pour les lingères, est fondé sur l'opinion pieuse que sainte Véronique, ayant voulu essuyer avec un mouchoir la sueur qui tombait du visage de Jésus portant sa croix, l'empreinte en resta sur le linge.

On croit que le nom de batiste, donné à un certain linon, est celui de batême du premier manufacturier.

Le frère Olivier Maillard, cordelier, mort en 1502, trouvait mauvais que déjà les dames usaient de trop beau linge à travers lequel on voyait la peau. « C'est pécher, dit-il, de montrer sa chair, quand même ne serait pas belle; car enfin se trouvent tels hommes qui sont disposés et faciles à induire en tentation.» Il reprochait encore aux dames de porter des cheveux étrangers, des rattepenades, des passe-filous, des oreillettes, des attifets, des escofions, des collets débordés qui tombaient sur le dos et sur les

bras mais en laissant voir la gorge et les épaules, des collets ouverts par-devant, et sur la poitrine des fraises à travers lesquelles on voyait leur peau.

Lit. — Couche. — Couchette. —

Le lit est une bonne chose:
Si l'on n'y dort, on y repose.

En traitant des lits, nous n'examinerons point quelle était la forme de ceux des Grecs et des Romains, et comment ces derniers, aux feuilles d'arbres et aux peaux de bêtes sur lesquelles les premiers héros de Rome reposaient, ont fait succéder les lits de plumes du duvet le plus fin, les matelats faits de la précieuse laine de Milet, les bois d'ébène, de cèdre, de citronnier, l'ivoire et l'argent massif, avec des couvertures teintes en pourpre et rehaussées d'or.

Les arts, le goût ont transporté dans nos salons, dans nos chambres à coucher, toutes les formes variées des ameublemens antiques. Nous nous bornerons à dire qu'il est probable que nos ancêtres, en sortant de la barbarie, adoptèrent la forme des lits romains pour les leurs; et que, lorsque le luxe, enfant de l'or et de l'oisiveté, eut énervé des cœurs que l'exemple avait séduits, ils voulurent joindre, à la commodité, l'élégance et la richesse. Ils prirent aussi, des Romains, l'usage de manger sur des lits; mais ils l'abandonnèrent de bonne heure.

Les matières que l'on emploie pour composer l'ensemble d'un lit, sont plus ou moins précieuses et chères; mais toujours est-il vrai que le lit est la principale pièce d'un ménage, quelque pauvre qu'il soit, et que le comble de la misère est de n'en pas avoir même un mauvais.

C'était anciennement la coutume en

France de bénir le lit nuptial; en retour, la jeune mariée donnait au curé de la paroisse, les plats de noce, c'est-à-dire de quoi dîner.

Ce ne fut qu'à la fin du 18e siècle qu'on supprima cette ridicule redevance.

Un honnête rémouleur s'étant marié à Saint-Médard, lorsque le prêtre vint pour bénir le lit, il n'en trouva point, et en parut inquiet : « Bénissez ce coin, lui » dit le nouveau marié, il y aura tantôt » de la paille. »

On voit encore, dans quelques vieux châteaux, des lits d'une grandeur immense dans lesquels couchaient des familles entières.

Quand les lits n'avaient que six pieds carrés on les appelait couchettes; lorsqu'ils étaient de douze sur onze, on les nommait couches. Ils se plaçaient sur des marches couvertes de tapis.

Cette coutume de coucher plusieurs

ensemble fut introduite dans les beaux jours de la chevalerie. Alors, les preux chevaliers accoutumés à partager leur tente, leur lit et leur table avec leurs frères d'armes, pendant la campagne, ne se refusaient pas, durant leur quartier d'hiver, à les recevoir dans leurs châteaux, avec la même confiance et la même simplicité.

Les lits de ces châteaux étaient fort larges. Le seigneur châtelain, sa dame, ses enfans, et les chevaliers ses confrères et ses hôtes, même leurs chiens de chasse favoris, les occupaient tous ensemble, lorsque l'occasion se présentait. Bellabre et Bayard couchaient ensemble.

L'amiral Bonnivet avait souvent l'honneur de coucher dans le même lit que François Ier, roi de France, qui l'appelait son frère d'armes.

Les grands seigneurs ne faisaient nulle difficulté de coucher ensemble; et c'était

la plus insigne marque d'amitié et de confiance que l'on pût se donner.

Les lits à balustrades sont une marque d'honneur réservée aux souverains et aux princes.

Frédéric le Grand, roi de Prusse, avait un lit à balustrade d'or massif. Mais derrière, dans un petit cabinet noir, on avait dressé ce que nous avons nommé un lit de sangle, où il reposait.

Les lits jumeaux étaient fort en usage il y a soixante ans.

Il n'y a pas plus d'un siècle qu'il était encore d'usage de retenir son ami à coucher avec soi, ou d'aller coucher avec lui; et ce qu'il y a de singulier, c'est que la pureté du lit nuptial ne s'effarouchait point de l'approche d'un étranger; la femme y restait apparemment du côté de son mari.

Louis XIII allait souvent coucher avec le connétable de Luynes; et, quoiqu'a-

moureux de la connétable, il s'endormait tranquillement sur le même chevet, sans idées et sans désirs!!

Parmi les paysans gallois, lorsqu'un jeune homme pense à se marier avec une jeune fille, il se met au lit avec elle pour lui expliquer ses intentions. Ce qui se dit ici s'exécute à la lettre. L'amoureux va chez les parens de la jeune fille, ou chez les maîtres où elle est domestique; on leur donne un lit, et ils se couchent ensemble pour entendre et recevoir leurs propositions réciproques. Cette manière de se voir se renouvelle aussi long-temps qu'ils le croient nécessaire. Le jeune homme vient, pour l'ordinaire, coucher le samedi soir et s'en retourne le lundi au matin. On a vu durer ces négociations très-long-temps; il est rare quelles aient des suites fâcheuses pour l'une ou l'autre partie.

Dans les Mémoires du duc de Villars,

il est parlé d'une étiquette extraordinaire, la voici :

« Lorsque le Roi honore d'une visite un particulier malade et forcé de rester couché sur une chaise longue, on établit un second lit à côté de celui du malade, et sur lequel le Roi se couche et s'assied. C'est ainsi que fut reçu Louis XIII par le cardinal de Richelieu malade. Le Roi, qui était à Narbonne, alla rejoindre le cardinal à Tarascon, et tous les deux, couchés sur des petits lits, s'entretinrent long-temps ensemble.

Louis XIV alla voir le maréchal de Villars blessé, et le même cérémonial fut observé. Louis XIV n'avait fait cette faveur qu'au seul maréchal de Turenne.

Quand nos Rois sortaient de Paris, au 17e siècle, pour aller séjourner ailleurs, la paille de leur lit et de leur chambre appartenait aux pauvres de l'Hôtel-Dieu.

Bocace prétend que Sardanapale, si

fameux par son abandon aux voluptés, fut le premier qui fit usage des lits de plumes, qui se servit de couvertures et de courtes-pointes de soie, et qui enveloppa son lit de rideaux; qu'il inventa les meilleurs ragoûts; qu'il usa le premier de parfums, et qu'il se fit servir par de jolis pages.

Dans la tragédie *le More de Venise*, c'est sur le lit nuptial qu'Othello étouffe, avec un oreiller, l'innocente Dedesmona.

A la première représentation de la Cléopâtre de Kotzbüe à Berlin, on vit, au lever de la toile, cette belle Reine et son amant couchés dans le même lit. Les prudes furent scandalisées. A la seconde représentation, un canapé remplaça le lit.

On dit que le destin s'avisa d'unir, par mariage, l'Amour et l'Innocence; que dès la seconde nuit ils firent lit à

part, et que le troisième jour, ils en appelèrent aux lois du divorce.

Il est aussi des lits de repos. On dit, à ce sujet, qu'un mari, ayant fait cadeau à sa chaste moitié d'un magnifique lit de repos, la dame lui dit : « Il est trop cher pour un lit de repos. »

A l'âge de soixante-douze ans, Fontenelle alla voir, dans la matinée, une très-aimable femme qu'il estimait beaucoup; la dame, sachant que c'était lui, parut bientôt dans son déshabillé, et lui dit : « Vous voyez, Monsieur, qu'on se lève pour vous... — Oui, répond Fontenelle, mais vous vous couchez pour un autre, ce dont j'enrage. »

Le roi de Suède, qu'Ankastrom assassina, ayant fait une chûte de cheval, quelques temps avant sa mort tragique, se cassa le bras. Lorsqu'il fut guéri, la bourgeoisie de Stockolm consacra une somme pour entretenir, à perpétuité, à

l'hôpital royal, un certain nombre de lits, où l'on traite gratis les fractures de bras et de jambes, de ceux qu'on y transporte.

C'est dans les Gaules qu'on a commencé l'usage de faire des matelas de bourre; on ne se servait avant que de paillasses.

Chez les habitans d'une petite nation septentrionale de l'Asie, soumise à la couronne russe, il est d'étiquette, parmi ces demi-sauvages, que la mariée, avant de monter sur le lit nuptial, tire elle-même les bottes au mari : prélude de la conduite qu'elle doit tenir dorénavant dans son ménage.

Voyez dans le Journal des Modes, les progrès que les tapissiers ont fait dans l'art d'élever un lit en couronne, en tombeau, à l'antique, à la Sylla. Visitez les magasins des célèbres ébénistes, et admirez jusqu'à quel point le goût a

multiplié et varié les formes des meubles modernes.

Lorgnette. — Binocle. — Lunette. — Le premier qui s'aperçut que les rayons devaient se briser en traversant nos yeux, c'est Ptolomée d'Alexandrie ; il jeta ainsi les fondemens de la dioptrique, qui est la science de la vision et de la manière dont elle s'opère.

Roger Bacon entrevit la possibilité de faire des lunettes d'approche et des télescopes. Mais au siècle où il vivait, rien ne s'alluma au feu de son génie ; et ce ne fut que trois cents ans après, que les lunettes et les télescopes ayant été découverts de nouveau, on a trouvé que cette invention n'était pas tout-à-fait neuve.

Au 16e siècle, Maurolicus, sicilien et disciple de Tartaba, fit de grandes découvertes en dioptrique ; il fut le premier inventeur des lunettes que l'on porte sur

le nez : il fut le premier qui distingua les noms de *presbites* et de *myopes*, les vues longues et basses. Quelques auteurs cependant, prétendent que, dans les 13e et 14e siècles, il y avait des vieillards qui se servaient des lunettes. Ils citent le nom de Solvino d'egli armati, florentin, qui, au 13e siècle, fabriqua des lunettes.

Le capucin Rheita, allemand, inventa les lorgnettes et les binocles, dont on se sert si communément ; mais les siennes étaient une lunette double, c'est-à-dire deux tuyaux joints ensemble, par lesquels on pouvait observer un objet éloigné par les deux yeux en même temps.

Les hommes et les femmes, les uns et les autres, souvent par nécessité, et plus souvent pour sacrifier à la mode, portent des binocles-lunettes, mais bien perfectionnées, suspendues à des chaînes d'or, d'acier, ou par un simple ruban.

MADRIGAL A UNE DAME QUI SE SERT D'UNE LORGNETTE.

N'eussiez-vous pas la vue aussi belle que nette,
De vous gronder encore on aurait le sujet ;
Quand vers soi l'on a l'art d'attirer chaque objet,
Doit-on se servir de lorgnette?

On ne connaît pas un trait d'ignorance et d'impertinence égal à celui du célèbre Cigoli. Ce peintre, dans un tableau de la circoncision, a représenté le grand-prêtre Siméon avec des lunettes, supposant, qu'attendu son grand âge, il devait en avoir besoin pour l'opération qu'il allait faire. Les anciens n'ont point connu les lunettes sur le nez.

Il y a trois choses qu'on doit naturellement désirer quand on va au spectacle : une bonne place, un heureux voisinage et une bonne lorgnette, une bonne lorgnette surtout : elle supplée, en cas de be-

soin à tout le reste. Êtes-vous mal placé ? vous rapprochez aussitôt les distances. Avez-vous des fâcheux pour voisins ? la pièce et les acteurs viennent-ils à fatiguer votre esprit et vos regards ? la bienfaisante lorgnette va vous procurer mille distractions ; votre œil, après avoir parcouru le triple rang des loges et des galeries, ira plonger avec malice dans les réduits obscurs du ceintre et des baignoires, réduits que le verre de la lentille a la propriété d'éclairer, et au fond desquels vous apercevez par fois des choses assez piquantes, par exemple, une femme charmante qui vous tient rigueur et qui n'est pas seule au spectacle, ou bien votre adorable moitié que vous aviez laissée chez elle avec une migraine affreuse. En pareil cas, ne maudissez point la lorgnette, n'ébruitez pas les mystères qu'elle a éclaircis, contentez-vous de savoir ce qu'il en est pour votre pro-

pre satisfaction, et dites avec le bon Lafontaine :

Quand on l'ignore, ce n'est rien;
Quand on le sait, c'est peu de chose.

Mais pour bien voir tant de choses curieuses, il faut que l'instrument soit bon : ce n'est pas tout qu'il soit bon, cette qualité serait même assez peu importante dans un siècle où tout se donne à l'apparence, et où le superflu est consacré comme article de première nécessité; il faut encore que la lorgnette soit élégante et riche.

De la lorgnette au lorgnon, il n'y a pas même la main. Le lorgnon est devenu un meuble indispensable aux jeunes gens et aux jolies femmes, depuis qu'on est obligé d'avoir la vue basse : sans lui, beaucoup d'élégans seraient très-embarrassés de leur maintien.

La reine, épouse de Louis XIV, infor-

mée que le roi passant à Petit-Bourg, avait fait une certaine cour à madame de Bouflers, dit à cette dame, lorsqu'elle revint à Versailles : « Madame, vous avez bien fait parler de vous à Petit-Bourg. — Qu'est-ce donc qu'on a pu dire à votre majesté, Madame ? — Mais, que vous aviez beaucoup *lorgné* le roi. — Madame, votre majesté a été mal informée. On n'a pas dit que j'avais beaucoup *lorgné* le roi ; on a dit que le roi m'avait beaucoup *lorgnée.* »

Les lorgnettes, les binocles, et surtout les lunettes les plus commodes, comme les mieux appropriées à l'âge, à la vue forte ou faible, se trouvent chez l'opticien Cauchois, quai Voltaire. Ses lunettes à verres concaves sont connues, sous la dénomination de cauchoises, du nom de leur inventeur, que leur a fait donner leur supériorité sur leurs rivales.

Les lorgnettes d'opéra ont encore ac-

quis sous la main industrieuse et savante de M. Cauchois, un degré de drioptique qu'on ne trouve point ailleurs.

M.

Malpropreté. — Que le ciel me punisse, si j'ose avoir la criminelle pensée qu'une femme française, qu'un Français puissent être malpropres ! Dans cet article, j'ai voulu seulement citer un peu de prose, quelques versiculets inédits.

Il y avait, chez les Grecs, des lois contre la malpropreté. Philippe d'Athènes condamnait à une amende de mille dragmes, toutes les femmes qui osaient paraître en public dans un ajustement malpropre.

La malpropreté déplaît dans les jeunes gens ; elle dégoûte dans les vieillards. Une femme belle et propre, est deux fois plus belle. Une femme laide et malpropre, est deux fois plus laide.

VERS A UNE JOLIE CENDRILLON.

N'abandonnez point au hasard
Tout le soin de votre parure;
La nature seconde l'art,
Et l'art embellit la nature.
L'esprit, les champs et la beauté
Ont toujours besoin de culture.
Junon perd de sa majesté,
Quand elle montre à nu ses charmes;
Minerve, à l'éclat de ses armes,
Doit beaucoup de sa dignité;
Vénus plairait moins sans ceinture.
L'Amour ajuste son bandeau,
Et les Grâces, sur un rézeau,
Tressent leur blonde chevelure.

Manchettes. — Jabot. — Bas de manches de l'ajustement et de la parure des dames, qui couvrent le poignet. Cette mode est commune aux hommes en habit de cour à la française.

Ce fut sous François Ier que l'on commença à faire paraître les chemises de

toile, de lin fin et blanc, qu'on tenait à grand honneur de porter. On les faisait sortir, tant au bout des manches, que du côté du cou : de là les jabots et les manchettes.

Un homme, n'ayant qu'une manchette à dentelle, la montre au suisse comme un passeport assuré pour entrer chez Madame ***; il est reçu : mais dans la chaleur de la conversation, il a la maladresse de laisser voir l'autre manchette, qui n'est que de mousseline. Cette vue offense tellement la maîtresse de la maison, qu'elle fait monter sur-le-champ son suisse pour le réprimander. Le portier ne comprend rien à la verte semonce qu'il reçoit, parce que, dans l'intervalle, l'homme qu'on lui désignait avait caché de nouveau l'humble mousseline, et ne gesticulait plus que de la main à la dentelle. Le lendemain, le portier, bien grondé, devint si inflexible, qu'un offi-

cier manchot, pour avoir perdu un bras à l'armée, s'étant présenté, le suisse ne voulut pas le laisser entrer, exigeant l'apparition de deux manchettes égales, et jurant qu'on n'aborderait jamais madame autrement.

On porte, pendant les premiers jours de deuil, des manchettes d'effilé ; peu de personnes connaissent l'origine de cette mode, car la mode entre jusque dans les pleurs. Les manchettes effilées sont un reste de l'usage où l'on était autrefois de déchirer ses vêtemens à la mort de ses proches, en témoignage de sa douleur.

Dans les temps les plus reculés, les Marseillais avaient sévèrement défendu, par une loi expresse, les pleurs, les lamentations et les cris, lors des enterremens. « C'est, disaient-ils, insulter aux dieux, et leur reprocher de ne nous avoir pas fait part de leur immortalité. »

MANCHON. — Henri Etienne cite une quantité de modes et de parures qui, de son temps (1528), s'étaient introduites en France, et qui venaient d'Italie, aussi bien que les termes dont on se servait pour les exprimer. Il paraît que les manchons étaient déjà connus, au moins pour les dames. Mais du temps de François Ier, ils ne portaient pas ce nom, ils s'appelaient des *contenances*, ensuite on les a nommé des *bonnes grâces*, et enfin des *manchons*, du mot italien *mancia;* ce n'est que sous ce dernier, que les hommes ont commencé à en porter.

Les manchons étaient en grande faveur sur la fin du règne de Louis XV; et au commencement du règne de son successeur, les hommes en portaient d'une énorme ampleur. Les femmes suivirent aussi cet exemple. La mode des manchons est peu suivie maintenant; on les portait jadis, et dans le siècle dernier, attachés

au corps avec une ceinture serrée par une boucle.

Quelques femmes portaient des manchons de soie ouatés, d'autres de plumes naturelles et peintes.

On portait aussi des petits manchons qu'on attachait à un bouton de son habit; ils s'appelaient des *Gérard*, du nom d'un député du tiers-état, à l'Assemblée constituante.

Un riche fourreur de Caen, trouvant que la mode des petits manchons était très-préjudiciable à son commerce, imagina, pour la décrier, d'en donner un au bourreau de la ville, avec un louis d'or, à condition qu'il s'en parerait le jour d'une exécution. Ayant eu, peu de jours après, un criminel à rouer, le bourreau parut sur l'échafaud avec son petit manchon. Les petits maîtres ne l'eurent pas plutôt appris, qu'ils quittèrent les petits manchons. Le lieutenant criminel, qui

avait aussi un petit manchon qu'il ne voulait pas perdre, fit venir le bourreau, qui avoua le fait du fourreur. Le fourreur, mandé, prétendit qu'il était le maître de donner ses manchons à qui bon lui semblait. Le magistrat le fit conduire en prison. Le fourreur se pourvut, contre l'auteur de sa détention, devant le parlement de Rouen qui cita le lieutenant criminel à paraître, lui adressa une mercuriale sévère, et le condamna à une forte indemnité envers le fourreur.

Les bagues, que les chevaliers enlevaient avec la lance, dans leurs jeux, étaient le prix des vainqueurs. Comme dans les jeux de la Grèce, les vainqueurs recevaient des couronnes d'olivier, de pommier, de pin, de persil; dans nos tournois, nos héros modernes ont souvent combattu pour des écharpes, des manchons, des rubans, des bracelets et autres faveurs des dames. Notre illustre

chevalier Bayard combattit, en Savoie, pour obtenir le manchon de sa dame.

Manteau. — Habit. — Frac. — Redingotte. — Manteau vient du mot arabe *mandil*, ou persan *mandel;* c'est du temps des croisades que nous sont venus le nom et la chose. Les manteaux, qui sont aujourd'hui (1824) de mode parmi quelques jeunes gens, étaient autrefois fort communs en France. Nos rois ne paraissaient jamais en public sans être vêtus d'un manteau d'écarlate, fourré d'hermine. L'épitoge des présidens à mortier, les manteaux, dont leurs armes sont chargées, les manteaux ducals, etc., sont un reste et un monument des manteaux royaux. Les robes des magistrats, celles des avocats, sont, pour ainsi dire, des émanations de ces manteaux.

Il n'y a pas cent cinquante ans que, non-seulement tous les gens de robe,

mais aussi les médecins étaient en soutane, même chez eux. Sous Saint-Louis, et pendant les règnes de Philippe-le-Bel et de ses enfans, l'habit court n'avait lieu qu'à l'armée, et on portait des habits longs à la ville et à la cour. Sous Philippe de Valois, ils redevinrent courts. Charles VII, qui était petit et mal fait, voulut les reprendre longs; mais Louis XI, Charles VIII et Louis XII, les rétablirent courts pour n'être plus changés. Sous Henri II et ses enfans, les habits de dessous, ou pourpoints, furent portés si courts, qu'ils atteignaient à peine la ceinture; on y suppléa par des manteaux.

On voit, dans les romans, que lorsque les chevaliers venaient se reposer de leurs fatigues, après les tournois, dans les palais des rois, ou dans les châteaux des grands seigneurs, on les revêtait de manteaux fourrés.

Lorsque Charles VI reçut chevaliers ...

cousins Louis et Charles d'Anjou, ces jeunes princes portaient « un habit de » chevalerie, qui était de soie vermeille, » fourré de même soie; la robe, ou tu- » nique, taillée en rond, traînant jus- » qu'aux talons; et le manteau fait en » facon de chape, ou d'épitoge impérial, » descendait jusqu'à terre. »

Depuis François Ier jusqu'à Henri IV, le manteau a été une partie essentielle de l'habit décent, à la cour et à la ville. Les seigneurs, les chevaliers et les gens du bon air, portaient leur manteau garni de dentelles, de passemens d'or et d'argent, et de touffes de rubans.

Durant les règnes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, hors des cérémonies, le manteau n'a plus été regardé que comme propre à défendre des injures de l'air, du vent, du froid et de la pluie. En conséquence, on n'en a plus fait que de drap de différentes couleurs. Les man-

teaux ont enfin cédé la place aux redingottes, d'origine anglaise; encore celles-ci ont elles beaucoup perdu depuis l'usage des habits à la française, des fracs et de toutes les formes et façons d'habits inventés par les Thomassaint, les Robit, les Frédéric, et autres illustres tailleurs.

Depuis quelques années, les jeunes gens ont repris l'usage des manteaux, à la ville. Ces manteaux ont pris le nom d'un Espagnol. Ceux qui les portent affectent même de les draper à la manière de ce guerrier.

Quelques dames sont entrées dans un cercle brillant avec un manteau d'étoffe légère. Cette mode n'a subsisté qu'un moment.

La reine Elisabeth d'Angleterre se promenait dans son parc, suivie des plus illustres seigneurs de sa cour. Un terrain marécageux s'étant présenté à traverser, le comte d'Essex détacha le riche man-

teau qu'il portait, et l'étendit sous les pieds de sa souveraine.

MANTELET. — Il n'y a pas plus de cinquante ans qu'il fallait un certain ton pour porter le mantelet, diminutif du manteau, que les Gaulois et les Francs portaient. Aujourd'hui, le mantelet n'est plus en usage que parmi la classe la moins aisée. Une petite bourgeoise rougirait de le porter.

Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, Mme la princesse de Lamballe, et autres dames de ce rang, se montraient en public avec un mantelet de taffetas noir, garni d'une dentelle, et on regardait cela comme un riche ajustement, bien qu'il ne coûtât pas dix louis. Aujourd'hui, le cachemire, qui remplace le mantelet, est compté pour peu de chose quand il ne vaut pas plus de cent louis.

On appelait autrefois mantelets, les

rideaux qui s'ouvraient et se fermaient aux portières des carosses. A ces mantelets ont succédé les stores, qui se lèvent ou se baissent. Ce mot est emprunté de l'italien. Store, dans cette langue, veut dire mantelet.

L'exécrable assassin du grand Henri, ne parvint à exécuter son projet, que parce le beau temps avait engagé ce prince à tirer les mantelets de sa voiture.

Masque. — Masque vient, suivant les uns, de l'antiquité tudesque. Le père Labbé le fait dériver de *masca*, qui, dit-il, signifie proprement une sorcière dans les lois lombardes. En Dauphiné, en Savoie, en Piémont, on appelle encore les sorcières de ce nom, et d'autant qu'elles se déguisent. Nous avons appelé masques les faux visages : et de là les mascarades.

D'autres auteurs prétendent que ce

mot vient de l'espagnol *mascara*. *Mas*, plusieurs ; et *cara*, visage.

Poppée, femme de Néron, inventa, dit-on, le masque pour conserver la fraîcheur de son teint (*Voyez* FARD).

Les Romains se servaient d'un pain humide. C'était une pâte pour entretenir la fraîcheur de leur teint, et qu'ils mettaient sur leur visage, en forme de masque.

Le voluptueux Othon avait coutume de s'en servir. Suètone nous l'apprend. Cette pâte était faite de farine de fêves et du froment le plus exquis.

Il en est qui prétendent que l'invention des masques est due aux femmes de mauvaise vie, qui se cachaient le visage, quand elles s'abandonnaient aux hommes.

Sous François Ier, les dames qui doublaient leur derrière en mettant des culs postiches, doublaient aussi leur visage

en mettant un masque de velours noir, qu'on appelait *loup*.

Ces loups étaient encore de mode sous Louis xv ; ils se ployaient en deux comme un portefeuille; aucune ligature ne les fixait sur le visage ; mais à l'endroit de la bouche, s'avançait une petite verge de fil d'archal, terminée par un bouton de verre. Cette verge, qui entrait dans la bouche de la personne masquée, suffisait pour contenir le masque, et changeait le son de sa voix. Ce masque était doublé de taffetas blanc.

Il fut un temps où les dames françaises n'allaient plus que masquées dans les rues, dans les promenades, en visite, même à l'église. Aux masques, succédèrent les mouches (*Voyez* MOUCHES), dont elles mettaient une si grande quantité, qu'elles parurent n'avoir fait que changer la manière de se masquer.

Charles VI, déguisé en satyre, avec

quelques seigneurs de sa cour, se rendit au bal, qui se donnait à l'occasion d'une des dames de la reine. Le duc d'Orléans, qui était à ce bal, s'étant approché avec un flambeau pour reconnaître ces masques, le feu prit à l'habit de l'un d'entre eux, et se communiqua aux autres d'autant plus facilement que les habits étaient enduits de poix, afin d'y tenir du coton et du lin pour figurer le poil des satyres. D'ailleurs, ces masques étant enchaînés ensemble, ils ne purent se débarrasser assez promptement pour éviter l'embrâsement; plusieurs périrent. Le roi lui-même courut risque de la vie; il n'échappa que par l'attention qu'eut la duchesse de Berri de jeter son manteau sur le roi, et d'étouffer les flammes en le serrant étroitement.

Jeter le masque, c'est montrer son visage à découvert; et au figuré, c'est ne plus cacher ses projets, c'est abjurer

l'hypocrisie. On jette le masque, quand on ne peut plus déguiser ses desseins, ou quand on se croit assez fort pour pouvoir se montrer impunément vicieux, parjure et perfide.

Quand Tartuffe, assisté d'un exempt, vient dépouiller de ses biens le bienfaiteur qui l'a recueilli, *il jette le masque.*

Lorsque le tyran de la Thrace, après avoir reçu en dépôt le jeune fils de Priam et une partie de ses trésors, égorge Polydore sur le bruit de la ruine de Troie, et s'empare des richesses qui lui sont confiées, *il jette le masque.*

Lorsqu'une prude, après avoir longtemps affiché le rigorisme le plus sévère, et fermé sa porte aux verroux, reçoit un galant par la fenêtre, et se trouve surprise et découverte, elle sent l'utilité de voiler ses penchans, elle permet qu'on entre chez elle sans mystère, elle ferme

sa fenêtre et ne ferme plus sa porte ; *elle jette le masque.*

Lorsque Pisistrate voulut s'emparer de la toute puissance, il caressa le peuple, le séduisit par des vertus apparentes, et quand il se crut le plus fort, *il jeta le masque.*

Lorsque le cuisinier de La Fontaine prend une voix douce pour attirer un poulet, qu'il appelle petit! petit! une fois qu'il le tient, il lui coupe le cou, le plume, et le met à la broche : *il jette le masque.*

Lorsqu'une coquette jure à son amant que le rival qu'il redoute lui est indifférent, et que l'amant, convaincu de sa perfidie, la quitte ; dès le lendemain elle se montre sans pudeur avec le rival, *elle jette le masque.*

Lorsque Minette guette une souris qui s'approche d'elle, elle n'a pas l'air de s'en inquiéter, prend un air humble,

doux et distrait; mais dès que la pauvrette est à sa portée, elle s'élance et la croque ; *elle jette le masque.*

Lorsqu'un écrivain, fauteur du despotisme, croit qu'il faut encore garder quelque ménagement, il affiche dans ses écrits une sorte de modération; mais dès qu'il voit la cause de l'arbitraire se renforcer en apparence, il demande pour tous ceux qui ne pensent pas comme lui, des cachots et des gibets : *il jette le masque.*

Autrefois les masques étaient fort en usage, ils sont apparemment passés de mode; on ne voit aujourd'hui que gens qui *jettent le masque.*

Il paraît, d'après les plus anciennes chroniques de la ville de Beauvais, que, sous les prélats du sang royal, notamment sous l'évêque Henri, fils du roi Louis-le-Gros, on conservait les usages superstitieux et indécens du paganisme

Une des folies les plus ordinaires de ce temps-là, qui se faisait au carnaval, était de se déguiser en bête. Ce ridicule usage a subsisté plus long-temps à Beauvais qu'ailleurs. Une des mascarades les plus communes était en vache enragée, ou en cheval échappé. C'étaient des prêtres qui se masquaient ainsi, malgré les plus sévères défenses des conciles.

MODE. — MARCHANDES DE MODES. —

Voltaire a dit :

Il est une déesse inconstante, incommode,
Bizarre dans ses goûts, folle en ses ornemens,
Qui paraît, fuit, revient, et naît en tous les temps.
Protée était son père, et son nom est la mode.

La mode est la coutume, l'usage de s'habiller, de s'ajuster, en un mot, tout ce qui sert à la parure et au luxe. On a tort de se récrier contre telle ou telle

mode qui, toute bizarre qu'elle est, pare et embellit tant qu'elle dure, et dont on tire tout l'avantage qu'on peut espérer, celui de plaire. Mode s'entend encore de certains ornemens, dont on enjolive les habits et les ajustemens des personnes de l'un et de l'autre sexe. C'est ici le vrai domaine du changement et du caprice. Les modes se détruisent et se succèdent continuellement, quelquefois sans la moindre apparence de raison : le bizarre est souvent préféré aux plus belles choses, pour cela seul qu'il est plus nouveau.

Un dénombrement de toutes les modes passées et régnantes, seulement en France, pourrait, sans exagérer, fournir vingt volumes *in-folio*, dût-on ne remonter que de sept à huit siècles chez nos aïeux.

« A ne regarder les femmes que par » devant, dit Juvénal, elles ont la belle-

» taille d'Andromaque. Si vous les regar-
» dez par derrière, c'est tout autre chose,
» ensorte qu'à presser les dimensions et
» à détacher ce qui est provisoirement
» d'elles, depuis leur coiffure altière jus-
» qu'à leurs patins, ce n'est tout au plus
» que la taille d'un pygmée, qui a même
» besoin de sa légèreté pour s'élever jus-
» qu'au corps de son amant. »

Dans un livre imprimé il y a plus de deux cents ans, se trouve le bon mot d'un fou, qui allait tout nu par les rues, portant une espèce d'étoffe sur ses épaules. Quand on lui demandait pourquoi il ne s'habillait pas, puisqu'il avait du drap : « C'est, répondait-il, que j'attends pour voir à quoi se termineront les modes, parce que je ne veux pas employer mon drap à un habit qui dans peu ne me servirait plus, à cause de quelque nouvelle mode.

Cette extravagance d'un fou pourrait

passer, à présent, pour une mûre réflexion d'un homme sensé.

Qui croirait qu'il y a eu un siècle et même plusieurs, dans lesquels on tenait comme une perfection des femmes, d'avoir les deux sourcils joints ensemble? Ce fait est attesté par Anacréon qui vante cet agrément dans sa maîtresse, par Théocrite, Pétrone et plusieurs autres anciens. Ovide assure que, de son temps, toutes les femmes se peignaient l'entre-deux des sourcils, pour qu'ils parussent se tenir l'un à l'autre: c'est encore l'usage parmi les Grecques et les Persanes.

N'a-t-on pas vu de nos jours des fem mes qui paraissaient des cylindres surmontés d'une pyramide à plusieurs étages, qui leur servait de coiffure, qu'elles ont un peu diminuée de hauteur, pour se mettre un bandeau, tel qu'on peint l'amour?

Le célèbre coiffeur Léonard présidait, il y a trente-six ans, à l'arrangement des cheveux; il poussa jusqu'aux cieux l'audace des coiffures. Un homme de la cour ayant aperçu sa fille dans la galerie de Versailles, lui fit quelques heures après, compliment du succès de Léonard; et lui dit: « J'ai seulement remarqué que votre coif» fure ne touchait pas tout-à-fait la voûte. »

Tout-à-coup s'est élevé une tempête qui a emporté jusqu'au souvenir de ces ambitieuses coiffures; l'orgueil des beaux cheveux est tombé, et a fait place aux perruques. Puis, la perruque s'est humiliée devant les Titus et les Caracalla, les Antinoüs et les Charles XII.

Tels sont les attraits de la mode, qu'elle soumet tout à sa puissance.

Un peintre s'avisa de vouloir donner des tableaux de toutes les modes naissantes; chaque soir sa femme venait lui dire: « c'est trop vieux, effacez. »

ÉPITAPHE.

Ici gît le corps d'une belle,
Que l'amour d'un mari réduisit au trépas.
C'est la seule mode nouvelle
Que les femmes ne suivent pas.

Les marchandes de modes de nos jours ne sont pas ce qu'elles étaient au 16e siècle. A cette époque, elles arrangeaient et garnissaient les robes, les coiffures et les autres ajustemens des dames, conformément à la mode du jour. Elles ajoutaient les ornemens qu'elles croyaient les plus agréables, en gaze, rubans, réseaux, étoffes découpées, fourrures, etc. Elles en variaient les formes suivant les circonstances, les saisons et même les caprices des dames auxquelles ces parures étaient destinées, soit qu'elles voulussent paraître avec éclat à la cour,

à la ville, dans des occasions brillantes, soit qu'elles voulussent affecter la simplicité, la modestie, le négligé même.

Tous ces atours n'avaient qu'un instant de fraîcheur, il fallait les renouveler sans cesse. Le génie d'une marchande de modes, telle que les Despeaux, les Jenni Huon était et sera toujours la terreur des maris économes.

L'histoire des modes, en fait de parures, remonte jusqu'à la plus haute antiquité. Il y avait sans doute un choix, dans la forme des feuilles qui composaient la parure de nos premiers pères; et notre première mère plaçait sans doute, d'une certaine manière, le pampre qui lui servait de ceinture.

Les monumens et les peintures antiques nous montrent comment les dames grecques et romaines se paraient. Nos marchandes de modes les plus modernes et les plus élégantes, copient quelquefois

les antiques coiffures, dont les modèles leur sont fournis par les peintres, les sculpteurs.

Depuis l'établissement de la monarchie française, nos dames ont eu la réputation d'être celles de l'Europe qui s'ajustent du meilleur goût. Mais l'ignorance des premiers temps a été cause qu'il nous reste bien peu de monumens de leurs parures. Ce n'est qu'au 14e siècle, qu'au moyen de quelques bas reliefs et de quelques miniatures, l'on peut à peu près en juger.

Ce fut sous le règne de Catherine de Médicis, que l'ajustement de nos dames prit une certaine consistance, si l'on peut se servir de ce terme, quand il s'agit d'une chose aussi variable que nos modes. Cette reine italienne établit en France le costume de son pays. Deux autres reines, de la maison d'Autriche, Éléonore, seconde femme de Fran

çois Ier et Élisabeth, femme de Charles IX, l'une de la branche espagnole, l'autre de la branche allemande, y joignirent des usages propres à leur patrie.

Marguerite de Valois qui avait, dans les grâces naturelles de sa personne et dans la tournure de son esprit, des ressources inépuisables pour plaire et pour séduire, voulut encore y ajouter le goût de la parure la plus recherchée. Elle fut la première qui se coiffa tout en cheveux, se frisa en boucles de perles et de pierreries.

Quelquefois aussi, à l'imitation de ses frères, elle plaçait sur sa tête des toques de velours ou de satin, ornées d'aigrettes, de plumes, de diamans. Depuis cette époque, nos modes françaises ont fait la plus grande fortune idéale, et en ont procuré une réelle à ceux qui se sont empressés à y travailler. On sait que mademoiselle Bertin, marchande de modes

de la reine Marie-Antoinette, envoyait dans le Nord, tous les mois une poupée vêtue des pieds à la tête, suivant la dernière mode française.

Une dame vint un jour lui demander plusieurs bonnets pour envoyer en province. La marchande, couchée sur une chaise longue, et dans un caraco élégant, daigne à peine saluer la dame, par une très-légère inclination de tête. Elle sonne. Une jeune nymphe charmante, qu'on nomme mademoiselle Adelaïde, se présente. — « Donnez à madame des bonnets d'un mois. » La dame représente qu'on en voudrait de plus nouveaux. « Cela n'est pas possible. Dans mon dernier travail avec la reine, nous avons arrêté que les plus modernes ne paraîtraient que dans huit jours. » Depuis ce temps, on n'appela plus mademoiselle Bertin que le ministre des modes.

Mademoiselle Bertin passait pour être fort avant dans l'amitié de la reine. Un jour quelqu'un la pria de remettre à Marie-Antoinette un placet, par lequel il réclamait sa généreuse protection. « Laissez-le-moi, lui dit la marchande de modes; je le remettrai, à Versailles, à sa majesté, quand j'irai faire mon *travail* avec elle.

M. de Colbert disait que les modes étaient à la France, ce que les mines du Pérou étaient à l'Espagne.

Les couturières et quelques femmes de chambre, qui savaient coiffer, ont suffi, pendant tout le 17ᵉ siècle, au soin de la parure de nos dames; mais au fait, au 18ᵉ siècle, cet art a paru trop compliqué, et les moyens de l'exercer avec succès, trop étendus pour pouvoir être bornés à une seule classe d'ouvriers. Les tailleurs, les couturières sont venus au secours. Les marchandes de modes s'oc-

cupent exclusivement des ornemens de tête.

La mode est un tyran, dont rien ne nous délivre;
A son bizarre goût il faut s'accommoder,
Et sous ses folles lois, étant forcé de vivre,
Le sage n'est jamais le premier à les suivre,
Et le dernier à les quitter.

Montre. — Les anciens ne savaient mesurer le temps qu'au moyen de cadrans solaires, de sabliers, de clepsydres ou horloges d'eau.

Pline assure que ce fut le milésien Anoximène, disciple de Thalès, qui, le premier, fit un cadran solaire à Lacédémone. L'Écriture fait mention de l'horloge solaire du roi Achaz, dans le temps que Romulus jetait les fondemens de Rome.

Hérodote dit que les Grecs ont reçu des Babyloniens les cadrans solaires et l'aiguille.

Ce ne fut qu'au 12e siècle qu'on commença à se servir des horloges à roues, pour diviser également les jours et les heures. Quelques auteurs en attribuent l'invention à Gerbert, né en Auvergne, qui, après avoir été précepteur du roi Robert, fils de Hugues Capet, fut archevêque de Reims, enfin pape, sous le nom de Silvestre II, et mourut en 1003. D'autres historiens parlent d'un nommé Pacificus, archi-diacre de Vérone, qui, cent ans auparavant, sous le règne de Lothaire, fils de Louis-le-Débonnaire, inventa l'horloge à roues. Mais ce qui est certain, c'est que les premières horloges à roues, de l'existence desquelles on s'est assuré, ont été construites, l'une en Angleterre, par Richard Wasingfort, qui vivait en 1326; l'autre, à Padoue, par Jacques de Dondis, douze années auparavant. On remarquait, dans celle-ci, le cours du soleil et des planètes. L'horloge

du Palais, à Paris, est de l'an 1370, et fut travaillée par Henri de Vic, que Charles v fit venir d'Allemagne. Depuis ce temps-là, il y eut, dans un grand nombre de cathédrales, de monastères et d'hôtels-de-ville, de grosses horloges, qui, au moyen de rouages très-composés, marquaient les heures sur un cadran avec une aiguille, et les faisaient sonner régulièrement avec un marteau frappant sur un timbre. Tel fut long-temps l'état de l'horlogerie; et ce n'est guère que sous le règne d'Henri VIII, roi d'Angleterre, et sous celui de François Ier, que l'on essaya de faire des montres, ou horloges portatives. On a conservé long-temps en Angleterre la montre d'Henri VIII, et il est prouvé que Charles-Quint en avait une; elles étaient sûrement très-grosses, en comparaison de celles de nos jours, et d'un travail fort grossier. Les réveils-matin et les pendules, tant à

poids qu'à ressorts, sont d'une invention plus récente que les montres, et postérieures au 16e siècle. Enfin les artistes anglais ayant fait des progrès dans l'art de l'horlogerie, un d'eux, nommé Sulli, passa en France pendant la minorité de Louis xv, communiqua ses idées et ses découvertes à nos ouvriers dans ce genre ; et bientôt eux et leurs élèves y acquirent tant d'habileté, que maintenant les horlogers français l'emportent sur les anglais. Il suffit de citer les ouvrages de Julien Leroi, de Berthoud, de Lepautre, de l'Echopier, de Bréguet, de Janvier, pour justifier ce que j'avance ici.

Ce n'est presque que depuis quatre-vingts ans, qu'on a inventé les pendules à équation, les montres à répétition, à équation, celles à secondes, enfin les horloges marines, dont la perfection est d'une si grande utilité pour la navigation.

On fabrique des montres de toutes grandeurs. On en monte sur des pommes de cannes, sur des boutons d'éventails, sur des chatons de bagues, dont la grandeur n'excède pas une pièce de vingt sous.

C'est à Hook, médecin et philosophe anglais, né en 1635, mort en 1703, qu'on doit l'invention des montres à poche.

On fait voir, aux curieux, au musée de Londres, la montre de Cromwel. Elle est de forme ovale et grosse comme un œuf de pigeon.

Long-temps les hommes ont porté deux montres, une dans chaque gousset de culotte. Dans la comédie du Dissipateur, j'ai vu Belcour en porter une troisième. Quelques personnes portent encore deux montres. La mode est de n'en porter qu'une, soutenue par une chaîne d'or, ou un cordon de sûreté

indépendamment de la chaîne pendante ornée de breloques.

C'est en 1577 que les premières montres furent apportées d'Allemagne en Angleterre; elles furent fabriquées, la première fois, à Nuremberg, en 1500, par Pierre Hele. On les appela d'abord les œufs de Nuremberg, parce que ces montres avaient une forme ovale. Enfin parut un homme qui, non content d'enchaîner le temps, voulut encore forcer la matière à représenter, dans la dernière précision, la route très-rapide de nos années. C'est Julien Leroi, le plus habile physicien pratique qu'ait eu la France. Toujours attentif à ce qui pouvait paraître d'utile ou de curieux chez les étrangers, dès qu'il eut entendu parler des montres du célèbre Graham, cet artiste fit venir la première qu'on ait vue à Paris; et ce ne fut qu'après l'avoir éprouvée, qu'il l'a céda à M. de Maupertuis.

Graham, de son côté, se procurait tout ce qui venait de Julien Leroi. Un jour que milord Hamilton tenait une de ses répétitions à grand mouvement, devant plusieurs personnes : « Je souhaiterais bien, dit Graham, être moins âgé, pour pouvoir en faire sur ce modèle. »

Hommes et femmes portent des montres. Ces dernières ont changé seulement la manière ; elles les portent suspendues au cou avec des chaînes d'or, d'acier, ou un simple ruban, qu'accompagnent souvent un charivari d'or ou d'acier.

Il y a cinquante ans, les femmes portaient à découvert leur montre sur leurs jupes, et attachées à une longue et large chaîne à crochet. On cria au scandale, quand les dames les portèrent à la ceinture, comme font les hommes.

Le pape Paul I[er] envoya à Pepin-le-Bref une horloge à rouages, qui fut re-

gardée comme une chose unique dans le monde.

Le calife Aaron Raschild fit présent à Charlemagne d'une horloge plus compliquée; mais ces horloges n'étaient point sonnantes. On a la coutume, dans plusieurs pays, d'entretenir des hommes pour avertir de l'heure pendant la nuit.

On cite un nommé Myrmande qui fit une horloge à sonnerie, de la grosseur d'une amande.

Louis XI avait une montre; il est à remarquer que ce roi, peu clément comme on sait, pardonna à un gentilhomme, qui la lui avait dérobée dans sa chambre même. Cette montre sonnait les heures; car le voleur fut découvert, parce qu'elle sonna, étant dans sa manche, au moment qu'il l'emportait.

En 1300, on plaça, dans la collégiale de Saint-Quentin, une horloge à caril-

lon, qui parut bien merveilleuse en ce que, à chaque heure, on y voyait exécuter, par de petites figures de bronze, le martyre de Saint-Quentin, avec toutes les circonstances.

Cette pantomime mélo-mécanique, disent nos vieux historiens, était tellement figurée, qu'on ne pouvait la voir sans être touché, attendri jusqu'aux larmes.

Mouches. — C'est vers 1600 que s'est introduite la mode de porter des mouches de soie noire, pour faire paraître la peau des dames plus blanche.

Ces mouches prennent diverses épithètes, selon les divers endroits de la figure où elles sont placées. Au coin de l'œil, c'était la passionnée; au milieu du front, la majestueuse; sur le pli que fait la joue en riant, l'enjouée; au milieu de la joue, la galante; au coin de la bou-

che, la baiseuse; sur le nez, l'effrontée; sur les lèvres, la coquette; sur un bouton, la receleuse. Les mouches, taillées en rond, s'appellent des assassins. Les femmes moscovites se mettent au visage, des mouches très-larges, taillées les unes en maisons, les autres en chevaux, d'autres en arbres, beaucoup en carosses.

On a vu, à Paris, une femme célèbre, autant par les charmes de sa figure que par les agrémens de son esprit, paraître aux Tuileries, avec une large mouche entourée de petits brillans.

Le maréchal d'Estrées, étant à l'armée, reçut une lettre de Mme de Pompadour, qui lui conseillait un plan de campagne; et pour désigner les lieux où elle proposait de se porter, elle les avait marqués avec des mouches collées sur le papier à vignettes de sa lettre.

Le maréchal ne suivit point le plan de campagne, mais ne put s'empêcher de le

montrer. La marquise, indignée, voua une haine immortelle au maréchal.

MOUCHOIR. — Tout le monde connaît les mouchoirs et leurs différens usages pour les dames et pour les hommes.

Il en est sur lesquels sont peints différens sujets; tels que des cartes géographiques, des portraits, des batailles, des manœuvres militaires, des signes de dévotion, d'anciennes peintures historiques, etc.

En 1774, on envoya de Suisse, à Voltaire, un mouchoir qui représentait l'histoire des Jésuites.

ODEURS. — PARFUMS. — Des odeurs de toute espèce se trouvent sur la toilette des dames et de quelques petits-maîtres surannés : le goût de chacun décide de l'assortiment et du choix qu'il en fait.

L'habitude, l'imagination et la mode

exercent un empire arbitraire et variable sur nos sens : il n'en faut pour preuves que les différentes impressions que les hommes et les femmes ont attribuées au musc, sur l'organe de l'odorat. On sait qu'il a plu et déplu successivement dans tous les siècles et chez toutes les nations ; quelques peuples l'ont mis au rang de ce qu'ils ont de plus précieux en odeurs : il y a eu des temps où il a fourni la matière du luxe le plus recherché ; dans d'autres temps, on l'a méprisé ; et il y a des pays où, par cette raison, on appelle *puans* les animaux qui répandent l'odeur du musc. On est encore partagé entre l'amour et l'aversion que l'on a pour ce parfum.

Les anarchistes révolutionnaires avaient déclaré une guerre d'extermination à ceux qu'ils avaient nommés *muscadins*. Parlait-on sans jurer, sans faire de solécismes ? on était un muscadin. Les femmes étaient

aussi appelées muscadines, quand elles ne sentaient pas l'ail ou l'eau-de-vie.

Je crois que tous les parfums qu'on emploie à la toilette sont inutiles, si souvent ils ne sont pas dangereux.

Une chose remarquable, c'est que le roi Louis XV ne pouvait souffrir aucune odeur, et qu'il avait, pour celle du lys, une aversion insurmontable.

On appelle parfum, l'odeur agréable qui frappe l'odorat. Parfum se dit aussi figurément des choses qui flattent l'esprit : on dit le parfum des louanges.

Nicolas de Montaut, qui fit, en 1582, imprimer le *Miroir des Français*, y reprochait aux dames et demoiselles de la cour, d'employer tous les parfums, eaux cordiales, civette, musc, ambre gris et autres précieux aromates, pour parfumer leurs habits et linges, sur tout leur corps, et (parlant par honneur) jusqu'aux parties les plus honteuses d'icelui, lesquelles

sont les plus parfumées et aromatées que nulle autre chose.

Dès le 16me siècle, on connaissait les corbeilles, les coussins, les sachets, les toilettes parfumées ; il nous en venait d'Italie, d'Espagne, de Provence et de Montpellier; et on cherchait à les imiter à Paris, mais avec moins d'avantage que dans les pays que je viens de nommer, parce qu'on n'a pas, dans la capitale, les parfums de la première main. — Depuis deux cents ans, on s'est contenté d'inventer quelques nouveaux noms, pour exprimer toutes ces choses. — Les pastilles à brûler nous sont venues d'Espagne et de Portugal, il y a plus de deux cents ans; on en mettait dès-lors dans des cassolettes, où elles répandent une odeur agréable. — On connaissait, pour la toilette, les eaux de senteur distillées, les essences, les pommades odoriférantes, la poudre pour les cheveux, les savon-

nettes parfumées, la pâte pour se laver les mains, les pommades pour le teint, les opiats et les eaux pour les dents.

Les dames, moitié dévotes, moitié mondaines, avaient imaginé de porter des chapelets parfumés : et l'on disait d'elles, qu'elles voulaient être, dès ce monde, en odeur de sainteté. A présent, on ne mêle plus le sacré avec le profane; et la dévotion de nos jours ne fait plus de mal à la tête.

On fait, avec le cacao, une huile qu'on appelle beurre; les dames espagnoles en usent à leur toilette, et prétendent que c'est un excellent cosmétique, qui rend la peau plus douce et plus blanche.

Dans le temps du triumvirat, Plotius Plancus, proscrit par les triumvirs, se retira dans un lieu très-écarté; l'odeur des parfums qu'il portait, fit découvrir sa retraite.

Au 16e siècle, les courtisanes de Rome

passaient pour les plus merveilleuses de toute l'Europe. Entre autres gentillesses qu'elles avaient imaginées pour attirer les étrangers, elles avaient inventé les pets musqués : c'étaient de petites vessies de poisson, qu'elles remplissaient d'essence de musc, d'ambre, qu'elles savaient faire crever à propos, dans les momens où elles se trouvaient en tête-à-tête avec les étrangers. Il fallait s'y connaître pour ne pas prendre ce qu'on entendait alors pour un pet. Si le cavalier paraissait étonné, la demoiselle rougissait; mais une odeur délicieuse, frappant bientôt le nez du galant, il ne pouvait trop s'émerveiller de ce que les demoiselles d'Italie rendaient délicieux un accident qui, en France, eût troublé et diminué les agrémens d'un rendez-vous.

Palatine. — Ce sont des dames espagnoles, que nos dames ont pris l'usage

d'avoir une partie des épaules, et même les épaules entièrement découvertes.

Cette mode a amené l'usage des palatines, ainsi nommées d'une princesse qui en a porté la première. Cette dame était la fille de l'électeur palatin, femme de Monsieur, frère de Louis XIV. Ce fut pour éviter l'indécence de la nudité des épaules et de la gorge, qui était portée à l'excès, que cette illustre dame se servit d'une palatine.

Voici encore ce que dit Nicolas de Montant des femmes de son temps, dans son livre que nous avons déjà cité : « Elles ont appris, dit l'au-
» teur, la manière des soldats du temps
» présent, qui font parade de montrer
» leurs poitrinels dorés et reluisans ; car
» allant à leur messe gagner des pardons,
» ou soit qu'elles aillent en ville, visiter
» les vergiers ou jardins, ou autres lieux
» secrets qu'il n'est pas séant à dire, et

» pour cause, elles font leurs montres de
» leurs poitrines ouvertes, montrant leur
» sein, diaphragmes, le cœur, les pou-
» mons et autres parties pectorales qui
» ont un perpétuel mouvement, que ces
» bonnes dames font aller par compas et
» mesure, comme une horloge, ou,
» pour mieux dire, comme les soufflets
» des maréchaux, lesquels allument le
» feu pour servir à leur forge : ainsi de
» même vont nos demoiselles, lesquel-
» les, par les soufflets ou respiration de
» leurs poumons, allument le feu du
» cœur de nos Héliogabales de cour,
» lesquels ne sont déjà que trop effémi-
» nés et échauffés en leur concupiscence,
» etc. etc. »

Nicolas de Montaud, d'après ce qu'on vient de lire, approuvait fort l'usage des palatines et des pélerines.

PANACHE. — On appelle panache, un

faisceau ou bouquet de plumes, dont les femmes ornent leur tête, quand elles vont en société, au bal ou à la messe. Les militaires, dans les premiers grades, portent aussi des panaches à leur chapeau. On ne perdra jamais la mémoire du panache du bon Henri IV. François Ier portait aussi quelques plumes à son chapeau. Dans tous les pays, les panaches sont un ornement pour les militaires et pour les femmes.

PANIERS. —

Au fond d'un char, en montant de côté,
Son corps pressé gémit sous les barrières
D'un lourd panier qui passe aux deux portières.

Les dames du 18e siècle donnèrent le nom de paniers à l'ajustement qui remplaça les vertugadins (voyez ce mot), à cause de sa ressemblance avec les cages ou paniers à poulets. Le nom prit faveur

d'autant plus aisément qu'il jouait avec le nom d'un maître des requêtes appelé Pannier, et que les dames avaient le plaisir de dire : « donnez-moi mon maître des » requêtes. »

La mode la plus ridicule, la mode la plus embarrassante, celle qui choquait le plus le bon goût, fut sans doute la mode des paniers. L'ensemble d'une femme ressemblait, avec cet habillement, à ces instrumens appelés battoirs, dont se servent les blanchisseuses. — Dans la foule, ainsi vêtues, les femmes étaient obligées de tourner, d'un côté en avant, de l'autre en arrière, les deux parties saillantes du panier dont le volume occupait la place de trois ou quatre personnes dans les carosses, les chaises à porteur, etc.

Dans les commencemens du règne de Louis XV, les femmes de tous les états, depuis la princesse jusqu'à la dernière ouvrière, portaient cette étrange parure.

Une femme sans paniers était peu consi dérée. Lès hommes même portaient des paniers, et l'on donnait ce nom aux amples basques de leurs habits ; des baleines placées dans la plus grande largeur de ces basques, les contenaient dans un état d'extension et de roideur.

A cette époque, et jusqu'en 1770, les acteurs et les danseurs portaient des paniers.

Romains, Grecs, Français, Scythes, paraissaient en perruques, en paniers, en gants blancs.

Enfin Talma vint, etc.

Paradis (oiseau de). — **Marabou.** — L'oiseau qu'on appelle *de paradis* est de la grosseur du merle, et ses ailes pliées dépassent de plus d'un pouce l'extrémité de sa queue ; il a la tête, la gorge, le cou, le dessus du corps et des ailes, d'un rouge



éclatant, soyeux et lustré; une large plaque transversale d'un vert émeraude brille en haut de sa poitrine; le ventre est blanc; de ses flancs naissent de longues plumes grises, terminées par une plaque brillante du même vert que celui de la poitrine; de la racine de la queue sortent deux longs filets garnis à l'extrémité de barbes épanouies et très-serrées: cette extrémité, contournée en dedans, forme une volute et demie, avec un point vide au milieu; elle est, en dessus, d'un vert d'émeraude très-éclatant, et brune en dessous du bec; les pieds sont jaunes.

C'est avec la dépouille ENTIÈRE de l'oiseau de paradis que la richesse élégante orne sa tête dans un bal brillant.

On tire aussi de l'oiseau nommé marabou, des plumes blanches très-légères, dont on pare les chapeaux de femmes.

PAPILLOTES. — Autrefois on roulait ses

cheveux avec un compas; on les retenait ensuite avec une épingle noire. On a reconnu les inconvéniens de cette mode; on y a substitué les papillotes.

Molière encore jeune avait commencé à traduire Lucrèce; et il aurait achevé cet ouvrage, sans un malheur qui lui arriva. Un de ses domestiques prit un cahier de cette traduction, pour faire des papillotes. Molière, qui était facile à irriter, fut si piqué de ce contretemps, que, dans sa colère, il jeta le reste au feu.

Parapluie. — Ombrelle. — Parasol. — Le parapluie était, il y a une trentaine d'années, d'un usage assez peu commun, même chez les personnes avancées en âge. Quelques vieux habitués de l'arbre de Cracovie, les rentiers, les médecins qui n'osaient se donner la demi-fortune, les procureurs qui allaient à pied, les maîtres de danse et de chant qui à cette

époque n'allaient pas encore en cabriolet : tels étaient à peu près les seuls promeneurs dont les mains fussent embarassées d'un parapluie. De nos jours, il est dans toutes les mains.

On voyait autrefois des parapluies faits d'une simple toile, au lieu de tafetas, dont le manche était de bois, terminés par un anneau de cuivre. Aujourd'hui, la corne de cerf sculptée, l'ivoire artistement travaillé, la nacre de perle, l'argent, l'or même, sont les ornemens de ce meuble de sybarite.

Dès qu'arrive la saison pluvieuse, tout le monde s'empare d'un parapluie, dont le port est soumis à des règles ; un élégant ne le place pas sous le bras comme le premier venu : autant vaudrait se laisser mouiller.

L'usage général du parapluie a gagné les départemens les plus éloignés de Paris ; dans le midi de la France, où le ciel

reste souvent des mois entiers sans faire présent à la terre d'une seule goutte d'eau, chaque homme a son parapluie, comme chaque dame a son ombrelle. Dans nos environs, le rustique habitant de la campagne ne fait plus un pas sans parapluie; et l'époque n'est pas éloignée peut-être, où l'on vendangera, en Champagne et en Bourgogne, le parapluie sur la tête, comme on labourait jadis, en Bretagne, l'épée au côté.

Ne craignons point de le dire : le funeste usage du parapluie indique, autant que l'embonpoint, l'excès de la civilisation. Les parasols ont perdu le Mexique et les Péruviens; tout porte à croire que la mode des parapluies s'était introduite à Constantinople, lorsque les Barbares s'emparèrent de cette capitale de l'empire d'Orient; et si l'on en croit le témoignage de plusieurs graves écrivains, on avait vu des parapluies à Rome, le

jour qu'un miracle et des oies sauvèrent le capitole.

Quel sort attend une nation qui tremble à la vue d'un nuage ?.. Quels destins sont réservés à ces hommes dont la main jadis belliqueuse est sans cesse embarrassée d'un parapluie ? Que feront, au jour du danger, des soldats devenus citoyens, qui consultent le baromètre avant de s'élancer dans la rue ?..... Pourra-t-il supporter une heure de faction, une journée de marche, une nuit de bivouac, celui qui ne peut faire un pas, sans se précautionner d'un ignoble parapluie ?

Allumons au feu d'une noble indignation les foudres qui doivent terrasser le parapluie ! Ne craignons pas de le frapper d'un patriotique anathème ; embrassons le parasol dans la proscription générale des usages qui dénotent un peuple en état d'abaissement ; que le parapluie reste dans les mains de ces prétendus soldats dont le

ridicule a depuis long-temps fait justice; qu'un héros improvisé passe, à l'ombre d'un parapluie, la revue d'une armée qui se gorge d'eau-de-vie en croyant s'enivrer de gloire, rien de mieux : mais que cette avilissante précaution ne déshonore jamais nos guerriers; la main d'un Français qui ne s'est point avili, doit rester libre, même après l'orage.

Les parasols sont connus dans tous les pays chauds, de toute antiquité. Les Italiens les appellent ombrelles. Nous donnons en France ce nom aux parasols aussi riches qu'élégans que portent les dames; leur forme, plus gracieuse, est aussi plus légère que les parasols des hommes.

Pendant quelque temps, on avait pris des Anglais la mode des parapluies enfermés dans un étui ou bâton creusé qui servait de canne; mais on a reconnu l'inconvénient qui en résultait pour remettre le parapluie mouillé dans son étui.

Les parasols sont d'un usage très commun en Espagne ; les militaires en portent , même étant de service.

J'ai vu , en 1807, la garde d'honneur espagnole à cheval que le g^al la Romana envoya au prince de Ponte-Corvo , actuellement Charles-Jean , roi de Suède. Elle fit son entrée à Hambourg , où le prince commandait ; les officiers portaient à la main un parasol ; la chaleur était excessive ! ! ! !

PARURE. —

De quelque riche ajustement
Dont puisse se parer une belle personne ,
Elle n'a pas de plus bel ornement
Que ceux que sa beauté lui donne.

Parure se dit en général de tout ce qu'on ajoute à une chose pour l'embellir et la faire valoir. Il entre des considérations très-subtiles dans l'entente et le goût

de la parure. Il y a des femmes qui se perdent avantageusement sous leur parure.

On appelle parure l'assortiment complet de bijoux, de colliers, de diamans, de peignes, etc.

La parure multiplie les moyens de se rendre aimable, sans s'attacher aux choses qui dépendent de l'intérieur; elle s'occupe de celles que le goût peut ajouter à la nature.

La parure inventa les ajustemens; elle apprend l'art de s'en servir. Avant la parure, on ne connaissait point le mérite d'une coiffure plus ou moins élevée, d'un cheveu plus ou moins avancé, d'une mouche placée d'une certaine façon. C'est par la parure que souvent les habits les plus simples effacent les étoffes les plus riches; que quelques fleurs, quelques rubans arrangés avec intelligence, ternissent l'éclat des pierres les plus précieuses. D'où vient que la vue de cette personne nous fait

plaisir? d'où vient que la vue de celle-là, peut-être plus belle que l'autre, ne nous en fait pas? N'en cherchons la raison que dans le charme de je ne sais quoi : ce charme est l'ouvrage de la parure.

Le roi Henri II, dans les lois somptuaires qu'il a publiées, a infiniment ménagé les dames, sachant bien que la parure leur est chère et nécessaire; « et » à cette fin, dit un auteur du 15me siècle, » les femmes sont céans induites à porter » sur leur tête des couronnes comme pe- » tites roynes, pendant que les maris sont » coiffés de simples bonnets à croûte de » pâté. »

On a remarqué qu'une élégante mariée, quand elle est parée de tous ses bijoux, réunit un assez grand nombre d'animaux pour former une ménagerie : à son cou et à ses bras des serpens, des colombes à ses oreilles, à son doigt une souris, un chien à sa montre, à sa cein-

ture un papillon, sur sa tête un oiseau de paradis, enfin à son bras son ép....

Mme de Genlis a la bonté de convenir que le costume des femmes du 18e siècle était fort ridicule, qu'il est impossible de se faire une idée de l'éclat d'un cercle de femmes parées, assises à côté les unes des autres; leurs énormes paniers formaient un riche espalier, artistement couvert de fleurs, de perles, d'or, d'argent, de paillons, de couleur, de pierreries. On portait alors, non-seulement des fleurs, mais des fruits, des groseilles, des cerises, des fraises avec leurs fleurs. L'art imitait ces fruits à s'y méprendre. Quelques femmes portaient des légumes: on en a vu qui étaient coiffées avec des artichaux et des petites raves.

Il faut avouer que le bas des paniers de nos grand's-mères était exposé à être béqueté par les perroquets et les oiseaux privés dans leurs salons; et qu'en tra-

versant les cours, quelques lapins domestiques pouvaient dégarnir leur potager.

Madame de Genlis ajoute que, dans ce temps-là, la parure était un vrai supplice : il fallait subir l'opération de deux mille papillotes sur la tête pour une coiffure qui durait trois heures, et dont l'extrême élévation était aussi incommode que ridicule ; il fallait se serrer à outrance dans un corps baleiné, s'affubler d'un panier de trois aunes, et marcher sur des espèces d'échasses.

Nos Françaises à présent portent le vêtement des Grâces, et plaisent à moins de frais et surtout bien avec moins de peine.

Peigne. — Le peigne est un petit instrument qui sert à préparer, à nétoyer, à lisser, à arranger, à séparer, à soutenir les cheveux. Les dames ont aussi le petit peigne pour les sourcils, comme les militaires en ont un pour leurs moustaches.

Le haut du peigne qui soutient la tresse, le nœud des cheveux d'une dame riche, se garnit de perles, de coraux, etc.

La fameuse courtisane Duthé, qui vit encore au moment où j'écris, parut à la foire S[t] Laurent, avec une parure aussi riche qu'élégante : chaque dent du peigne qui soutenait son chignon, était surmontée d'un gros brillant.

M[me] S[t] A...., pour se donner dans le monde la réputation d'une bonne mère, a coutume, sitôt qu'on sonne chez elle, de prendre sur ses genoux un de ses enfans, et de lui faire ou d'avoir l'air de faire sa toilette : ce manége se répète autant de fois qu'il se présente de personnes. Elle voulait le recommencer, quand le petit Auguste lui dit devant l'académicien P.. : « Maman, est-ce que tu vas encore » me peigner ? c'est la cinquième fois de » la journée. (Hist.) »

Patins. On appelle patin un soulier qui a des semelles fort hautes, et que portent les femmes, afin de paraître plus grandes. Patin se dit aussi d'une chaussure de fer très-élevée, dont quelques personnes se servent pour braver la boue.

La mode des premiers patins a passé; celle des seconds a causé tant de graves accidens, qu'elle ne jouit pas d'une bien grande faveur.

Dans une de ces révolutions de mode, où les femmes rabaissèrent leurs coiffures et exhaussèrent leurs patins, madame de Lussay adressa à une de ses amies les vers suivans:

Mainte courte beauté s'en plaint, gronde et tempête,
Et pour se ralonger consultant les destins,
Apprend d'eux qu'on retrouve en haussant les patins
La taille que l'on perd en abaissant la tête.
Voilà le changement extrême
Qui met en mouvement les femmes de Paris;

Pour la coiffure des maris,
Elle est ici toujours la même.

PÉLERINE. — La pélerine que portent les dames, a été sans doute modelée sur celle des personnes qui vont en pélerinage, avec cette différence que les unes sont d'étoffes garnies ou doublées d'hermine, de fourrures, et les autres de coquillages.

Il y a des gens, en Italie, dont la vie n'est qu'un cercle de pélerinage. Pour aller visiter les saints et les saintes les plus accrédités, ils quittent leurs femmes, leurs enfans, leurs parens, abandonnent le soin de leurs affaires, et rapportent chez eux, en récompense, des bénédictions et des indulgences. Il est assez commun de voir une jeune femme riche s'affubler d'un habit de pélerine, partir dans une bonne calèche avec un homme qui n'est pas son mari, demander l'aumône de porte en

porte dans les villes, accompagnée de son écuyer, et distribuer aux pauvres l'argent qu'on lui donne. Le peuple est édifié ; le mari n'en conçoit aucune inquiétude : et ce ne serait pas croire en Dieu, que d'imaginer qu'une œuvre aussi sainte pût servir de voile à quelque intrigue amoureuse.

Perles. — Pierreries. — Ce sont sans contredit les Romains qui ont porté dans les Gaules le goût des bijoux précieux, des perles, des pierreries ; ils y furent d'abord très rares : mais les peuples du Nord ayant pillé Rome, les richesses de l'empire furent bientôt éparses dans toutes les provinces où les Barbares s'étaient établis, d'où ils partaient et où ils revenaient partager leur butin. Les perles qui naissent à l'extrémité de l'Asie, dans des pays si éloignés de la France et de l'Italie, ont servi à orner les couronnes de nos rois,

les oreilles et le cou de nos princesses et de nos dames, dès les premiers temps de la monarchie ; elles devinrent plus communes après les croisades ; elles se multiplièrent encore, lorsque les Portugais eurent découvert le plus court chemin pour aller aux Indes. On vit des parures de perles superbes sous François Ier, Henri II, Henri III, Henri IV. On reconnut par la suite que ce genre de parure était bien moins avantageux à la beauté des dames que le diamant : et le diamant obtint la préférence.

PERRUQUES. — Selon Ménage, le mot perruque dérive du mot latin *pilus* (poil) ; Guyet le fait venir du grec ; Stilerus, de l'allemand ; Mitalier, de l'hébreu ou du chaldéen ; Labbe enfin, du nom propre français Pierre, qu'il soupçonne d'avoir été l'inventeur de la perruque, ou du moins de l'avoir ajustée fort joliment

homme d'esprit donne à la perruque une étymologie plus savante : c'est à la Grèce et à l'Arabie qu'il en fait honneur. Quel érudit, un peu familiarisé avec les langues orientales, ne reconnaît, dit-il, dans le mot perruque, et la préposition grecque *peri* (autour), et le substantif arabe *nucha* (nuque), *perinucha*, couvre nuque ! Du grec *nucha*, retranchez *n*, reste *perucha*, dont le Français, naturellement ami des syncopes, a fait *perruque*.

Quoiqu'il en soit du mot perruque, il est constant que la chose est fort curieuse. Mais quelle ville fut son berceau ? elle eut le sort d'Homère ; plusieurs contrées se disputent la gloire de lui avoir donné naissance. Si l'on en croit un rabbin, grand commentateur, la perruque serait juive et âgée de 2888 ans ; il en attribue l'invention à Michol, fille du roi Saül. Mais si les perruques eussent alors existé dans la Palestine, Samson n'eût-il pas, dans

les liens même de Dalila, retrouvé toute sa vigueur en empruntant une perruque? Absalon au contraire, si David eût mis les perruques en Israël, le bel et fugitif Absalon aurait-il péri si jeune, victime de la beauté de sa chevelure? En dépit du chêne d'Éphraïm, une perruque lui sauvait la vie. Aussi un perruquier de Troyes en Champagne avait-il pris pour enseigne un Absalon suspendu par les cheveux au milieu d'une forêt, et transpercé par la lance de Joad. Au bas du tableau on lisait cette inscription :

Passant, contemplez la douleur
D'Absalon pendu par la nuque :
Il eût évité ce malheur,
S'il eût porté perruque.

Les historiens profanes n'ont pas été plus heureux dans leurs recherches.

Cléarque, par exemple, ne se fonde

sur aucune autorité, quand il place chez les Japiniens, c'est-à-dire, dans l'ancienne Pouille, la première tête à perruque. Il paraît que l'origine de la perruque, comme celle de tant de belles choses, se perd dans la nuit des siècles. Abandonnons donc les temps fabuleux, et passons aux époques historiques.

Ce qu'on ne peut nier, c'est que les Mèdes et les Perses portaient perruque; Xénophon l'assure dans son livre de l'*Institution*.

La perruque était certainement d'usage chez les Phéniciennes. Qui ne sait en effet qu'aux funérailles d'Adonis, elles devaient à la déesse Ergetto, la Vénus de Tyr, le sacrifice de leur pudeur ou celui de leurs cheveux?

Mausole, roi de Carie, aimait beaucoup l'argent, et ses peuples aimaient presque autant leurs cheveux. Que fit Mausole?.. Aristote nous l'apprend. Il

remplit ses magasins de perruques achetées au rabais chez les nations voisines, et condamna ensuite, par un édit solennel, toutes les têtes lyciennes, sans distinction d'âge ni de sexe, à se faire tondre en vingt-quatre heures. Les perruques furent bientôt achetées à un prix excessif, et le trésor du prince s'enrichit en un instant de plusieurs millions. Plaisant impôt qui dut faire rire beaucoup de contribuables !

Si l'on en croit Suidas et Tite-Live, Annibal, afin de mieux échapper aux embûches des Gaulois, changeait souvent d'habits et de perruques ; et les Ibères, pour jeter l'épouvante dans les rangs ennemis, arborèrent, dit Appien, des perruques à longues queues. Elles étaient donc en usage dans la Gaule et dans l'Ibérie.

A Babylone, les mariages se faisaient en perruque, car les lois assyriennes dé-



fendaient aux jeunes gens des deux sexes de se marier avant d'avoir coupé leurs cheveux, et de les avoir appendus dans le temple de Bélus, en l'honneur de l'immortel brochet Oannès.

En Égypte, les perruques, au rapport de Bellon, s'élevaient, tantôt en pyramides, tantôt en forme de tours, et ressemblaient assez à cette espèce de coiffure dont les poètes et les peintres ont affublé Cybèle.

Chez les Grecs, il y avait, d'après Thucydide, les perruques à réseau, les perruques à cigales pour les jeunes Athéniennes, et les perruques à l'enfant pour les petits maîtres du temps d'Aristophane.

Il est évident qu'à Rome, la mode des perruques était devenue générale, vers les derniers temps de la république. Tibulle, Ovide, Properce et Gallus ont chanté les perruques de leurs maîtresses. Ce fut Plotine, femme de Trajan, qui

introduisit à Rome ces perruques à l'*Andromaque*, dont parle Juvénal dans sa 6e satire. Elles s'élevaient par étages sur le devant de la tête, et formaient une espèce de turban à triple rouleau. L'illustre Adrien Valois a recueilli quatorze médailles d'impératrices romaines, et sur chacune de ces médailles, on voit une perruque différente.

Les petites maîtresses romaines avaient sur leur toilette diverses espèces de perruques, pour les différentes heures du jour; elles portaient en chenille le galéricon, espèce de petit casque; le corymbion était pour les visites d'étiquette, les promenades et le spectacle. Othon, au rapport de Suétone, se servait du galéricon, pour cacher sa calvitie. Chez les Grecs et les Romains, les têtes chauves étaient l'objet d'une haine religieuse. Caligula, sous la même perruque, courait lutiner dans l'ombre, les prostituées de

Rome. Mais la perruque la plus fameuse de l'antiquité fut sans contredit celle de l'empereur Commode : c'était le corymbion dans tout son éclat ; et Lampride en a fait une description qui mérite de passer à la postérité Il faut voir, dit l'historien, ce prince, apparemment seul avec ses remords et ses craintes, n'osant confier son cou royal au rasoir d'un barbier, ni son front même à l'aiguille des coiffeurs; se brûlant lui-même les cheveux et la barbe ; ajustant devant son miroir sa vaste perruque, imprégnée de parfums et d'essences, et la rendant d'un blond si ardent avec de la poudre d'or, que, lorsqu'elle était frappée des rayons du soleil, on eût dit que le feu prenait à la tête.

Telle est l'histoire ancienne des perruques.

Les perruques, comme les empires, ont eu leur grandeur et leur décadence, leurs revers et leurs prospérités. Elles ont

rencontré, comme les grands hommes, des détracteurs et des panégyristes; elles ont été, comme la religion et la philosophie, persécutées et proscrites. Les perruques enfin, comme certains rois, ont été excommuniées par des papes; elles méritaient donc d'avoir un historien.

Chez nos ancêtres, les Francs et les Gaulois, les perruques étaient d'usage pour les têtes libres, qui suppléaient à leur chevelure par la dépouille des têtes esclaves. Sorel nous peint Clovis orné, dans la cérémonie de son batême, d'une perruque parfumée ; mais elle était faite sans art et sans élégance : ce n'était encore que l'enfance de la perruque.

Elle était à peine au berceau, et déjà un concile de Constantinople l'avait excommuniée, l'an de grâce 692. Mais le XIIe siècle vit éclore le goût des longues chevelures; et les perruques en profi-

térent. Alors elles furent en butte aux calomnies, aux persécutions. Yves de Chartres, Balzamon, Zonare, Anselme, Pierre Lombard, déclamaient contre ce nouveau genre de coiffures : c'était, disaient-ils, un déguisement affreux, une impudicité damnable. Alexandre de Hall dans le 13e siècle, et Bernardin de Sienne vers le milieu du 15e, décidèrent hardiment que porter perruque était un péché mortel. Ainsi frappées d'anathème ; les perruques ne purent prendre un rapide accroissement.

Enfin Louis-le-Juste parut ; et la perruque, alors émancipée, développa librement ses grâces. A cette époque nâquit la bonnette. Le premier qui se coiffa de cette merveille du jour, fut un abbé coquet ; l'histoire a conservé son nom : c'était l'abbé de la Rivière, qui mourut évêque de Langres. Les cheveux se vendaient jusqu'à 150 francs l'once ; et une

belle perruque blonde fut alors payée mille écus.

Cette éclatante prospérité attira sur les perruques de nouvelles persécutions. Le pape Clément IX leur défendit l'entrée du Vatican; il lança contre elles les foudres ecclésiastiques, dans une bulle qui parut en 1668. Faut-il s'en étonner? Vingt-six années auparavant, le tabac n'avait-il pas été persécuté comme les perruques? Le pape Urbain VIII l'avait excommunié en 1642. Un empereur turc, un czar de Russie, un roi de Perse, le défendirent à leurs sujets, sous peine de perdre le nez ou la vie. La Faculté de médecine de Paris fit soutenir une thèse contre lui; et, chose plaisante! le docteur qui présidait, eut sa tabatière à la main, et ne cessa de prendre du tabac pendant toute la séance. Mais revenons aux perruques.

Malgré la bulle du saint père, elles

eurent l'audace d'officier publiquement dans plus d'une chapelle. Un chanoine de Soissons obtînt, par arrêt du parlement, le privilége de paraître au maître-autel en perruque. Un jeune chanoine de Tours, condamné, par sentence de l'official, à renoncer à son canonicat ou à sa perruque, répondit fièrement : « Prenez donc » mon canonicat, messieurs ; je garde » ma perruque. » Ces résistances faillirent nous donner le schisme des perruques.

Cependant, dédaignées par l'autel, elles trouvèrent auprès du trône un accueil consolateur. Louis XIV les prit sous sa royale protection ; et bientôt elles parcoururent en triomphatrices la France, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne. On les vit même remplir de leur ampleur la capacité des épaules, flotter jusqu'à la ceinture en crinière de lion : c'était la coiffure du monarque ; elle

s'intitula *la royale.* Les cheveux blonds manquaient ; on eut recours aux noirs ; les poudrés eurent leur tour. Alors la perruque s'enivra de parfums et d'essences ; elle savoura l'encens des fleurs ; ses touffes légèrement frisées imitèrent le poil des bichons ou la laine des agneaux. Point de petite maîtresse qui n'eût sa bichonne ; point de marmot de qualité qui ne fût moutonné jusqu'à la jarretière. Enfin, par un édit solennellement enregistré dans un lit de justice, le grand roi créa deux cents charges de perruquiers suivant la cour. Quelle faveur ! Le règne de Louis XIV fut l'âge d'or des perruques.

Mais hélas ! l'élévation est toujours le présage de la chute ; et la foudre, qui respecte l'humble gazon, se plaît à frapper le chêne ambitieux. Trop enflée de sa rapide fortune, la perruque perdit la tête ; elle humilia, par sa hauteur, les coiffures modestes, qui n'osaient plus paraître en

public. Son orgueil fut taxé de tyrannie; la résistance à l'oppression parut légitime; on murmura tout haut; et des murmures il n'est souvent qu'un pas à l'insurrection. C'en est fait; le signal est parti des camps: impatiens du joug, officiers et soldats s'écrient, comme aujourd'hui M. Brescon: « Guerre, guerre à mort aux perruques intolérantes! » A ce cri répondent successivement la campagne, la ville et la cour; négocians, financiers, marquis, tout conspire contre les perruques. L'humble brigadière elle-même est enveloppée dans la proscription générale; partout est proclamée la liberté des têtes. Qui ne connaît la disgrâce fameuse de la perruque de Chapelain?

Cependant Louis-le-Grand venait de de descendre au cercueil. Se plaçant alors avec adresse sous les auspices de l'à-propos, les perruques ressuscitèrent après un long deuil, sous le nom fortuné de

perruques *à la régence*. Mais instruites par l'adversité, elles gardèrent cette fois plus de modestie dans leurs formes; la *sartine*, fière de parer la tête du magistrat, sut pourtant respecter l'humble perruque de laine dont s'affublait le matelot; l'avare put cacher à peu de frais son front maigre sous sa perruque de fil de fer.

Jamais la famille des perruques n'avait offert tant de variétés; les unes ressemblaient à une poire dont la queue se perdait dans la ceinture, c'étaient les perruques naissantes; les autres figuraient un cône renversé dont le sommet courait se plonger dans un sachet odorant, c'étaient les perruques à bourse.

Nous citerons encore, parmi les plus remarquables, la perruque à nœuds qui présentait à l'œil deux rosettes naturelles; la perruque carrée qui formait entre l'une et l'autre oreille deux échelles mouvantes.

que séparait un long boudin ; la perruque à deux queues, où

Chaque jumelle, à sa place arrêtée,
Offre une sœur de sa sœur écartée.

Enfin, qui le croirait ? on vit le cristal docile, filé par des mains adroites, se boucler en cheveux élégans, et, comète nouvelle, sur l'orbite d'une jolie tête, déployer sa queue flamboyante.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions passer en revue l'innombrable famille des perruques ; mais il en est une qui a survécu à toutes les autres : c'est la perruque *à circonstance ;* pour certaines gens, elle est toujours de mode.

Telles furent les vicissitudes et la gloire des perruques sous la monarchie absolue. Mais la régénération d'un grand peuple devint à jamais le signal de leur décadence. Rappelées à leur institution pri-

mitive, elles furent exilées des fronts masculins, et leur destinée se borna à caresser les attraits du beau sexe. Le berceau de la liberté fut le tombeau des perruques; aujourd'hui ce n'est plus un ornement, c'est un objet de nécessité. On n'en use qu'à regret; et loin d'en faire parade, on s'efforce de le dissimuler. Ce maudit siècle a la sottise de préférer les cheveux roturiers aux nobles perruques de l'ancien régime.

Pleureuses. — On nomme pleureuses des paremens de batiste dont on recouvre ceux des manches de son habit, lorsque l'on porte le grand deuil; les femmes portent des barbes de batiste en pareille occasion.

Les Marseillais avaient sévèrement défendu, par une loi expresse, les pleurs, les lamentations et les cris, lors des enterremens. « C'est, disaient-ils, insulter

»aux dieux, et leur reprocher de ne nous »avoir pas fait part de leur immortalité.»

Plumes. — Les plumes sont un des riches et galans ornemens des chapeaux et de la coiffure des dames. (Voyez Héron et oiseau de Paradis.)

Pommades. — On faisait autrefois presque toujours entrer des pommes dans la composition des pâtes molles et odoriférantes destinées à pommader les cheveux, les lèvres : c'est de là que ces ingrédiens ont été appelés pommades.

On fait des pommades pour adoucir, pour embellir la peau, pour la débarrasser de quelques élevures, de quelques boutons, de quelques gerçures.

Les parfumeurs ont des secrets pour composer certains opiats, certaines pommades, à l'usage des dames.

Postiche. — On appelle postiche ce qui s'applique sur quelque chose ou à la place de quelque chose, sans qu'il y paraisse.

On a porté de tous temps, des cheveux postiches, des toupets postiches, des barbes, des moustaches postiches, des mâchoires postiches, des hanches, des cuisses, des mollets, des culs, etc.

Le postiche est à la nature ce que l'hypocrisie est à la vertu; l'un et l'autre sont indignes de l'homme droit, qui ne craint pas plus de déguiser les sentimens de son cœur que les traits de son visage.

Poudre. — Il paraît que nos aïeux ne connaissaient ni l'existence ni l'usage de la poudre à poudrer. Ni les pères de l'église, ni les romanciers, qui ont parlé, ceux-ci avec admiration de la parure, ceux-là avec colère de la coquetterie des femmes, n'ont fait aucune mention de la poudre; on n'en voit point l'imitation

dans les vieux portraits, quoique les peintres d'alors représentassent toujours les personnes de la manière dont elles étaient coiffées.

On lit, dans Brantôme, que Marguerite de Valois, qui était fâchée d'avoir les cheveux très-noirs, recourait à toutes sortes d'artifices pour en adoucir la couleur. Si la poudre eût été alors en usage, elle aurait employé ce moyen sûr.

Si des moines ont inventé la poudre qui a fait la révolution dans l'art de la guerre, c'est à des nonnes qu'on doit une autre poudre qui a changé l'art des toilettes.

L'Estoile, dans son journal, dit que l'on vit à Paris, en 1593, des religieuses se promener frisées-poudrées. La poudre remplaçait sans doute sur leurs têtes dévotes les cendres de la pénitence. Elle passa, de leurs cellules, dans les cabinets de toilette; mais ce ne fut pas tout de

suite. Il fallut un siècle entier pour mettre la poudre à la mode. Ce n'est guère que sous la régence, qu'elle devint d'un usage général; on y avait long-temps répugné, comme à l'émétique; on avait repoussé cette invention frivole, avec autant d'opiniâtreté que si c'eût été une découverte utile. Louis XIV ne pouvait souffrir la poudre : cependant cette répugnance s'affaiblit un peu sur la fin de son règne; il souffrit qu'on mît un peu de poudre à sa perruque.

Des villes, la poudre passa dans les villages. Un poète en capuchon s'en plaint, dans une églogue qui fut mentionnée honorablement en 1784 par l'Académie française.

De nos jours on étage, on plisse ses cheveux,
Par le ciel destinés à de meilleurs usages;
Une poussière utile affadit les visages;
Comme de nos besoins la vanité se rit!
La farine vous poudre et le son vous nourrit.

Quelques-uns ont cru que l'usage de la poudre venait de la Pologne, où l'on s'en servait, disent-ils, pour cacher les effets d'une maladie qui là s'attache aux cheveux (*plica polonica*); mais mieux vaut en attribuer l'origine à la coquetterie des Bénédictines ou des Ursulines.

A l'époque de la révolution, si la poudre ne disparut pas tout-à-fait, elle est restée comme monument sur quelques têtes. Plus d'un personnage qui la décriait il y a trente ans, voudrait bien la remettre en faveur aujourd'hui.

R.

Rides. — N'en parlons jamais à la toilette des dames. Souvenons-nous seulement que Ninon disait : «Si j'avais assisté »au conseil des dieux, au moment de »la création, j'aurais opiné pour qu'ils

»plaçassent les rides des femmes où ils »avaient mis le faible d'Achille.»

Robe. — Vêtement ample qui couvre le corps, et dont les formes, les couleurs, l'étoffe, varient avec la mode, c'est-à-dire, chaque jour, et souvent à chaque heure du jour.

Il serait impossible de suivre tous les changemens arrivés dans la coupe des robes des dames.

A la fin du 12e siècle, les robes des femmes se terminaient en queue de serpent. Le concile de Montpellier les défendit sous peine d'excommunication.

Philippe le Bel porta des lois civiles contre le luxe : un duc, un comte, un baron, qui avait 6000 de terre, ne pouvait donner à sa femme que quatre robes; une dame qui n'avait pas 2000, ne pouvait avoir qu'une robe dans l'année; il fallait être femme d'un grand seigneur,

pour employer, dans ses vêtemens, des étoffes à trente sous l'aune ; les bourgeoises ne pouvaient y mettre que dix sous.

Quelle différence de temps, de luxe et de mœurs !

En 1594, au batême du fils de Mme de Sourdis, Gabrielle d'Estrées parut vêtue d'une robe de satin noir, « tant chargée » de perles et de parures, dit l'Estoile, » qu'elle ne se pouvait soutenir. »

« Peu après, dit le même auteur, on » me fit voir un mouchoir destiné pour » cette même Gabrielle, qui en avait ar- » rêté le prix à 1900 écus, qu'elle lui » devait payer comptant. »

Les membres des tribunaux, les avocats, portent au barreau des robes noires.

Ce n'est pas à Cythère que la robe passe avant l'épée.

ROUGE. — Espèce de fard fort en usage,

que les dames mettaient et mettent encore sur leurs joues, par mode ou par nécessité. C'est, en d'autres termes,

Cette artificieuse rougeur
Qui supplée au défaut de celle
Que jadis causait la pudeur.

Le rouge, dont on faisait usage anciennement, se nommait pourpre.

C'était d'un fard d'un très-beau rouge purpurin, dont les dames grecques et romaines se coloriaient le visage.

L'usage du rouge a passé en France avec les Italiens, sous le règne de Catherine de Médicis. Ce n'est que long-temps après que les dames ont mis à la mode l'art barbare de se peindre les joues d'un rouge éclatant. Est-ce pour réparer les injures du temps, rétablir sur leur visage une beauté chancelante, et se flatter de redescendre jusqu'à la jeunesse, que l'on

voit bien des dames se mettre du rouge flamboyant? Est-ce dans l'espoir de mieux séduire, qu'elles emploient cet artifice que la nature désavoue? Il me semble que ce n'est pas un moyen propre à flatter les yeux, que d'arborer un vermillon terrible, parce qu'on ne flatte point un organe en le déchirant. Mais qu'il est difficile de s'affranchir de la tyrannie de la mode!

La présence du gros rouge jaunit tout ce qui l'environne. On se résout donc à être jaune : et ce n'est pas la couleur d'une belle peau. Mais, d'un autre côté, si l'on renonce à ce rouge éclatant, il faudra donc paraître pâle. C'est une alternative cruelle, car on veut mettre absolument du rouge de quelque espèce, pâle ou flamboyant. On ne se contente pas d'en user lorsque les roses du visage sont flétries, on le prend même en entrant dans l'adolescence. Malgré l'empire de la coutume, je pense comme Plaute

et je répondrais comme lui à une jeune et jolie femme qui voudrait mettre du rouge : « Je ne vous en donnerai point ; » vous êtes à merveille ; et vous iriez barbouiller d'une peinture grossière l'œuvre » le plus beau, le plus délicat du monde ! » Ne faites point cette folie ; vous ne pouvez employer aucun fard qui ne gâte et » n'altère la beauté de votre teint. »

HISTORIETTE.

Oui, j'abdique le jeu, le bal, la comédie,
La médisance même, et tant d'autres liens,
Disait femme jeune et jolie
A l'ancien évêque d'Amiens ;
Mais du moins à mon obéissance,
Pour le rouge un peu d'indulgence.
Allons, de la faiblesse il faut avoir pitié.
— Au fond, ce n'est rien, je l'avoue,
Dit le prélat. Hé bien ! composons pour moitié ;
N'en mettez que sur une joue.

Ruban. — Un ruban est un tissu de soie, de fil, de laine, plat et mince, dont l'usage est bien connu.

Les dames donnaient et donnent encore des rubans. On sait quel prix un tendre amant, un brave guerrier attache au don d'un ruban qui a servi à sa dame. (Voy. Faveurs et Fontange.)

S

Serviette. — De tout temps on a essuyé ses mains : mais ce fut long-temps comme les Celtes, les Francs, les Gaulois, avec le foin qui leur servait de chaise, puis avec des étoffes de laine assez grossières. La nappe en servait d'ailleurs à table : on en mettait un bout devant soi, et l'on s'en essuyait la bouche et les doigts, après avoir mangé.

Lorsque Charles VII alla se faire sacrer

à Reims, la ville lui présenta des serviettes en hommage. Les premiers linges dont elles se sont faites, ont été fabriqués à Reims.

Quand Charles-Quint passa par cette ville en traversant la France, les officiers municipaux lui offrirent un présent du même genre.

Montaigne assure que ce n'est que de son temps (1500) que les serviettes devinrent d'un usage commun chez les particuliers.

Les Romains nommaient une serviette *mappa ; mantile* était la nappe. Longtemps après le siècle d'Auguste, ce n'était pas encore la mode que l'on fournît des serviettes aux convives : ils en apportaient de chez eux. « Personne, dit »Critéas, n'avait apporté de serviette, »dans la crainte qu'on ne la lui volât. »Que fit Hermogène ?... Il emporta la »nappe. »

Un poète persan, Homédi, était au bain avec Tamerlan et d'autres courtisans ; on jouait à un jeu d'esprit qui consistait à estimer en argent ce que chacun valait. « Je vous estime trente » aspres, dit le poète à Tamerlan. — La » serviette dont je m'essuie, les vaut, » reprit Tamerlan. — Mais c'est aussi » en comptant la serviette, répliqua » Homédi. »

Spencer. — Le spencer est un ajustement d'usage moderne ; il est ordinairement, pour les dames, de velours, de soie, de drap léger, ou de toute autre étoffe, suivant la saison : sa couleur tranche ordinairement avec le bas de l'ajustement. — Pour les hommes, le spencer est assez volontiers du même drap et de la même couleur que l'habit ; quelques-uns cependant le font d'une cou-

leur différente, ce qui produit une bigarrure assez ridicule.

Voici, dit-on, l'origine du spencer, qui n'est réellement que le corsage d'un vêtement.

Les Anglais (comme on sait) ont l'habitude de porter à table une si grande quantité de toasts, que le lord le plus distingué se trouve aisément, après le dîner, dans un état d'incertitude proportionné à la multitude des santés qu'il a portées. Lord Spencer, se trouvant dans cette position fatigante pour les spectateurs, heureuse (dit-on) pour celui qui s'y trouve, s'endormit auprès du feu, et brûla le bas de sa redingotte qui était d'une couleur différente de celle de son habit. Une redingotte brûlée n'avait rien d'agréable; il la coupa au bas de la taille, et fit cette découverte d'un nouvel habit qui a pris le nom de son inventeur.

TABATIÈRES. —

Quoiqu'en dise Aristote et sa docte cabale,
Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale.

En 1520, les Espagnols trouvèrent la plante du tabac dans une province de la terre ferme. C'est de là que sa culture a passé à Saint-Domingue, à Maryland, au Brésil et dans l'Europe. Jean Nicot, à son retour de Portugal en 1560, présenta cette plante à Catherine de Médicis : ce qui fit qu'elle fut d'abord appelée *nicotiane.* Quelques personnes essayèrent d'en fumer, d'en mâcher, puis enfin d'en prendre en poudre. Cette nouveauté alluma une furieuse guerre entre les docteurs en médecine : on parla beaucoup du bon et du mauvais effet du tabac, par rapport à la santé ; on écrivit pour et contre des *in-f°* sans nombre ; lança même contre le tabac les foudres

du Vatican ; le sultan Amurat IV, le shah de Perse, le roi d'Angleterre, le tzar de Moscovie le proscrivirent de leurs états sous peine de mutilation et même de la vie. (*Voy.* la *digression*, art. PERRUQUE, ci-dev. pag. 239.) En France, le gouvernement fut moins cruel ; il se contenta de mettre un impôt de trente sous par livre. Cet impôt, plus que doublé depuis, a fait trouver au tabac en poudre des vertus et un agrément que peut-être il n'a pas, et passer sur les inconvéniens qui peuvent naître de l'usage peu modéré de cette poudre. Mais ce qui le mît surtout en crédit, ce furent les boîtes qu'on inventa pour le renfermer.

Il existe à la bibliothèque de l'Arsenal, une gravure faite au 17ᵉ siècle ; elle représente un cavalier, tenant de sa main gauche une espèce de boule, à laquelle paraît adapté un petit conduit, duquel il fait sortir du tabac sur le dos

de la main gauche, et qu'il se prépare à porter au nez.

Voilà certainement la première forme des tabatières auxquelles ont succédé les boîtes d'or, d'argent, unies, gravées, ciselées, incrustées, émaillées, tournées, de toutes sortes de formes, quelquefois enrichies de diamans, le plus souvent de portraits ou de peintures.

Tel aurait détesté le tabac, qui depuis en adopta l'usage avec passion, par le seul plaisir de promener, dans les sociétés, un bijou riche et nouveau.

L'usage du tabac, qui fut long-temps en faveur chez les dames, est beaucoup diminué : les boîtes à bonbons, les étuis, les binocles, fixent leur goût, et sont sans doute plus convenables.

En 1776, les bijoutiers imaginèrent des tabatières ou boîtes plates que, par cette raison, ils appelèrent *platitudes*..

En 1821, les tabatières *à la charte* eurent un grand succès.

Table. — Les Romains, du temps de Néron, avaient des tables de citronnier, qu'on tirait de la Mauritanie; elles étaient vernies de couleur pourpre et or, et élevées sur des pieds d'ivoire sculpté. Martial dit qu'elles étaient plus précieuses que l'or. Sénèque, au rapport de Dion Cassius, en avait 500, sur lesquelles il mangeait l'une après l'autre. Tertullien dit que Cicéron n'en avait qu'une. Tous les Romains un peu aisés en avaient cependant deux, qui servaient au même repas : sur la première, on servait les viandes et les poissons; sur la seconde, la pâtisserie et les fruits; c'est à cette seconde table qu'on chantait et qu'on faisait des libations.

Nos aïeux, dit Possidonius, mangeaient à terre sur du foin, ayant devant eux de-

tables de bois fort basses; les mêts qu'on servait sur ces tables, étaient grossiers ; le maître occupait la place du milieu, comme la place d'honneur; par derrière les convives, étaient des guerriers qui leur étaient attachés et qui tenaient leur bouclier pendant tout le repas. La table d'acajou a remplacé la petite table de bois; la chaise sculptée, la botte de foin ; le laquais et la serviette, le bouclier et le guerrier.

Taille (la) — Taille se dit de la hauteur, de la grosseur du corps humain, et particulièrement de la partie du corps des femmes, comprise depuis le dessous des bras jusqu'aux hanches : si elle est toute d'une venue, grosse, courte, on dit d'une femme qu'elle n'a point de taille ou qu'elle est mal faite ; si elle est légère, svelte, on dit qu'une femme a la taille belle.

Les vêtemens de nos dames sont destinés à leur donner de la taille, quand elles en manquent, et à la faire valoir, quand elles en ont. La mode, qui outre tout, a long-temps dessiné les tailles très-longues ou très-courtes.

Il arrive trop souvent que, grâce aux précautions que l'on prend pour faire la taille, grâce à l'usage des jarretières et à celui des souliers étroits, il est difficile de trouver une femme qui n'ait le pied, la jambe, la cuisse, ou le milieu du corps gâté.

Un auteur appelle les jolies nymphes de la Seine, dont la taille svelte semble découpée par les doigts de l'amour, des squelettes coupés en guêpes.

Tapis de pied. — Tapisseries. — Les Grecs et les Romains connaissaient les tapis et les tapisseries, c'est-à-dire, qu'ils couvraient leurs murs et leurs

planchers d'étoffes riches et chargées de dessins et de figures.

Pline rapporte qu'Atale, roi de Pergame, ayant fait les Romains héritiers de son superbe et immense mobilier, on y trouva de magnifiques tapis de pied et de belles tapisseries brodées et rehaussées d'or.

Les Gaulois et les Francs, nos ancêtres, n'ont eu pendant long-temps aucune idée de belles tapisseries ni de beaux tapis ; ils couvraient les murailles et les planchers de nattes tissues de longues pailles et de joncs. Aux nattes, on a fait succéder les tapis et les tapisseries de laine et de soie.

Si l'on était bien assuré que le morceau de tapisserie, qui existait dans la cathédrale de Bayeux, et que nous avons vu, il y a quelques années, exposé au musée de Paris, fût du milieu du 11e siècle, l'art du tapissier remonterait à une épo-

que très-ancienne : cette pièce représente les principaux événemens du règne de Guillaume-le-Conquérant.

Les tapis faits pour être étendus sur les estrades, les prie-dieu, les tables et et les planchers des appartemens, au XVI[e] siècle, étaient encore de simple drap, de serge, ou d'autre étoffe de laine, d'une seule couleur : on les faisait venir du Levant. Ce ne fut que sur la fin du règne de Henri IV, qu'on établit dans Paris une manufacture de tapis façon de Turquie et de Perse.

De nos jours, les tapis de table, les tapis de pied, sont poussés à l'excès, pour la richesse et le luxe. Chaussée-d'Antin, j'ai vu une chambre à coucher dont la tenture et les rideaux étaient d'étoffes de soie roulées sur un bâton doré, et le tapis de pied d'une étoffe brochée, recouverte de plusieurs cache-

mires dont les différentes palmes faisaient la bordure.

Les paravents doivent être rangés dans la classe des tapisseries et des tapis : il y a apparence qu'ils sont fort anciens; les Romains, les Grecs entouraient leurs lits d'un meuble qu'on peut comparer à nos paravents.

Nous n'allons plus chercher nos tapis dans les pays étrangers : c'est en France, c'est à Paris, que se fabriquent aujourd'hui la plupart de ceux qui couvrent les carreaux ou les planchers dans les salons, les cabinets, les chambres à coucher des heureux ménages et dans les appartemens somptueux, les boudoirs élégants des femmes galantes.

Toque. — La toque était une sorte de coiffure en usage sous les règnes de Henri II, François Ier, Charles IX, Henri III et Henri IV. Sur le retroussis de ces toques,

on faisait broder ses armoiries ; à l'armée, on enfonçait ces toques dans la tête ; à la cour et à la ville, on les mettait sur l'oreille droite ; l'oreille gauche, à laquelle on attachait une perle en poire, restait découverte. (Voyez Habillement.) Les toques font encore partie de la toilette des dames ; mais elle est la parure la plus recherchée, la plus riche, la plus élégante ; parce que toujours elle est ornée d'aigrettes brillantes ou de la dépouille des oiseaux les plus rares.

La toque ne se montre qu'à la cour ou sous les lambris dorés.

V.

Vapeurs. — Il ne paraîtra pas sûrement étrange, que, dans un livre consacré à à tout ce qui constitue la toilette française, on donne quelques lignes aux vapeurs : c'est là que souvent elles prennent naissance ; on les doit à la maladresse

d'un coiffeur, à la méprise d'un messager d'amour, à la lenteur du départ ou de l'arrivée d'un courrier, à l'apparition d'un mari, d'un créancier, etc.

Bien des gens pensent que cette maladie attaque l'esprit plutôt que le corps, et que le mal gît dans l'imagination. Il faut avouer que sa première cause est l'ennui ou une folle passion.

Comme tout est de mode en France, on dit que ce fut l'abbé Ruccelai, gentil-homme florentin, fils d'un partisan considéré sous Louis XV, et lui-même souvent consulté par le pape Paul V, qui le premier apporta en France la mode des *vapeurs*.

VERMILLON. — Le vermillon est une couleur rouge fort estimée. Chez les anciens, ils en peignaient l'image de leurs ...ux aux jours de fêtes, et les capitaines

s'en appliquaient le jour de leur triomphe. (Voyez Rouge.)

Vertugadin. — Les portraits qui nous restent du temps de Charles ix, nous représentent toutes les dames avec des corps de robe et d'amples vertugadins, modèles de ces paniers qui n'ont totalement disparu qu'à la cour de Louis xvi.

La fureur des vertugadins fut telle que, de son temps, le chancelier de L'hospital la réprima par une loi somptuaire. Il eût mieux fait de s'en remettre à l'empire de la mode. La loi ne fut point exécutée.

La femme qui porta en France le premier vertugadin, voulait, dit-on, dérober aux yeux les fruits indiscrets de son amour. Toutes les dames suivirent bientôt ce bel exemple; et chaque belle agit comme si son amant l'avait mise dans le cas de son premier modèle.

Mme de Tressan, étant dans Béziers,

lorsque le duc de Montmorency son parent y fut assiégé, cette dame qui avait obtenu la permission de sortir de la ville, enleva le duc, qu'elle cacha dans sa voiture, sous son vertugadin.

On a dit, et plusieurs ont écrit que Henri IV se cacha sous le vertugadin de Marguerite de Valois, lorsqu'il voulut, pendant le massacre de la St-Barthelemi, se dérober aux poignards des ligueurs, et que le respect qu'on avait pour cette belle reine, sœur de Charles IX, le déroba à la mort. On rapporte, en preuve, ces vers qu'on dit avoir été faits dans le temps sur cet événement singulier.

Fameux vertugadin d'une charmante reine,
Tu défends un honneur qui se défend sans peine.
Mais la gloire est plus grande en un plus noble empl
Tu sauvas un héros en récélant mon roi.

Voile. — Un voile est une pièce d'é-

toffe, de gaze, de dentelle, de toile, etc. qui sert à couvrir la tête, une partie du visage, et souvent le visage tout enter. Il est des voiles qui descendent jusqu'aux genoux, quelquefois plus bas.

Il paraît que l'usage du voile est de la plus haute antiquité, qu'il n'était même porté alors que par les filles de joie. (Voyez CANNE.)

L'usage d'avoir la tête couverte ou découverte dans les temples, n'a pas été le même chez les différens peuples du monde. Les femmes, au 13e siècle, allaient à l'église voilées. On permit aux filles d'y paraître sans voile, ce qui les flatta.

Sous le règne de Charles VI, les femmes étaient coiffées d'un haut bonnet en pain de sucre; elles attachaient, au haut de ce bonnet, un voile qui pendait plus ou moins, selon la qualité de la personne. Le voile d'une bourgeoise ne des-

cendait que jusqu'aux épaules, tandis que le voile de la femme d'un chevalier tombait jusqu'à terre (V. HABILLEMENT).

Les femmes ou les filles espagnoles ont soin de jeter un voile sur leur madone, quand elles donnent un rendez-vous à leurs amans.

Quelqu'un ayant demandé à Charillas Lacédémonien, pourquoi, dans son pays, les filles sortaient avec le visage découvert, pendant que les femmes ne paraissaient en public qu'avec un voile. — Parce qu'il faut, répondit-il, que chaque fille puisse trouver un mari, et que chaque femme mérite d'être gardée par le sien.

FIN.


Digitized by Google

